Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by

The Estate of the late
G. Percival Best, Esq.

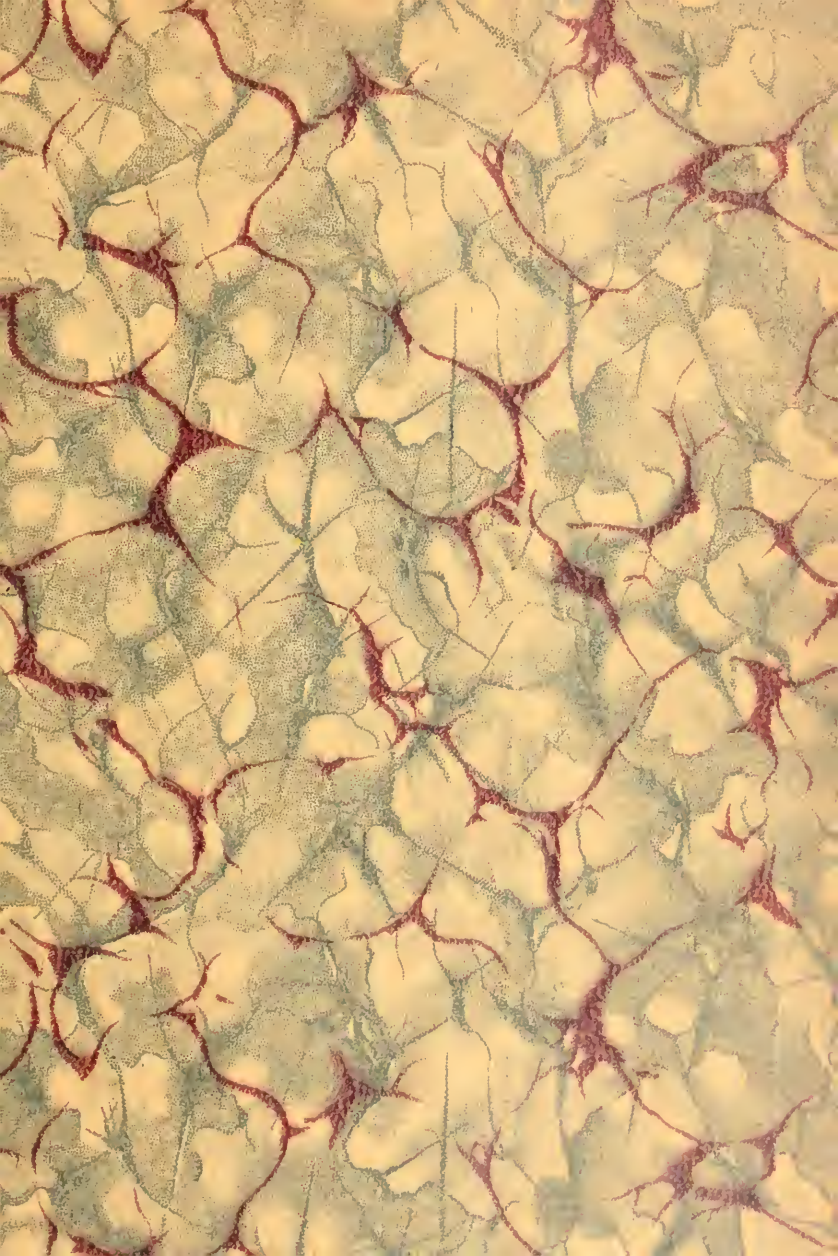

CLASSIQUES·POPULAIRES

M. LANUSSE

MONTAIGNE

BOIVIN & Cie · EDITEURS
RUE·PALATINE·3 & 5·PARIS·VIe

COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

MONTAIGNE

LES CLASSIQUES POPULAIRES

Publiés sous la direction de M. Émile FAGUET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Prix de chaque volume, broché ..... 5 »
— — *cart. souple, tr. couleurs*..... 7 »

Chaque volume contient de nombreuses illustrations.

HOMÈRE, par A. Couat, recteur de l'Académie de Bordeaux, 1 vol.

HÉRODOTE, par F. Corréard, professeur agrégé d'histoire au Lycée Charlemagne, 1 vol.

PLUTARQUE, par J. de Crozals, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Grenoble, 1 vol.

DÉMOSTHÈNE, par H. Ouvré, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, 1 vol.

CICÉRON, par M. Pellisson, agrégé des Lettres, doct. ès Lettres, 1 vol.

VIRGILE, par A. Collignon, professeur à l'Université de Nancy, 1 vol.

DANTE, par Edouard Rod, 1 vol.

LE TASSE, par Emile Mellier, agrégé de l'Université, inspecteur d'Académie, 1 vol.

CERVANTÈS, par Lucien Biart lauréat de l'Académie française, 1 vol.

SHAKESPEARE, par James Darmesteter, professeur au Collège de France, 1 vol.

GŒTHE, par Firmery, inspecteur général de l'Instruction publique, 1 vol.

LA POÉSIE LYRIQUE EN FRANCE AU MOYEN AGE, par L. Clédat, doyen de la Faculté des Lettres de Lyon, 1 vol.

LE THÉATRE EN FRANCE AU MOYEN AGE, par le même, 1 vol.

LES CHRONIQUEURS, par A. Debidour, Professeur d'histoire à la Sorbonne.

Première Série : Villehardouin ; — Joinville, 1 vol.
Deuxième Série : Froissart ; — Commines, 1 vol.

RABELAIS, par Emile Gebhart, de l'Académie française.

RONSARD, par G. Bizos, 1 vol.

MONLUC, par Ch. Normand, docteur ès Lettres, professeur agrégé d'histoire au Lycée Condorcet, 1 vol.

MONTAIGNE, par Maxime Lanusse, docteur ès Lettres, professeur agrégé au Lycée Charlemagne.

CORNEILLE, par Emile Faguet, de l'Académie française.

LA FONTAINE, par le même, 1 vol.

MOLIÈRE, par H. Durand, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, 1 vol.

RACINE, par Paul Monceaux, professeur au Collège de France, 1 vol.

BOILEAU, par P. Morillot, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, 1 vol.

Mme DE SÉVIGNÉ, par R. Vallery-Radot, lauréat de l'Académie française, 1 vol.

BOSSUET, par G. Lanson, professeur à la Sorbonne, 1 vol.

FÉNELON, par G. Bizos, recteur de l'Université de Bordeaux, 1 vol.

LA BRUYÈRE, par Maurice Pellisson, agrégé des Lettres, docteur ès Lettres, 1 vol.

SAINT-SIMON, par J. de Crozals, professeur d'histoire à la Faculté des Lettres de Grenoble, 1 vol.

RETZ, par Ch. Normand, 1 vol.

LA ROCHEFOUCAULD, par Félix Hémon, inspecteur général de l'Instruction publique.

PASCAL, par Maurice Souriau, professeur à l'Université de Caen, 1 vol.

MONTESQUIEU, par Edgar Zevort, recteur de l'Académie de Caen, 1 vol

LESAGE, par Léo Claretie, agrégé des Lettres, docteur ès lettres.

VOLTAIRE, par Emile Faguet.

J.-J. ROUSSEAU, par L. Ducros, professeur à la Faculté des Lettres d'Aix, 1 vol.

BUFFON, par H. Lebasteur, professeur agrégé des Lettres au Lycée de Lyon, 1 vol.

FLORIAN, par Léo Claretie, professeur agrégé des Lettres, docteur ès Lettres, 1 vol.

ANDRÉ CHÉNIER, par Paul Morillot.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par de Lescure, 1 vol.

CHATEAUBRIAND, par A. Bardoux, membre de l'Institut, 1 vol.

VICTOR HUGO, par Ernest Dupuy, inspecteur général de l'Instruction publique, 1 vol.

LAMARTINE, par Edouard Rod, 1 vol.

BÉRANGER, par Ch. Causeret, recteur de l'Académie de Chambéry.

AUGUSTIN THIERRY, par F. Valentin, professeur agrégé d'histoire, 1 vol.

MICHELET, par F. Corréard, professeur agrégé d'histoire au Lycée Charlemagne, 1 vol.

THIERS, par Edgar Zevort, recteur de l'Académie de Caen, 1 vol.

GUIZOT, par J. de Crozals, professeur à la Faculté des Lettres de Grenoble, 1 vol.

ALFRED DE MUSSET, par A. Claveau, ancien élève de l'École normale supérieure, 1 vol.

ÉMILE AUGIER, par H. Parigot, professeur de première au Lycée Condorcet, 1 vol.

Tous les volumes ont été honorés d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique.

Michel de Montaigne.

Reproduction du musée de Versailles.

COLLECTION DES CLASSIQUES POPULAIRES

MONTAIGNE

PAR

MAXIME LANUSSE

PROFESSEUR AGRÉGÉ AU LYCÉE CHARLEMAGNE
DOCTEUR ÈS LETTRES
LAURÉAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Ce volume contient plusieurs illustrations

PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE FURNE
BOIVIN & Cie, ÉDITEURS
3 et 5, rue Palatine (VIe)

Tous droits de traductions et de reproduction réservés.

PD
3-3
L366

604638
24.3.55

AVANT-PROPOS

Quelques rares écrivains ont ce privilège de n'avoir rien perdu de leur jeunesse ou de leur intérêt : Montaigne est un de ces écrivains. Aussi lus et plus sérieusement étudiés que jamais, les *Essais* nous sourient encore « d'une fraîche nouvelleté ». Mais si notre admiration et notre sympathie pour Montaigne ne sont pas moins vives que celles des siècles précédents, souvent c'est pour des raisons tout autres que nous l'admirons et que nous l'aimons.

Parmi nos critiques modernes, certains — et non des moins sagaces — ont retouché avec plus ou moins de bonheur et de discrétion l'image légendaire de l'auteur des *Essais*. Entre le Montaigne traditionnel et les Montaignes nouveaux qu'on nous présente, lequel est le vrai ? Montaigne avait-il prévu ces traditions, et qu'on porterait sur son caractère comme sur sa vie des jugements si opposés ? Il a dit quelque part : « Je reviendrais

volontiers de l'autre monde, pour démentir celui qui me formerait autre que je n'étais, fût-ce pour m'honorer. » A défaut de ces démentis posthumes, pour se décider entre tant d'affirmations contraires, il reste de précieux éléments d'information dans les *Essais*, le *Journal de voyage*, les *Lettres*, et ces mille renseignements qu'ont recueillis, sur sa vie publique ou privée, M. Grün, le docteur Payen, et, tout dernièrement, M. Bonnefon (1).

C'est là que nous avons étudié Montaigne. On verra que presque toujours il nous arrive de condamner les opinions extrêmes, si brillamment soutenues soient-elles dans de récentes études. Et puisque la vérité nous apparaissait dans l'entre-deux, nous nous sommes arrêté (nous dirions presque résigné) à cette théorie du juste milieu si banale et si fort démodée aujourd'hui : à moins cependant que ce travail ne paraisse à quelques-uns très nouveau, précisément parce qu'on n'y a recherché ni le paradoxe ni la nouveauté.

(1) Paul Bonnefon, *Montaigne. L'homme et l'œuvre* ; Paris, Rouam ; Bordeaux, Gounouilhou, 1893

LIVRE PREMIER

L'HOMME

MONTAIGNE

LIVRE PREMIER

L'HOMME

CHAPITRE PREMIER

ENFANCE ET PREMIÈRE JEUNESSE DE MONTAIGNE.

Michel Eyquem de Montaigne est né le 28 février 1533, au château de Montaigne, en Périgord ; c'est lui qui nous apprend, aussi exactement que possible, la date précise de sa naissance. « Je naquis entre onze heures et midi, le dernier jour de février mil cinq cent trente-trois, comme nous comptons à cette heure, commençant l'an en janvier. » Il appartenait à une vieille famille de commerçants bordelais, très riches, mais

« particulièrement ambitieux de preud'hommie. » Les Eyquem ne devinrent seigneurs de Montaigne qu'en 1477 ; leur noblesse était donc récente au moment où naquit l'auteur des *Essais* ; et par suite il se trompait quelque peu, lorsqu'il disait de sa maison de Montaigne : « C'est le lieu de ma naissance et de la plupart de mes ancêtres; ils y ont mis leur affection et leur nom. » Erreur involontaire ou puérile vanité, qu'importe ! Nous ne le chicanerons pas sur ce point. Montaigne tient ses vrais titres de noblesse, non de son bisaïeul, ce Ramon Eyquem, qui acheta à beaux deniers comptants un petit fief du Périgord, mais de son propre génie; et c'est ce génie qui a rendu célèbre, à l'égal des plus glorieux, le nom de braves et honorables « vendeurs de harengs. »

Pierre Eyquem, le père de notre écrivain, fut loin d'être un bourgeois ordinaire. Ce fils de commerçants connut les enthousiasmes guerriers : il se laissa gagner à cette fièvre belliqueuse qui entrainait la noblesse de « ces quartiers » par delà les Alpes ; il fut l'un de ces nombreux soldats partis de Gascogne qui, sur la terre d'Italie, illustrèrent à la fois et le nom français et le nom gascon. D'une force et d'une adresse peu communes, c'était, nous dit son fils, « un homme de petite taille, plein de vigueur et

d'une stature droite et bien proportionnée, d'un visage agréable, tirant sur le brun ; adroit et exquis en tous nobles exercices. »

Il était peu instruit, et cependant (qu'on remarque ce trait de caractère qui se retrouvera bien plus accusé dans Montaigne), il se montra toujours très curieux d'observer et de noter les événements qui se déroulaient autour de lui. « Il a eu longue part aux guerres delà les monts, desquelles il nous a laissé un papier-journal de sa main, suivant point par point ce qui s'y passa et pour le public et pour son privé. » Non moins attentif au mouvement littéraire de son temps, il recherchait la société des « gens de savoir », et sa maison leur fut toujours grande ouverte. Aussi est-il difficile de prendre au mot Montaigne, quand il déclare que son père ne possédait « aucune connaissance des lettres ». Conseiller à la cour des aides de Périgueux, puis successivement premier jurat, prévôt, sous-maire et maire de Bordeaux, eût-il pu s'acquitter de ces hautes fonctions, sans une culture libérale assez étendue ?

Toujours est-il que sur l'éducation il avait des idées bien arrêtées. Comment éleva-t-il ses autres fils ? Nous l'ignorons ; mais en ce qui concerne Michel, « le troisième de ses enfants par rang de naissance », les *Essais* nous don-

nent des renseignements précieux. Cette éducation commence, pour ainsi dire, à la naissance. « Mon père m'envoya dès le berceau nourrir à un pauvre village des siens ; il m'y tint autant que je fus en nourrice et au delà, me dressant à la plus basse et commune façon de vivre. » C'est une bonne chose, remarque Montaigne, que les enfants soient ainsi de bonne heure « formés à la fortune sous des lois populaires et naturelles » et dressés à la frugalité et à la simplicité. Mais le père de Montaigne, en faisant élever ainsi son fils au village, avait un autre but : le « rallier avec le peuple ». Ce but fut atteint : Montaigne aima toujours le peuple, et il ne douta point qu'il ne dût à ces premières impressions, à ces premières heures de la vie vécues parmi les pauvres gens, sa large et profonde sympathie pour les « petits » et les humbles.

Lorsque l'enfant sut parler, il fut rappelé à Montaigne; on le soumit alors à un système d'éducation tout à fait extraordinaire pour l'époque, et qui, aujourd'hui encore, nous paraît assez étrange par certains côtés. Le voici, tel que Montaigne l'expose et le propose :

« C'est un bel et grand agencement sans doute que le grec et latin, mais on l'achète trop cher. Je dirai ici une façon d'en avoir meilleur marché que de coutume, qui a

été essayée en moi-même : s'en servira qui voudra. Feu mon père ayant fait toutes les recherches qu'homme peut faire, parmi les gens savants et d'entendement, d'une forme d'institution exquise, fut avisé de cet inconvénient qui était en usage ; et lui disait-on que cette longueur que nous mettions à apprendre les langues qui ne leur coûtaient rien, est la seule cause pourquoi nous ne pouvons arriver à la grandeur d'âme et de connaissance des anciens Grecs et Romains. Je ne crois pas que c'en soit la seule cause. Tant y a, que l'expédient que mon père y trouva, ce fut qu'en nourrice, et avant le premier dénouement de ma langue, il me donna en charge à un Allemand, qui depuis est mort fameux médecin en France, du tout (tout à fait) ignorant de notre langue et très bien versé en la latine. Celui-ci, qu'il avait fait venir exprès, et qui était bien chèrement gagé, m'avait continuellement entre les bras. Il en eut aussi avec lui deux autres moindres en savoir, pour me suivre et soulager le premier; ceux-ci ne m'entretenaient d'autre langue que latine. Quant au reste de sa maison, c'était une règle inviolable que ni lui-même, ni ma mère, ni valet, ni chambrière, ne parlaient en ma compagnie qu'autant de mots de latin que chacun avait appris pour jargonner avec moi. C'est merveille du fruit que chacun y fit : mon père et ma mère y apprirent assez de latin pour l'entendre, et en acquirent à suffisance pour s'en servir à la nécessité, comme firent aussi les autres domestiques qui étaient plus attachés à mon service. Somme, nous nous latinisâmes tant, qu'il en regorgea jusques à nos villages tout autour, où il y a encore et ont pris pied par l'usage, plusieurs appellations latines d'artisans et d'outils. »

Le succès, à ce qu'il paraît, fut complet. A six ans, Montaigne ne savait pas « plus de français ou de périgourdin que d'arabesque » ; en revanche, il était entré « sans fouet et sans larmes » dans la connaissance de la langue latine, si profondément que sept ans de séjour consécutif au collège purent bien « abâtardir son latin », c'est lui qui le dit, mais non le lui faire oublier.

Au collège, il avait ce langage « si prêt et si à main » que ses professeurs « craignaient à l'accoster. » Or, remarquez-le, ces professeurs comptaient parmi les meilleurs latinistes de France. C'étaient « Nicolas Grouchy qui a écrit *de comitiis Romanorum* ; Guillaume Guérente, qui a commenté Aristote ; Georges Buchanan, ce grand poète écossais ; Marc-Antoine Muret, que la France et l'Italie reconnaissent pour le meilleur orateur du temps. » Certes, si Montaigne n'a pas été trahi par des souvenirs déjà lointains au moment où il écrivait cette page, le professeur allemand, et ses deux acolytes, et Pierre Eyquem, et sa femme, et leur valet, et leur chambrière, tous purent être fiers d'un résultat si brillant. Mais je ne sais pourquoi, malgré Montaigne lui-même, il me semble que les leçons d'un Muret ou d'un Buchanan ne durent pas être absolument inutiles à l'élève de Horstanus.

En grec, les progrès furent moins rapides.

« Quant au grec, duquel je n'ai quasi du tout point d'intelligence, mon père desseigna me le faire apprendre par art, mais d'une voie nouvelle, par forme d'ébat et d'exercice ; nous pelotions nos déclinaisons, à la manière de ceux qui, par certains jeux de tablier (damier), apprennent l'arithmétique et la géométrie. »

On le voit, la première et constante préoccupation de Pierre Eyquem fut de parer l'étude, en quelque sorte, de lui enlever toute aridité, d'y conduire son fils par des avenues faciles et « doux fleurantes. » Ni fouet, ni larmes, ni « rigueur et contrainte », ni fatigue enfin d'aucune sorte : on évitera jusqu'à ces ennuyeux réveils que font aux écoliers la cloche ou le tambour résonnant brusquement parmi les rêves envolés, et les sursauts d'un sommeil soudainement interrompu.

« Car, entre autres choses, il avait été conseillé de me faire goûter la science et le devoir par une volonté non forcée, et de mon propre désir ; et d'élever mon âme en toute douceur et liberté, sans rigueur et contrainte ; je dis jusques à telle superstition que, parce qu'aucuns tiennent que cela trouble la cervelle tendre des enfants de les éveiller le matin en sursaut, et de les arracher du sommeil tout à coup et en violence, il me faisait éveiller par le son de quelque instrument »

Lorsque, vers l'âge de six ans, Montaigne fut placé au collège de Guyenne, adieu toutes ces douces habitudes ! Montaigne a gardé de ces années de collège un mauvais souvenir, et c'est en termes tout vibrants d'une indignation mal contenue qu'il flétrit la discipline, telle sans doute qu'il la vit pratiquer à Bordeaux. Il en coûte pourtant, quand on connaît les règlements intérieurs élaborés par André de Gouvea, principal du collège de Guyenne, « le plus grand principal de France », d'accorder pleine créance aux paroles de Montaigne.

Comment reconnaître Mathurin Cordier, ou Buchanan, ou Elie Vinet, dans le portrait qu'il trace de ces maîtres, « guidant » leurs élèves vers la science, « d'une trogne effroyable, les mains armées de fouets? « N'est-il pas permis de penser qu'à l'enfant éveillé dans sa famille « au son de quelque instrument », toute discipline un peu ferme dut paraître monstrueuse ?

Mais il est juste de reconnaître que trop chargé peut-être et poussé au noir, en ce qui concerne le collège de Guyenne, le tableau que Montaigne nous fait de la vie au collège est une peinture assez fidèle des mœurs scolaires de ce temps.

« Le collège est une vraie geôle de jeunesse captive ; on la rend débauchée, l'en punissant avant qu'elle le soit

Arrivez-y sur le point de leur office, vous n'oyez que cris d'enfants suppliciés ou de maîtres enivrés en leur colère. »

Et plus d'une fois, sans doute, les classes furent, comme il le dit, « jonchées de tronçons d'osiers sanglants. »

Le fouet était considéré comme un précieux instrument d'éducation, et on en abusait. Ni maîtres ni parents ne s'étaient guère avisés que l'âme des enfants, mieux qu'au sentiment de la crainte, obéit à la voix de l'affection, et qu'elle est sensible aux nobles appels de l'honneur et du devoir.

Montaigne, d'ailleurs, ne fut pas le seul ou le premier à condamner cette barbare éducation. Pour ne parler ni d'Erasme, ni de Rabelais, dont les éloquentes protestations sont connues de tous, un jésuite espagnol (et le fait mérite d'être cité à plusieurs titres), dont les ouvrages pédagogiques viennent tout récemment d'être rappelés à notre attention (1), plaida la même cause que Montaigne, avec moins de talent sans aucun doute, mais avec une émotion peut-être plus touchante et plus chaleureuse.

L'amour paternel avait cependant adouci, dans

(1) *Juan Bonifacio*, par le P. J. Delbrel. Paris, Picard, 1894.

la mesure du possible, les rigueurs du collège.

« Il n'est possible de rien ajouter au soin que mon père eut et à me choisir des précepteurs de chambre suffisants et à toutes les autres circonstances de ma nourriture (éducation), en laquelle il réserva plusieurs façons particulières... tant y a que c'était toujours collège. »

L'un de ces précepteurs choisis pour leur « débonnaireté et facilité de complexion » se trouva heureusement être un « homme d'entendement. » Ce fut à lui que Montaigne dut de ne pas emporter du collège le dégoût des chefs-d'œuvre étudiés. Impatient de toute discipline, Montaigne était volontiers enclin à délaisser, pour des lectures librement choisies, le fastidieux devoir imposé à l'écolier. Ces lectures aimées, ce n'étaient pas les romans de chevalerie, mais les grands poètes latins, dont la langue lui était plus familière que la langue française elle-même. Le précepteur se rendit bien compte que le plaisir — salutaire et fructueux en somme — de son élève provenait de ceci, qu'il lisait de belles pages, et que cette lecture était volontaire ; il se résolut donc de « conniver à cette débauche » et sut très habilement tantôt fermer les yeux, tantôt ramener l'enfant avec douceur à la besogne scolaire. Et c'est ainsi que dans ces heures qui paraissaient

oisives, il « enfila tout d'un train Virgile en l'Enéide, et puis Térence, et puis Plaute, et des comédies italiennes, leurré toujours par la douceur du sujet. »

Ecolier fantaisiste, passionné pour les grands poètes latins, mais ne les « gourmandant », comme il dit gentiment, qu'à ses heures et à la dérobée ; incapable de « se rendre à la force et violence » ; « malicieux » ; « pesant, mol et endormi » ; capable en même temps « d'avoir à part soi des remuements fermes et des jugements sûrs et ouverts autour des objets qu'il connaissait » ; avec cela, « une assurance de visage, et une souplesse de voix et de geste » qui le désignaient pour « soutenir les principaux personnages ès tragédies latines de Buchanan, de Guérente et de Muret, qui se représentèrent au collège de Guyenne avec dignité » : voilà le portrait de Montaigne écolier, tel qu'il se dégage des *Essais* ; portrait sincère, car nous retrouverons dans l'homme les principaux traits qui nous frappent dans l'enfant, cette fantaisie d'allures, cette curiosité sans cesse en éveil, ce penchant à une paresse occupée, et aussi, disons-le tout de suite, cette humeur libre, indépendante, ou, pour nous servir d'un mot qui revient souvent dans les *Essais*, ennemie de toute « obligation. »

Montaigne resta sept ans au collège ; il avait donc treize ans quand il en sortit. Que fit-il à ce moment ? à quelles études se livra-t-il et dans quelle ville ? Il ne nous a rien appris sur cette période de sa vie, et malgré les recherches les plus laborieuses et les plus patientes, ses nombreux biographes ne sont parvenus à établir aucun fait certain. On suppose, non sans quelque vraisemblance, qu'après avoir « achevé son cours », Montaigne étudia « la logique » à la Faculté des Arts de Bordeaux (nous dirions aujourd'hui la Faculté des Lettres), mais qu'il se rendit à Toulouse pour étudier le droit. Ce qui est certain, c'est qu'il a habité Toulouse avant sa vingtième année ; et l'on retrouve dans les *Essais* quelques souvenirs de ce séjour.

L'un des plus intéressants se rattache à un médecin dont la réputation était grande, Simon Thomas.

« Simon Thomas était un grand médecin de son temps ; il me souvient que, me rencontrant un jour à Toulouse chez un riche vieillard pulmonique, et traitant avec lui des moyens de sa guérison, il me dit que c'en était l'un de me donner occasion de me plaire en sa compagnie : et que, fichant ses yeux sur la fraîcheur de mon visage, et sa pensée sur cette allégresse et vigueur qui regorgeait de mon adolescence, et remplissant tous ses sens de cet état florissant en quoi j'étais, son habitude s'en

pourrait amender ; mais, remarque malicieusement le jeune étudiant, il oubliait à dire que la mienne s'en pourrait empirer aussi. »

Il ne semble pas que Montaigne ait apprécié les leçons de dialectique et de droit beaucoup plus que les leçons du collège de Guyenne. Il n'a en son enfance, dit-il, « goûté des sciences que la croûte première, et n'en a retenu qu'un général et informe visage : un peu de chaque chose et rien du tout [et rien à fond], à la française. » A peine sait-il « qu'il y a une médecine, une jurisprudence, quatre parties en la mathématique, et grossièrement ce à quoi elles visent. » Exagération, certes oui ; mais il est évident qu'il apporta à ces études supérieures le même esprit « tardif et mousse » et cette complexion lourde », à quoi il attribue de « n'avoir rien su tirer qui vaille » de l'enseignement qu'il reçut. Il n'imita point ces étudiants studieux, dont un de ses amis, et peut-être son camarade aux écoles de Toulouse, Henri de Mesme, nous a décrit heure par heure les laborieuses journées. A la pensée de cette étude continue, qui commençait à quatre heures du matin pour se prolonger assez avant dans la soirée, avec, en guise de récréation, des lectures de Sophocle, d'Aristophane, d'Euripide, de Démosthène, à

moins que ce ne fût de Virgile, d'Horace ou de Cicéron, on reste stupéfait, et notre mollesse s'effraie. Montaigne n'apprit pas ainsi toute science « avec les dents. » — « De m'être rongé les ongles à l'étude d'Aristote, monarque de la doctrine moderne, ou opiniâtré après quelque science, ie ne l'ai jamais fait. »

CHAPITRE II

MONTAIGNE AU PARLEMENT. — ÉTIENNE DE LA BOÉTIE

Lorsque, en 1544, une cour des aides fut instituée à Périgueux, Pierre Eyquem en fit partie ; mais nommé bientôt après maire de Bordeaux, il est probable qu'il résigna ses fonctions en faveur de son fils. Un fait est certain : c'est que dans les Lettres royales qui incorporent au Parlement de Bordeaux les membres de la cour de Périgueux, définitivement supprimée après une courte et précaire existence, le nom de Michel Eyquem de Montaigne se trouve parmi les nouveaux conseillers du Parlement bordelais.

Le rôle de Montaigne, au Parlement, fut peu actif et peu brillant ; non qu'il eût été incapable de tenir un rang distingué dans une cour où pourtant les hommes éminents ne faisaient point défaut ; — quoi qu'il en dise, son intelligence

supérieure, en dépit de toutes ses nonchalances, n'avait pu traverser le fort enseignement de Bordeaux et de Toulouse, sans se développer et s'enrichir grandement ; mais quoi ? il eût fallu accepter avec joie un travail régulièrement ordonné et poursuivi ; et toute obligation lui pesait, celle-ci plus que toute autre ; il eût fallu aimer son métier, et, pour plusieurs raisons, les fonctions de conseiller ne lui souriaient que médiocrement. On sait avec quelle sévérité il juge et les lois, inextricable écheveau de règlements qui se mêlent, se confondent, s'opposent, et se contredisent, et les magistrats eux-mêmes chargés de les appliquer. Il détestait les procès : « J'ai tant fait, dira-t-il à la fin de sa vie, que me voici encore vierge de procès, qui n'ont pas laissé de se convier plusieurs fois à mon service, par bien juste titre, s'il m'eût plu d'y entendre, et vierge de querelles. » Jamais il n'entra dans une prison ; la vue même lui en était désagréable. Son rêve, un rêve irréalisable, il le savait bien, eût été de voir disparaître et lois et magistrats. « Je n'accuse pas un magistrat qui dorme, pourvu que ceux qui sont sous sa main dorment quand et lui (avec lui) ; les lois dorment de même. »

Il eut, à cette époque de sa vie, l'ambition de jouer un rôle politique. La cour l'attire ; il semble rechercher toutes les occasions d'y

paraître ; il y pousse plusieurs pointes, et essaie d'y prendre pied. Nous savons par les *Essais*, et par les mentions qui en sont faites dans les registres du Parlement de Bordeaux, qu'à plusieurs reprises il séjourna à la cour, parfois même assez longtemps. Mais il ne paraît pas que cette ambition ait été de longue durée. Méconnut-on ce petit gentilhomme de Gascogne, simple conseiller dans un Parlement de province, et dont nul ne soupçonnait encore la finesse et le rare bon sens ? Nous croirions plutôt qu'il fut effrayé des sacrifices dont est faite la vie d'un courtisan ; pris de dégoût, il comprit que son amour de la liberté et de la franchise s'accommoderait mal des conditions d'une telle existence, à peine entrevue.

Plus tard, songeant à ces poussées d'ambition ressenties au temps de sa jeunesse, il écrira :

« De ce peu que je me suis essayé en cette vacation (la politique) je m'en suis d'autant dégoûté ;... la liberté et l'oisiveté, qui sont mes maîtresses qualités, sont qualités diamétralement contraires à ce métier-là... Il eût fallu, pour m'avancer, que la fortune me fût venir quérir par le poing ; car, de me mettre en peine pour une espérance incertaine, et me soumettre à toutes les difficultés qui accompagnent ceux qui cherchent à se pousser en crédit sur le commencement de leurs progrès, je ne l'eusse su faire. »

Montaigne quitta donc de bonne heure l'espoir, un instant caressé, d'une existence politique qu'auraient remplie de glorieux services rendus aux côtés des princes. Ce ne fut pas sans quelque regret ; il lui arrivera plus d'une fois encore de « sentir fumer en l'âme aucunes tentations vers l'ambition », et de songer alors à tout ce qu'il eût pu être, si des temps plus heureux ou son âme moins fière l'eût permis.

« J'ai souvent depuis évité de m'en mêler (des occupations publiques), rarement accepté, jamais requis ; tenant le dos tourné à l'ambition, mais sinon comme les tireurs d'aviron qui s'avancent ainsi à reculons, tellement toutefois que, de ne m'y être point embarqué, j'en suis moins obligé à ma résolution qu'à ma bonne fortune ; *car il y a des voies moins ennemies de mon goût et plus conformes à ma portée, par lesquelles si elle m'eût appelé autrefois au service public et à mon avancement vers le crédit du monde, je sais que j'eusse passé par-dessus la raison de mes discours pour la suivre.* »

L'aveu est formel, et ces regrets nous font mieux comprendre, nous ne disons pas le dégoût, mais du moins l'indifférence profonde de Montaigne pour ses fonctions de conseiller. Et cependant n'est-ce pas à ces fonctions mêmes, acceptées sans enthousiasme et comme pis-aller, qu'il devra le plus grand bonheur de sa vie, s'il leur doit d'avoir connu Etienne de

La Boétie, son collègue au Parlement de Bordeaux ? « En rapprochant les personnes, en confondant les travaux, la confraternité du Parlement donnait naissance à des liaisons solides, fondées sur l'estime mutuelle et sur la fréquentation quotidienne (1). » Cette douce et forte amitié qui, pendant quatre ans, unit La Boétie et Montaigne, a inspiré les pages les plus touchantes des *Essais* ; plus sûrement encore que le *Contr'un*, ces pages feront vivre à jamais parmi nous le nom de La Boétie, devenu immortel, comme notre admiration pour Montaigne ou notre culte de l'amitié.

Montaigne nous raconte comment se noua cette intimité si étroite. Etienne de La Boétie, plus âgé que Montaigne de deux ans, était une sorte de personnage à Bordeaux ; il était entouré à la ville et au Parlement d'une considération particulière, due en partie à la droiture de son âme, « une âme pleine et qui montrait un beau visage à tout sens, une âme à la vieille marque », en partie aussi à la jeune gloire d'un talent plein de promesses. Ce *Discours de la Servitude volontaire* qu'il avait composé à dix-huit ans, — encore qu'il ne l'eût pas livré au public et

(1) Paul Bonnefon. *Œuvres complètes d'Et. de La Boétie.* Paris et Bordeaux, 1892.

qu'il le considérât comme un simple exercice d'écolier, (je crois, dit Montaigne, qu'il ne le vit oncques depuis qu'il lui échappa), — était connu et vivement admiré à Bordeaux. Montaigne le lut et en garda une vive impression. Dès ce moment, il éprouva pour son collègue une affection mêlée d'un grand respect ; car Montaigne n'honorait pas moins le caractère que le talent de La Boétie. Il était tout disposé à aimer celui qui, au Parlement, représentait comme lui les grandes idées de tolérance et de modération, et, comme lui encore, se faisait de l'amitié une idée si haute et si généreuse. Qu'une occasion leur permit de se reconnaître, de se découvrir l'un à l'autre, et ces secrètes sympathies, déjà nourries au fond de leurs cœurs, allaient se révéler soudain, et s'épanouir en une noble et profonde amitié. Ce fut dans une fête qu'ils se rencontrèrent par hasard.

« Je suis obligé particulièrement a cette pièce (la Servitude volontaire), d'autant qu'elle a servi de moyen à notre première accointance ; car elle me fut montrée longue espace avant que je l'eusse vu, et me donna la première connaissance de son nom, acheminant ainsi cette amitié que nous avons nourrie, tant que Dieu a voulu, si entière et si parfaite... Il y a au delà de tout mon discours et de ce que j'en puis dire particulièrement, je ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice

de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous être vus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'autre, qui faisaient en notre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports ; je crois, par quelque ordonnance du ciel. Nous nous embrassions par nos noms, et à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. »

L'intimité fut entière, dès la première heure ; leurs âmes se pénétrèrent et s'unirent « d'une couture d'amitié, dit Montaigne, si étroite et si jointe, qu'il n'y a eu biais, mouvement, ni ressort en son âme que je n'aie pu considérer ni juger, au moins, si ma vue n'a quelquefois tiré court. » Et ailleurs : « Nos âmes ont charrié si uniment ensemble, elles se sont considérées d'une si ardente affection, et de pareille affection découvertes jusques au fin fond des entrailles l'une de l'autre, que non seulement je connaissais la sienne comme la mienne, mais je me fusse certainement plus volontiers fié à lui de moi, qu'à moi. » Nous avons dit quels sentiments communs devaient rapprocher Montaigne et La Boétie ; mais l'harmonie de deux intelligences ne saurait rendre compte de cette amitié si soudaine et si complète. La Boétie essaie de l'expliquer. N'avaient-ils pas déjà tous deux atteint le

sommet de la vie, d'où l'on découvre les horizons glacés ? Pressentait-il sa fin prochaine, et combien brèves seraient les jouissances de cette affection ? « Il écrivit une satire latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse et explique la précipitation de notre intelligence si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé (car nous étions tous deux hommes faits, et lui plus de quelques années), elle n'avait point à perdre de temps ; et n'avait à se régler au patron des amitiés molles et régulières, auxquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation. » Montaigne raisonne moins, et trouve dans son cœur le mot le plus juste, un mot exquis, et qui révèle des trésors de vraie sensibilité dans cette nature qu'on s'est trop plu à représenter comme froidement égoïste :

« Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer qu'en répondant : « Parce que c'était lui ; parce que c'était moi. »

On n'a peut-être pas assez remarqué que dans son commerce avec La Boétie, Montaigne ne trouva pas seulement les jouissances d'une rare amitié. Plus âgé que lui, plus connu, et, s'il faut tout dire, plus sérieux dans sa conception de la vie et des devoirs qu'elle impose, La

Boétie a pu être pour Montaigne comme un frère aîné qui, à certaines heures, conseille et moralise et joue le rôle d'un affectueux Mentor (1).

En plus d'un endroit des *Essais*, il est facile de retrouver le souvenir des longues conversations qu'échangèrent les deux amis. Si Montaigne, par exemple, recommande si instamment et se préoccupe tant pour son compte de mettre toujours d'accord la vie et les croyances, les actions journalières et les maximes qu'on professe, n'est-ce pas là une leçon de La Boétie ? L'accord des idées et des mœurs, n'était-ce pas le thème favori de leurs entretiens ? Montaigne raconte à son père les derniers moments de La Boétie : « Il m'interrompit pour me prier d'en user ainsi, et de montrer, par effet, que les discours que nous avions tenus ensemble pendant notre santé, nous ne les portions pas seulement en la bouche, mais engravés bien avant au cœur et en l'âme, pour les mettre en exécution aux premières occasions qui s'offraient: ajoutant que c'était la vraie pratique de nos études et de la philosophie. » J'en dirai autant de cette obéis-

(1) Voyez « *Le chapitre de l'Amitié* » dans le livre si intéressant et si substantiel que M. Hémon a consacré à Montaigne (*Cours de littérature*, III. *Montaigne*. Paris, Delagrave).

sance que Montaigne réclame pour les lois, fussent-elles injustes, et pour les princes, fussent-ils pervers ; ou encore de cette crainte des « nouvelletés », l'un des traits les plus précis de sa philosophie : « Il (La Boétie) avait une autre maxime souverainement empreinte en son âme, d'obéir et de se soumettre très religieusement aux lois sous lesquelles il était né. Il ne fut jamais un meilleur citoyen, ni plus affectionné au repos, ni plus ennemi des remuements et nouvelletés de son temps. »

Cette amitié fut brusquement brisée par la mort : La Boétie mourut après une courte maladie, le 18 août 1553. Dans une magnifique lettre, trop longue pour être citée en entier, Montaigne nous a raconté, avec quelle éloquence et quelle émotion ! les derniers moments de son ami. Aussitôt qu'il se sentit frappé du mal qui devait l'emporter, La Boétie fit appeler Montaigne.

« A mon arrivée, il sembla qu'il fût tout esjoui de me voir ; et comme je voulais prendre congé de lui pour m'en revenir, et lui promettais de le revoir le lendemain, il me pria, avec plus d'affection et d'instance qu'il n'avait jamais fait d'autre chose, que je fusse le plus que je pourrais avec lui. Cela me toucha ; ce néanmoins je m'en allais, quand M^lle^ de La Boétie, qui pressentait déjà je ne sais quel malheur, me pria, les larmes à l'œil,

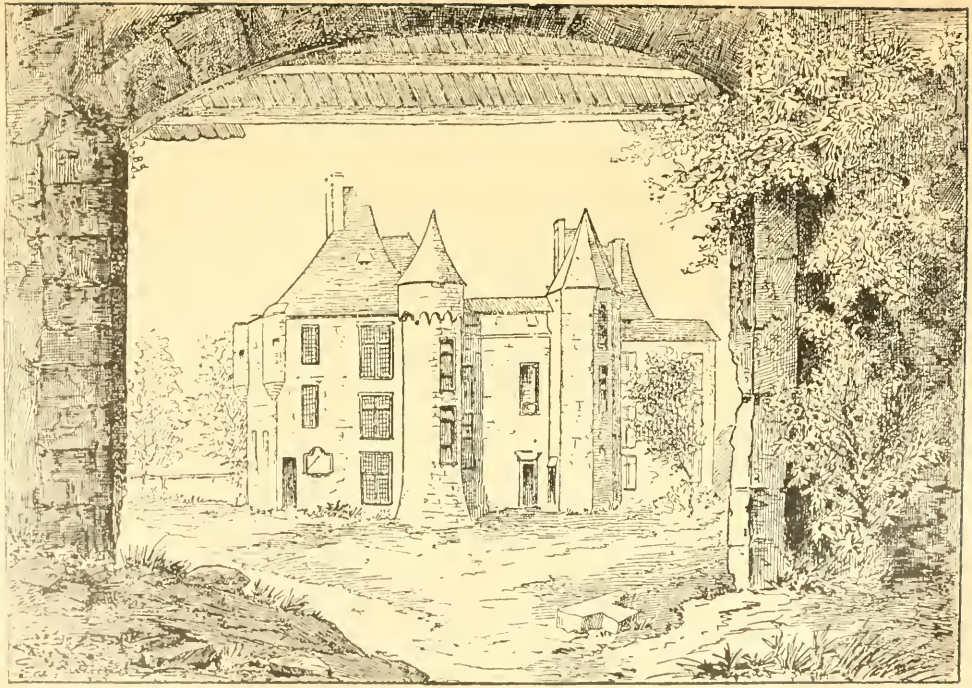

Château de Montaigne avant sa restauration.

Cette vue, prise de la porte dentrée et de la cour, est reproduite d'après l'ouvrage de M. Paul Bonnefon

que je ne bougeasse pour ce soir. Ainsi elle m'arrêta : de quoi il se réjouit avec moi. »

Deux jours plus tard, comme le mal empirait toujours, un scrupule tourmente l'amitié de La Boétie : « Il me dit lors que sa maladie était un peu contagieuse, et, outre cela, qu'elle était mal plaisante et mélancolique ; qu'il connaissait très bien mon naturel, et me priait de n'être avec lui que par boutées, mais le plus souvent que je pourrais. » Et Montaigne ajoute ces simples mots : « Je ne l'abandonnai plus. » Il ne quitte plus en effet celui qui échangeait avec lui le doux nom de frère ; et il nous dit, en un récit qu'on ne peut lire sans larmes, les encouragements si tendres que le mourant adresse à ceux qui l'entourent, ses propos nobles et fiers, dignes d'un Socrate ou d'un Caton, son testament dicté d'une voix ferme, « la mort entre les dents », sa profession de foi chrétienne et catholique ; il nous dit tout, jusqu'à ce dernier cri que La Boétie, dont l'intelligence sombrait déjà dans un délire précurseur de la mort, lui adresse par deux fois : « Mon frère ! mon frère ! me refusez-vous donc une place ? » Cette place que réclamait La Boétie, il la lui a marquée glorieuse et impérissable dans la mémoire des hommes ; mais surtout il la garda et conserva

intacte, dans son cœur à lui. Toute la vie, selon sa belle expression, « il fera les obsèques » de son ami. Ses plus beaux jours, une ombre de tristesse les voilera désormais ; les plaisirs que désormais il goûtera ne seront plus des plaisirs sans mélange: l'ami disparu n'est pas là pour en prendre sa part.

« L'ancien Menander disait celui-là bien heureux qui avait pu rencontrer seulement l'ombre d'un ami : il avait certes raison de le dire, même (surtout) s'il en avait tâté. Car, à la vérité, si je compare tout le reste de ma vie, quoique, avec la grâce de Dieu, je l'aie passée douce, aisée, et, sauf la perte d'un tel ami, exempte d'afflictions pesantes, pleine de tranquillité d'esprit, ayant pris en payement mes commodités naturelles et originelles, sans en rechercher d'autres ; si je la compare, dis-je, toute, aux quatre années qu'il m'a été donné de jouir de la douce compagnie et société de ce personnage, ce n'est que fumée, ce n'est qu'une nuit obscure et ennuyeuse. Depuis le jour que je le perdis, je ne fais que traîner languissant, et les plaisirs mêmes qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte; nous étions à moitié de tout ; il me semble que je lui dérobe sa part... J'étais déjà si fait et accoutumé à être deuxième partout, qu'il me semble n'être plus qu'à demi. »

Son souvenir le suivra partout, toujours présent, ravivé parfois avec une telle intensité que rien ne peut plus distraire l'esprit de Montaigne:

comme ce jour où, écrivant d'Italie à son quasi-compatriote Arnaud d'Ossat, il revoit tout d'un coup la chère image d'Etienne de La Boétie, et laisse tomber sa plume, et longuement songe à celui qui n'est plus.

CHAPITRE III

LE MARIAGE DE MONTAIGNE.

Deux ans après la mort de La Boétie, un autre événement, mais qui, on peut l'affirmer, eut un moindre retentissement dans le cœur de Montaigne, vint modifier sa vie: Montaigne se maria, ou plutôt se laissa marier.

Le mariage l'effrayait ; jaloux de son indépendance, il ne pouvait songer sans appréhension à des liens qui nécessairement entraveraient ses actions et peut-être jusqu'aux libres démarches de son esprit. Mais, d'un autre côté, son père déjà vieux désirait lui voir contracter quelque union honorable; lui-même ne pouvait se dissimuler qu'il était temps de prendre une décision: il touchait à sa trente-troisième année; depuis la mort de La Boétie, l'existence lui paraissait bien vide et décolorée. Il avait bien essayé, pour se distraire de sa douleur, de devenir amoureux « par art et par étude » ; « l'amour me soulagea,

dit-il, et me retira du mal qui m'était causé par l'amitié. » Mais ce ne furent que « erreurs de jeunesse », plus tard rappelées peut-être avec trop de complaisance, lorsqu'à propos du « doux commerce des belles et honnêtes femmes », il nous fait ses confidences : « nos quoque oculos eruditos habemus, nous aussi, nous avons des yeux qui s'y connaissent. » En réalité, son âme n'avait été conquise par aucun amour vraiment profond et dominateur ; et il pouvait se demander si de nouveaux devoirs, plus doux que ceux qui le rattachaient au Parlement, ne chasseraient pas de son cœur tout ennui et toute inquiétude? Enfin — et cette raison sans doute dut être décisive — Montaigne pensait qu'il faut toujours se conformer à la coutume, et la coutume lui commandait de se marier. « De mon dessein, j'eusse fui d'épouser la Sagesse même, si elle m'eût voulu ; mais nous avons beau dire, la coutume et l'usage de la vie commune nous emporte ; la plupart de mes actions se conduisent par exemple, non par choix ; toutefois je ne m'y conviai pas proprement, on m'y mena ; et y fus porté, certes, plus mal préparé lors, et plus rebours, que je ne suis à présent après l'avoir essayé. » Il se décida donc, sans enthousiasme, et le 23 septembre 1565, il épousait Françoise de la Chassaigne, fille d'un conseiller au Parlement.

Il est peu question de Françoise de la Chassaigne dans les *Essais ;* et là-dessus, quelques historiens de Montaigne le félicitent de sa réserve. Il m'est difficile de croire à la réserve, à la discrétion, au tact de l'auteur des *Essais ;* ce sont là ses moindres qualités ; pour peu que le sujet l'y convie, il nous ouvre toutes grandes les portes de sa garde-robe et de son alcôve. N'y a-t-il pas dans son livre, au moins un passage, où il nous parle de sa femme, et que pour son bon renom d'homme réservé et discret, il faudrait effacer? S'il parle peu de sa femme, c'est qu'apparemment il n'a rien d'intéressant à nous en apprendre. Il en dit d'ailleurs assez pour nous permettre d'affirmer qu'il la respecta et l'aima sincèrement. « Ma femme, lui écrit-il, vous entendez bien que ce n'est pas le tour d'un galant homme, aux règles de ce temps-ci, de vous courtiser et caresser encore ; car ils disent qu'un habile homme peut bien prendre femme, mais que de l'épouser, c'est à faire à un sot. » Pour lui, sa maxime est toute opposée : « C'est trahison de se marier sans s'épouser. »

Je ne sais si je me trompe, mais dans les lignes suivantes, je crois trouver un accent ému de profonde tendresse. « Je vous dédie, lui dit-il, la lettre consolatrice de Plutarque à sa femme,..... bien marri de quoi la fortune vous a

rendu ce présent si propre, et que, n'ayant qu'une fille longuement attendue, au bout de quatre ans de mariage, il a fallu que vous l'ayez perdue dans le deuxième an de sa vie. »

Montaigne eut cinq filles ; quatre périrent en bas âge. Il ne semble pas avoir ressenti bien vivement (et cet aveu nous coûte) la perte de ses enfants : il avoue qu'il en a perdu « deux ou trois », en nourrice, « sinon sans regrets, au moins sans fâcherie. » Il déclare aussi qu'il ne trouve aucun charme à voir et à caresser les tout petits enfants.

« Je ne puis recevoir cette passion de quoi on embrasse les enfants à peine encore nés, n'ayant ni mouvement en l'âme, ni forme reconnaissable au corps, par où ils se puissent rendre aimables, et ne les ai pas soufferts volontiers nourrir près de moi. »

Il ira même jusqu'à prétendre que mieux vaut être

« père de l'Enéide que du plus beau garçon de Rome... Ce serait à l'aventure impiété en saint Augustin, si d'un côté on lui proposait d'enterrer ses écrits, de quoi notre religion reçoit un si grand fruit, ou d'enterrer ses enfants, au cas qu'il en eût, s'il n'aimait mieux enterrer ses enfants... Je fais grand doute que Phidias ou autre excellent statuaire aimât autant la conservation et la durée de ses enfants naturels, comme il ferait d'une

image excellente, qu'avec long travail et étude, il aurait parfaite selon l'art. »

Cette page... disons étonnante, a indigné les critiques qui l'ont prise au sérieux ; seul, croyons-nous, un homme de beaucoup d'esprit, M. Stapfer, l'approuve, et même l'admire, et ne se peut tenir de dire leur fait « à ces critiques qui ont vertueusement reproché à Montaigne, en se signant d'horreur, ce franc et bel aveu (1). » Si j'étais persuadé que Montaigne a parlé sérieusement, je ne sais si je me signerais d'horreur, mais, à coup sûr, mon admiration n'irait pas jusqu'à souscrire à de telles paroles. Heureusement, nous sommes beaucoup à ne voir là qu'une simple boutade. « On aurait tort, dit avec un grand bon sens J. Victor Le Clerc, de prendre au sérieux cette décision singulière qui révolte la nature, et qui n'est pas dans le caractère de Montaigne : son égoïsme ne va pas jusque-là. Mais trop souvent il a été jugé par des critiques superficiels qui l'ont pris à la lettre. »

C'est être injuste que de juger l'auteur des *Essais* sans appel, sur un passage isolé ; il convient d'en appeler de Montaigne à Montaigne

(1) STAPFER. *Montaigne*, p. 127, 1894 (Hachette).

lui-même : à telle page qui nous choque, opposons telle autre page qui dit tout juste le contraire ; et ces deux pages, si nous voulons enfin connaître la signification véritable de sa pensée multiple et diverse, contrôlons-les par son attitude dans la vie. N'aima-t-il pas les enfants, celui qui flétrit avec tant d'éloquence la barbarie des traitements qu'on leur infligeait ? celui qui réclama pour eux ce droit à l'indulgence, dont nous, hommes faits, abusons volontiers ? qui demandait aux pères de se laisser aimer, non de se faire craindre, et de goûter le plaisir d'entendre sur les lèvres de l'enfant le doux nom de « père » ? La vérité, c'est que Montaigne connut et pratiqua les devoirs de père de famille ; si son âme est fermée à de certaines émotions, s'il ne se sent point remuer par les grâces mignardes et les gestes adorablement gauches d'un petit enfant, dont l'intelligence et la sensibilité dorment encore, en revanche il se sent tout disposé à cultiver cette intelligence et cette sensibilité dès leur premier éveil. S'il avait eu un fils, nul doute qu'il n'eût consacré tous ses soins à son éducation. Des cinq filles qui naquirent, une seule, avons-nous dit, lui fut conservée, Eléonore, et elle fut élevée par sa mère. Montaigne nous en donne la raison : il estime que les mères sont plus aptes à l'édu-

cation des filles : « la police féminine a un train mystérieux, il faut le leur quitter. » Mais pour ne point s'occuper directement de l'éducation de sa fille, il était loin de s'en désintéresser ; les *Essais* nous en fournissent plus d'une preuve, comme aussi ils nous montreraient au besoin, non peut-être sans surprise pour quelques-uns, un Montaigne vrai papa, qui joue aux cartes avec sa femme et sa fille.

Qu'on ne s'y trompe pas, nous ne prétendons nullement que Montaigne fût très sensible aux intimes joies du foyer ; mais du moins, qu'on ne le représente pas comme un père dénaturé, qui eût mieux aimé « enterrer » sa fille Eléonore que les *Essais*. Lui qui chérit son père d'une affection si ardente, il n'aurait pas aimé ses enfants ? Fils pieux, il se serait montré à ce point père dénaturé ? Nous nous refusons à l'admettre ; et les vrais sentiments de son cœur, il nous semble qu'on les retrouve plus justement dans ces lignes toutes pénétrées d'amour paternel :

« J'essaierais, par une douce conversation, de nourrir en mes enfants une vive amitié et bienveillance, non feinte, en mon endroit ; ce qu'on gagne aisément envers des natures biens nées. Je veux mal à cette coutume, d'interdire aux enfants l'appellation paternelle, et leur en adjoindre une étrangère, comme plus révérentiale. Nous appelons Dieu tout-puissant, Père ; et dédai-

gnons que nos enfants nous en appellent : *j'ai réformé cette erreur en ma famille...* Quand je pourrais me faire craindre, j'aimerais encore mieux me faire aimer. »

CHAPITRE IV

TRADUCTION DE RAYMOND DE SEBONDE.

Le 18 juin 1568, Montaigne perdit son père. Nulle part il ne parle de sa mère; elle est absente de son œuvre, et, semble-t-il, de sa vie; tout au contraire, chaque fois que revient sous sa plume le nom de son père, « le meilleur père qui fut oncques ». il donne libre effusion à sa tendresse. Cette affection qui lui fait garder dans son cabinet « des longues gaules que son père portait ordinairement en la main », le décidera, malgré son peu de goût pour la truelle, à continuer les constructions que Pierre Eyquem avait entreprises au château, et que la mort interrompit.

« Mon père aimait à bâtir Montaigne où il était né, et en toute cette police d'affaires domestiques, j'aime à me servir de son exemple et de ses règles, et y attacherai mes successeurs autant que je pourrai. Si je pouvais mieux pour lui, je le ferais ; je me glorifie que sa

volonté s'exerce encore et agisse par moi. Jà Dieu ne permette que je laisse faillir entre mes mains aucune image de vie que je puisse rendre à un si bon père ! Ce que je me suis mêlé d'achever quelque vieux pan de mur et de ranger quelque pièce de bâtiment mal dolé (poli), ç'a été certes regardant plus à son intention qu'à mon contentement, et accuse ma fainéance de n'avoir passé outre à parfaire les beaux commencements qu'il a laissés en sa maison. »

Pour faire plaisir à son « bon » père, Montaigne s'était mis à traduire la *Théologie naturelle* de Raymond de Sebonde. Ce Raymond de Sebonde qui, sans Montaigne, serait aujourd'hui profondément ignoré, était un docte Espagnol, professeur de médecine et de théologie à Toulouse, où il mourut en 1432. Il avait composé en latin un ouvrage apologétique, *Theologia naturalis*, dont un exemplaire fut donné au père de Montaigne par Pierre Brunel, « homme de grande réputation et de savoir en son temps. »

« Et parce que la langue italienne et espagnole étaient familières à mon père, et que ce livre est bâti d'un espagnol baragouiné en terminaisons latines, Brunel espérait qu'avec bien peu d'aide il en pourrait faire son profit, et le lui recommanda comme livre très utile, et propre en la saison en laquelle il le lui donna ; ce fut lorsque les nouvelletés de Luther commençaient d'entrer en crédit, et ébranler en beaucoup de lieux notre ancienne créance. Or, quelques jours avant sa mort,

mon père ayant, de fortune, rencontré ce livre sous un tas d'autres papiers abandonnés me commanda de le lui mettre en français. »

Montaigne avait des loisirs ; de plus, il avait cette heureuse chance que Raymond de Sebonde se trouvait être un piètre écrivain ; son œuvre ne brillait d'aucune qualité littéraire, grave tort aux yeux du lecteur, mais pour un traducteur avantage précieux, et Montaigne s'en félicite.

Cependant, à traduire un ouvrage, que déparaient mille incorrections, le traducteur n'allait-il pas bien vite se dégoûter ? Il n'en fut rien ; solécismes et barbarismes blessaient sans doute le délicat et consommé latiniste qu'était Montaigne ; mais quel régal pour le penseur ! Voici un théologien qui abandonne le champ de la théologie, et « entreprend par raisons humaines et naturelles d'établir et vérifier contre les athéistes tous les articles de la religion chrétienne » ; et qui y réussit, du moins Montaigne l'affirme. Il ne peut croire que l'auteur d'un ouvrage si beau soit un Espagnol si peu connu ; il s'informe auprès de Turnèbe ; et Turnèbe, « qui savait toutes choses », lui répond qu'à son avis, c'est « quelque quintessence tirée de saint Thomas d'Aquin. » Toujours est-il que Mon-

taigne admire fort cette érudition et cette subtilité, et qu'il prend grand plaisir à le traduire et à le méditer ; quitte un peu plus tard, dans sa fameuse *Apologie*, à ruiner tout le système et à renverser toutes ces « imaginations. »

La traduction, quoique menée bon train, ne parut qu'en 1569; Pierre Eyquem ne put lire ces premières pages de son fils, écrites pour lui, et qui lui furent pieusement dédiées.

Montaigne était devenu, par la mort de son père, possesseur d'une fortune considérable ; désormais la surveillance de ses intérêts matériels devait l'appeler souvent au château de Montaigne ; nous savons d'autre part qu'il n'aimait guère ses fonctions de conseiller ; La Boétie n'était plus ; rien ne pouvait le retenir à Bordeaux. Il résolut donc de quitter le Parlement, et céda sa charge (juillet 1570) à Florimond de Raymond, appelé lui aussi à occuper un rang des plus honorables parmi les écrivains du XVI^e^ siècle.

Mais, avant de se fixer à Montaigne, il voulut accomplir un devoir cher à son cœur. Héritier des papiers de La Boétie, Montaigne estima que la publication de ces écrits pouvait servir à la gloire de son ami ; il publia, vers la fin de cette même année 1570, un volume où il avait réuni, outre quelques pièces de vers latins, trois tra-

ductions de La Boétie : la *Mesnagerie* de Xénophon (c'est-à-dire l'*Economique*), les *Règles de mariage* de Plutarque, la *Lettre de consolation* de Plutarque à sa femme ; il y inséra un *Discours sur la mort dudit seigneur*, qui n'est autre que cette touchante lettre à son père, dont nous avons cité quelques passages. Il ne donnait au public, comme on le voit, (et c'était sage précaution de sa part), ni le fameux *Discours de la Servitude volontaire*, ni les *Mémoires de nos troubles sur l'édit de janvier 1562*. Les vers français laissés par son ami ne parurent que l'année suivante (1571) et en partie seulement; ce ne fut que plus tard que Montaigne publia, dans les *Essais*, vingt-neuf sonnets inédits (I, 28), et non les moins beaux, si nous l'en croyons. Nous n'avons pas à juger ici du mérite littéraire des écrits de La Boétie. Si ces écrits n'ont pas toute la valeur que Montaigne se plaisait à leur reconnaître, il n'en est pas moins vrai qu'en les publiant, Montaigne a honoré à la fois les lettres françaises et la mémoire de son ami.

CHAPITRE V

ANNÉES DE RETRAITE. — LES DEUX PREMIERS LIVRES DES ESSAIS.

Montaigne a voulu conserver, comme une date à jamais mémorable, le souvenir du jour où, libre enfin, il quitta Bordeaux pour s'établir aux champs. Une très longue et très pompeuse inscription latine de sa librairie nous apprend que ce fut « la veille des calendes de mars, jour anniversaire de sa naissance, l'an du Christ 1571. » Elle nous apprend encore — ce dont nous nous doutions, — que, las depuis longtemps de ses fonctions de conseiller, il se réfugie avec bonheur au sein des « doctes vierges » ; c'est au château de Montaigne qu'il veut achever sa course, plus qu'à moitié faite ; en attendant, il consacre cette douce retraite « à sa liberté, à sa tranquillité, à ses loisirs. » Liberté, tranquillité, loisirs ! ce sont bien là, en effet, les mots qui durent sortir de ses lèvres et de son cœur. Il aspirait à vivre la vie simple,

silencieuse, indépendante, d'un gentilhomme campagnard, une vie dont la lecture et la réflexion abrègeront les heures trop lentes et relèveront la monotone vulgarité ; une vie telle, enfin, que la vivra, près de deux siècles plus tard, son illustre compatriote, Montesquieu. Rien n'indique que Montaigne songeât en ce moment à se prendre lui-même pour sujet d'étude. Exploiter ses domaines, mener une existence à la fois active et nonchalante, libre surtout de toute obligation, se promener à cheval le long de ses prés et de ses vignes, cependant qu'il rêvera à mille objets divers et surveillera ses ouvriers répandus dans les champs ; grâce à cette surveillance, grossir ses revenus, faire de larges économies, et, s'il faut tout dire, thésauriser : voilà ce qu'il semble avoir recherché en se retirant à la campagne.

Montaigne thésauriseur et avare ! cela peut surprendre ; et l'on aurait tort, en effet, de regarder comme l'un des traits de sa nature morale, ce qui ne fut qu'une crise passagère, une impression assez vite effacée ; mais la crise exista. Il connut les inquiétudes de l'avarice, c'est lui qui nous le dit :

« J'ai vécu en trois sortes de conditions, depuis être sorti de l'enfance. Le premier temps, qui a duré près

de vingt années, je le passai n'ayant autres moyens que fortuits et dépendant de l'ordonnance et secours d'autrui, sans état certain et sans prescription. Ma dépense se faisait d'autant plus allègrement et avec moins de soin qu'elle était toute en la témérité de la fortune. Je ne fus jamais mieux. »

C'était l'heureux temps : il engageait « ses hardes » ou vendait un cheval, ou bien encore il puisait à la bourse de ses amis, et jamais il ne lui advint de trouver leur bourse close, tant il apportait de « loyauté ménagère » à s'acquitter de sa dette, au jour fixé. Cette exactitude scrupuleuse était pour lui un besoin et un plaisir. « Je sens naturellement quelque volupté à payer : comme si je déchargeais mes épaules d'un ennuyeux poids et de cette image de servitude. »

Plus tard il eut de l'argent, et il se prit à l'aimer. En prévision des nombreux accidents qui pouvaient détruire sa fortune, il voulut économiser : calcul insensé, si « le sort a de quoi ouvrir cent brèches à la pauvreté au travers de nos richesses... et envoyer cul sur pointe toutes nos défenses » ; misérable calcul, puisque, pour parer à un malheur éventuel, on se plonge dans une infinité de maux présents. Le difficile, en effet, est « d'arrêter un point à l'épargne », et quand on est « pécunieux », de ne pas deve-

nir « avaricieux ». Montaigne a connu et décrit les tourments de l'avarice.

« Moi, qui ose tant dire de moi, ne parlais de mon argent qu'en mensonge, comme font les autres qui s'appauvrissent riches, s'enrichissent pauvres et dispensent leur conscience de jamais témoigner sincèrement de ce qu'ils ont : ridicule et honteuse prudence ! Allais-je en voyage? il ne me semblait être jamais suffisamment pourvu; et, plus je m'étais chargé de monnaie, plus aussi je m'étais chargé de crainte, tantôt de la sûreté des chemins, tantôt de la fidélité de ceux qui conduisaient mon bagage, duquel je ne m'assurais jamais assez, si je ne l'avais devant mes yeux. Laissais-je ma boîte chez moi? combien de soupçons et de pensements épineux, et qui pis est, incommunicables! J'avais toujours l'esprit de côté. »

Cette crise dura quelques années ; mais on voit, par les *Essais*, que la période aiguë ne fut pas longue : un avaricieux ne se serait jamais, comme le fit Montaigne, désintéressé de la conduite du « ménage » ; ses propres réflexions le guérirent bientôt, et ce qui acheva la cure, je croirais volontiers que ce fût la vanité. Pour paraître en bel équipage dans les villes de Suisse, d'Allemagne ou d'Italie, il écorna fortement ses « notables réserves », et cette dépense lui fut douce. Dès lors il eut pour maxime de vivre au jour le jour, dépensant ses

revenus, balançant ses recettes et ses dépenses.

Il faut bien avouer d'ailleurs que Montaigne, absolument étranger à toute occupation rurale, était incapable de surveiller ses biens ou de prendre goût à la culture de son domaine. Si nous l'en croyons, il ne savait compter « ni à jet (avec des jetons), ni à plume » ; il ne connaissait pas la plupart des monnaies ; à peine distinguait-il, dans son jardin, les choux et les laitues ; blé, avoine, froment, c'était tout un pour lui ; il ignorait les noms des principaux outils, les « grossiers principes de l'agriculture », ne se doutant même pas que le levain servit à faire du pain, et n'avait jamais vu greffer un arbre. Sans doute cette science du « ménage » n'est guère difficile à apprendre ; Montaigne le reconnaît, et pourtant, jamais il ne l'acquit. Etait-ce donc dédain de ces détails domestiques ? les jugeait-il peu dignes d'attirer son attention? Nullement ; la cause de cette inaptitude radicale à gérer sa maison, « c'est paresse et négligence inexcusable et puérile. » Croirait-on qu'il n'a jamais pu prendre sur lui de lire un contrat ou de parcourir ses titres de propriété ? La pensée seule de secouer ces paperasses poudreuses le faisait frémir. Et puis, une surveillance active ne va pas sans fâcheux

tracas. A peine les eut-il entrevus, il décida que mieux valait, pour son repos, fermer les yeux et « prêter la main à l'ignorance. » Ses gens le voleront, soit ; mais du moins il n'aura pas à constater, chaque soir, un larcin de deux ou trois écus ; d'autant plus, ajoute-t-il avec bonhomie, qu'«il faut laisser un peu de place à la déloyauté ou impudence de notre valet ; s'il nous en reste en gros de quoi faire notre effet, cet excès de la libéralité de la fortune, laissons-le un peu plus courre à sa merci : la portion du glaneur ! » Il en est quitte pour ajouter à son budget un article imprévu, l'article de « Paresse » ; chaque année, en son livre des dépenses, il écrit : « Item, pour mon humeur paresseuse, mille livres. » Voilà ce qu'il appelle pompeusement « gouverner ses biens. »

Ce gouvernement ne fut pas, malgré tout, aussi désastreux qu'on le pourrait croire ; à la fin de sa vie, Montaigne se rendra ce témoignage que, « sans office et sans bénéfice », il laisse sa maison aussi florissante, « sinon un peu mieux » que le jour où il y entra. Il est probable, comme le suppose M. Bonnefon, qu'il faut faire honneur à sa femme de ces résultats. « Avec une bonne grâce qu'il est permis de deviner, elle garda, pour elle-même, ce qui, dans la direction des affaires, rebutait si fort son

mari. Cette femme généreuse sut trouver dans son affection le sens des besoins du grand homme dont elle portait le nom ; prenant pour elle les soucis matériels, elle lui ménagea la retraite et le repos qui convenaient à sa nature d'observateur. »

Montaigne s'était réservé, dans sa solitude, un coin plus solitaire encore et plus retiré, d'où toutefois il apercevait, — cette vue calmait ses scrupules sans déranger sa nonchalance, — le va-et-vient des valets de ferme, et au loin, dans la campagne, les paysans qui cultivaient ses terres. Il avait fait aménager à son usage la tour qui se trouvait au-dessus de la porte du château ; c'est là qu'était sa « librairie » ; c'est là que les *Essais* furent composés. Pénétrons-y à la suite de Montaigne, qui nous en a laissé une description très exacte :

« Chez moi, je me détourne un peu plus souvent à ma librairie, d'où, tout d'une main, je commande à mon ménage... Elle est au troisième étage d'une tour ; le premier (1), c'est ma chapelle ; le second, une chambre et sa suite, où je me couche souvent pour être seul ; au-dessus, elle a une grande garde-robe ; c'était, au temps passé, le lieu plus inutile de ma maison. Je passe là et la plupart des jours de ma vie et la plupart

(1) En réalité, ce que Montaigne appelle le premier, c'est le rez-de-chaussée

des heures du jour ; je n'y suis jamais la nuit. A sa suite est un cabinet assez poli, capable à recevoir du feu pour l'hiver, très plaisamment percé : et si je ne craignais non plus le soin que la dépense, le soin qui me chasse de toute besogne, j'y pourrais facilement coudre à chaque côté une galerie de cent pas de long et douze de large, ayant trouvé tous les murs montés, pour autre usage, à la hauteur qu'il me faut. Tout lieu retiré requiert un promenoir; mes pensées dorment, si je les asseois; mon esprit ne va pas seul, comme les jambes l'agitent ; ceux qui étudient sans livre en sont tous là. La figure en est ronde, et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siège, et vient m'offrant, en se courbant, d'une vue, tous mes livres, rangés sur des pupitres à cinq degrés tout à l'entour. Elle a trois vues de riche et libre prospect, et seize pas de vide en diamètre. En hiver, j'y suis moins continuellement, car ma maison est juchée sur un tertre, comme dit son nom, et n'a point de pièce plus éventée que celle-ci, qui me plaît d'être un peu pénible et à l'écart, tant pour le fruit de l'exercice que pour reculer de moi la presse. C'est là mon siège ; j'essaie à m'en rendre la domination pure et à soustraire ce seul coin à la communauté et conjugale et filiale et civile; partout ailleurs, je n'ai qu'une autorité verbale, en essence, confuse. Misérable à mon gré, qui n'a chez soi où être à soi, où se faire particulièrement la cour, où se cacher. »

Il ne manque guère qu'un détail à cette riche description : Montaigne avait couvert d'inscriptions latines et grecques les solives qui soute-

naient le plafond de sa librairie. Il avait ainsi fait tracer au pinceau les maximes qui dans ses lectures l'avaient le plus frappé, celles dont il voulait faire la règle de sa vie et qu'il prenait

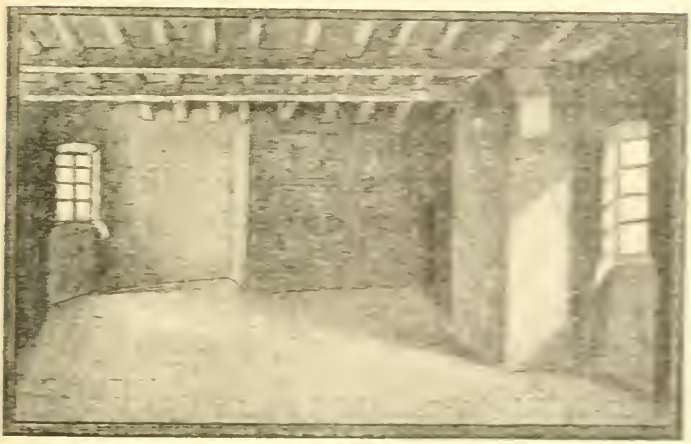

Intérieur de la bibliothèque de Montaigne.

Reproduction d'après [illegible], de M. Paul Bunoust.

soin, n'osant se fier à sa pauvre mémoire, d'avoir constamment sous les yeux.

N'allons pas cependant nous figurer Montaigne comme un solitaire, penché sur ses livres ou plongé dans d'interminables méditations : rien ne serait plus contraire à la vérité.

Il entend « resserrer non ses pas, mais ses désirs et son souci », et fuir non pas tant « la foule des hommes que la foule des affaires. » Sa solitude n'est point une Thébaïde ; de nombreux visiteurs en connaissent le chemin; on les accueille cordialement et simplement. Nulle cérémonie ; Montaigne a en horreur toutes les « ordonnances pénibles de notre courtoisie. » Réservé, froid et même « muet », quand les propos ne l'intéressent pas, vient-il à rencontrer des interlocuteurs qui ont su éveiller sa curiosité, alors Montaigne se livre tout entier; alors quels délicieux et piquants entretiens ! Longtemps avant La Fontaine, il a fait le tableau de la vive et libre causerie :

« En nos propos, tous sujets me sont égaux ; il ne me chaut qu'il n'y ait ni poids, ni profondeur; la grâce et la pertinence y sont toujours, tout y est teint d'un jugement mûr et constant, et mêlé de bonté, de franchise, de gaieté et d'amitié. S'il plaît à la doctrine de se mêler à nos devis, elle n'en sera point refusée, non magistrale, impérieuse et importune, comme de coutume, mais suffragante et docile elle-même ; nous n'y cherchons qu'à passer le temps ; à l'heure d'être instruits et prêchés, nous l'irons trouver sur son trône ; qu'elle se démette à nous pour ce coup, s'il lui plaît. »

Mais il est vrai que le commerce qu'il estime

le plus agréable et le plus sûr est celui des livres. Les voilà, les vrais amis que notre ingratitude ne blesse point, lorsqu'il nous arrive, étant heureux, de les négliger ; ils nous accueillent toujours d'un même visage souriant ; ils sont notre réconfort aux heures tristes, notre soutien parmi les âpres difficultés, « la meilleure munition » que Montaigne ait trouvée « à cet humain voyage » ; aussi recherche-t-il pardessus tout leur conversation, et le meilleur temps de sa vie, il le passe avec eux.

Montaigne lisait et méditait. De là, à écrire ses méditations, surtout si l'on est d'un « naturel propre à la communication », et surtout encore si « une trop lâche oisiveté vous presse », il n'y a qu'un pas : ce pas fut vite franchi.

En plus d'un chapitre des *Essais*, nous retrouvons le souvenir très précis des lectures qui ont excité la verve de Montaigne : ce sont, d'ordinaire, des passages de Sénèque ou de Plutarque. Souvent aussi, c'est au sortir d'un entretien qu'il consigne les réflexions qui se présentent à son esprit et en forme un chapitre. Un jour, par exemple, il rencontre un Italien, ancien maître d'hôtel du cardinal Caraffa, et, selon son habitude, l'interroge sur son art. Notre cuisinier ne se fait pas prier ; en termes pompeux et subtils, avec une gravité et une conte-

nance magistrale, il traita de cette « science de gueule », « comme s'il eût parlé de quelque grand point de théologie. » Montaigne le quitte, et écrit contre la fausse rhétorique ces pages si finement sensées qui ont pour titre : *De la vanité des paroles.*

Tous sujets lui sont bons ; son esprit réfléchi trouve partout, dans les spectacles qui s'offrent à lui, comme dans les accidents qui lui surviennent, matière à méditer et à philosopher. S'il voit un enfant monstrueux, « qui a un double corps... et des membres divers se rapportant à une seule tête », il songe à la situation politique de la France, et qu'il appartient au roi de maintenir les divers partis sous son autorité une et souveraine. Ou bien il nous contera comment, dans une promenade à cheval, il a failli perdre la vie, en ce terrible jour où « le petit homme (c'est de lui qu'il parle) et le petit cheval » roulèrent à douze pas, écrasés par un colosse « monté sur un puissant roussin. » Morale longuement développée : il faut nous apprivoiser à la mort. On voit combien Montaigne a raison de dire : « Je prends de la fortune le premier argument. »

Ainsi se formèrent au jour le jour, chapitre par chapitre, les deux premiers livres des *Essais* qui parurent en 1580, à Bordeaux, chez Simon

Millanges. Leur succès fut rapide et éclatant : les contemporains sont unanimes à le constater, et ceci d'ailleurs suffirait à le prouver, que lorsque, huit ans plus tard, le troisième livre fut publié, l'ouvrage portait ce titre significatif : *Essais de Michel, seigneur de Montaigne, cinquième édition.*

CHAPITRE VI

MONTAIGNE PENDANT LES GUERRES CIVILES

Le calme de cette retraite fut bien souvent troublé par les guerres civiles. Montaigne en put apercevoir de près toutes les horreurs, la Guyenne et la Gascogne ayant été l'un des principaux théâtres de ces luttes, qui, selon sa belle expression, « remplirent de haines parricides les courages fraternels. » Autour de lui, presque toute la noblesse était protestante : quels furent ses sentiments? à quel parti se rangea-t-il ?

On a trop répété qu'en sceptique avisé, en homme amoureux de sa tranquillité, il se tint renfermé dans les temples sereins de la sagesse, et qu'il évita soigneusement de s'engager dans la mêlée. C'est une erreur ; mais il est facile de comprendre comment certains passages des *Essais*, mal interprétés, ont dû faire naître cette opinion.

Montaigne n'a pas fortifié son château ; c'est

donc, semble-t-il, qu'il entend ainsi manifester à tous sa volonté de ne prendre aucune part à la guerre, son désir de n'être pas considéré comme belligérant? — Pas le moins du monde ; il voudrait seulement, si c'était possible, « soustraire ce coin (de Montaigne) à la tempête publique. » Impuissant à défendre sa maison, il s'assure que le meilleur moyen de la protéger contre toute attaque, c'est de ne la point protéger du tout ; et cette remarque est d'un fin psychologue :

« La défense attire l'entreprise, et la défiance, l'offense. J'ai affaibli le dessein des soldats, ôtant à leur exploit le hasard et toute matière de gloire militaire, qui a accoutumé de leur servir de titre et d'excuse... Je leur rends la conquête de ma maison lâche et honteuse ; elle n'est close à personne qui y heurte ; il n'y a pour toute provision qu'un portier d'ancien usage et cérémonie, qui ne sert pas tant à défendre ma porte, qu'à l'offrir plus décemment et gracieusement ; je n'ai ni garde ni sentinelle, que celle que les astres font pour moi. »

De même, Montaigne a dit ailleurs :

« A la vérité, et ne crains point de l'avouer, je porterais facilement une chandelle à saint Michel, l'autre à son serpent, suivant le dessein de la vieille ; je suivrai le bon parti jusques au feu, mais exclusivement, si je puis ; que Montaigne s'engouffre quand et (avec) la ruine publique ; mais, s'il n'est pas besoin, je saurai bon gré à

la fortune qu'il se sauve ; et, autant que mon devoir me donne de corde, je l'emploie à sa conservation. »

Ce langage, dit-on, est d'un sceptique, prêt à honorer d'une dévotion également fervente et également convaincue, saint Michel et « son serpent ». — Eh bien, non, celui qui parle ainsi n'est pas un sceptique ; ce n'est pas davantage un héros, je l'avoue, ou un candidat au martyre ; ce langage est tout simplement celui d'un homme qui n'aime pas les coups et fera tout au monde pour les éviter, tout, sauf manquer au devoir : car ne remarquez-vous pas ces petits mots, qui n'ont l'air de rien, et qui corrigent ce que ces phrases ont de peu héroïque et de peu chevaleresque : *si je puis, s'il n'est pas besoin, autant que mon devoir me donne de corde ?* Je me figure très bien Montaigne, malgré son titre de chevalier et ses belles pages sur la vie militaire, comme un brave homme de bourgeois, soldat par occasion : il considère la guerre comme un grand malheur pour son pays ; il critique, au besoin, la conduite des opérations, et les décisions de ses chefs ; mais, vienne l'heure du danger, il combattra avec courage, et saura, sans peur, affronter la mort que pourtant il est loin de souhaiter. Le modèle de Montaigne, c'est le Romain Atticus qui, « se tenant au juste

parti et au parti qui perdit, se sauva par sa modération, en cet universel naufrage du monde parmi tant de mutations et diversités. »

Sainte-Beuve lui-même, quand il oppose et compare la conduite de Montaigne à celle d'André Chénier combattant et mourant pour la liberté, n'est pas éloigné de penser que Montaigne, durant les guerres civiles, comme Siéyès sous la Terreur, n'a pas fait autre chose que de « vivre ». Sainte-Beuve se trompe. Montaigne s'est ému de nos divisions ; il a pris part à la lutte et s'est employé activement au triomphe de la cause qui lui paraissait juste et sacrée. Les trois livres des *Essais*, (car, dans ce chapitre, nous jugeons Montaigne aux différentes époques des guerres civiles), nous montrent qu'il fit toujours profession d'être catholique et royaliste.

C'est parmi les catholiques, dans les rangs de l'armée du Poitou, commandée par Montpensier, qu'il va tout d'abord se ranger ; ce qui le distingue de ses compagnons d'armes, c'est qu'il fait preuve, dans ces luttes, d'une rare et incroyable modération. Aucune haine ne grondait dans son cœur contre les protestants, parmi lesquels il comptait des amis, et même un de ses frères, M. de Beauregard.

« La cause générale et juste ne m'attache que modé-

rément et sans fièvre... La colère et la haine sont passions servant seulement à ceux qui ne tiennent pas assez à leur devoir par la raison simple. Toutes intentions légitimes et équitables sont d'elles-mêmes équables et tempérées. Sinon, elles s'altèrent en séditieuses et illégitimes. »

Il s'attache au parti qui lui paraît « le plus sain », mais, pour me servir d'une de ses expressions favorites, il ne « l'épouse » pas. Il juge catholiques et protestants avec la même impartiale sévérité. Ceux-ci, aux yeux de Montaigne, ont le grand tort de bouleverser l'Eglise et l'Etat, et il raille leur prétendue réforme. A ceux-là il reproche d'assouvir leurs haines, et de donner libre carrière à leurs rancunes ou à leur cruauté, sous couleur de défendre la religion. Tous, catholiques et protestants, sont coupables de réduire la religion à n'être que l'instrument de leurs intérêts

« Ceux qui l'ont prise à gauche, ceux qui l'ont prise à droite, ceux qui en disent le noir, ceux qui en disent le blanc, l'emploient si pareillement à leurs violentes et ambitieuses entreprises, s'y conduisent d'un progrès si conforme en débordement et injustice, qu'ils rendent douteuse et malaisée à croire la diversité qu'ils prétendent de leurs opinions. »

Les uns et les autres « pelotent les raisons divines » avec une rare impudence, et n'obéis-

sent qu'à leurs passions. Si l'on comptait les combattants qu'anime seul l'amour de la religion, combien en trouverions-nous ? « On n'en saurait bâtir une compagnie de gens d'armes complète. »

Une chose lui tient à cœur entre toutes: se maintenir « *hors le nœud du débat*, en équanimité et pure indifférence. » Aussi n'hésite-t-il pas à rendre pleine justice aux vertus ou aux talents de ses adversaires. Dans La Noue, il célèbre « la constante bonté, douceur de mœurs et facilité consciencieuse. » L'activité et la crâne bravoure d'Henri de Navarre le charment au plus haut point ; il entretient avec lui de cordiales relations, et Henri, qui apprécie sa droiture, le nomme en 1577 gentilhomme de sa chambre. Théodore de Bèze lui paraît devoir être compté parmi les plus grands poètes de son temps. Une telle opinion sur un poète protestant a beau scandaliser le « frater » chargé à Rome d'examiner la doctrine des *Essais* ; Montaigne n'en démord pas. Ne va-t-il pas jusqu'à louer l'habile facture des pamphlets huguenots « qui partent parfois de bonne main, et qu'il est grand dommage n'être embesognés à meilleur sujet? »

Nous ignorons d'ailleurs s'il prit part à des combats et à quels combats ; nous savons sim-

plement que le duc de Montpensier l'employa comme négociateur et le chargea d'une mission des plus délicates auprès du Parlement de Bordeaux. Montaigne devait encourager les magistrats de cette ville à persévérer dans leur fidélité à la cause catholique et royaliste, et leur montrer en même temps la nécessité d'une vigilance qui s'imposait chaque jour plus active et plus rigoureuse. Le 11 mai 1574, Montaigne fut reçu au Parlement et s'acquitta de sa mission avec un plein succès. Le discours qu'il prononça à cette occasion n'a pas été conservé ; mais nous connaissons ses idées et les sentiments du Parlement bordelais ; nul doute que, tout en prêchant la cause royale, il n'ait fait en même temps un éloquent appel à la concorde et à la modération.

Combien étaient-ils autour de Montaigne, ceux qui comprenaient et approuvaient sa tolérance ? chez presque tous, les passions étaient trop excitées ; chez les meilleurs, les convictions trop fortes, pour qu'il ne devînt pas suspect aux deux partis. « Je fus pelaudé à toutes mains, nous dit-il ; au gibelin, j'étais guelfe ; au guelfe, gibelin. » Une seule consolation lui reste : comme citoyen, il gémit des calamités publiques, et certaines pages des *Essais* sont de véritables discours sur les

misères du temps ; homme privé, il assiste au pillage de sa maison, que l'absence de toute garnison n'a point protégée, comme il l'espérait ; il est atteint dans ce qui lui est le plus cher, sa tranquillité, son oisiveté ; — mais du moins l'observateur curieux, à qui ces troubles offrent une si riche matière, est vivement intéressé, et c'est là une compensation précieuse à tous ces maux qui accablent le citoyen et le seigneur de Montaigne.

« Sachons gré au sort de nous avoir fait vivre en un siècle non mol, languissant ni oisif : tel qui ne l'eût été par autre moyen se rendra fameux par son malheur. Comme je ne lis guère ès histoires ces confusions des autres états, que je n'aie regret de les avoir pu mieux considérer, présent : ainsi fait ma curiosité que je m'agrée aucunement (quelque peu) de voir de mes yeux ce notable spectacle de notre mort publique, ses symptômes et sa forme ; et puisque je ne la puis retarder, je suis content d'être destiné à y assister et m'en instruire. »

CHAPITRE VII

MONTAIGNE EN VOYAGE. — JOURNAL DE VOYAGE.

Montaigne jouit d'une constitution robuste jusque vers l'âge de 47 ans ; cependant, à mesure qu'il vieillissait, il se sentait pris de vagues inquiétudes. « J'avais pensé maintes fois, à part moi, que j'allais trop avant, et qu'à faire un si long chemin, je ne faudrais pas de m'engager enfin en quelque malplaisante rencontre. » Il se demandait donc quelle surprise lui ménageait ce qu'il appelle gaiement « la libéralité des ans. » Ce « nouvel acquest » fut la gravelle, de tous les maux celui justement que dès son enfance il redoutait le plus. « Il est à croire, dit-il, que je dois à mon père cette qualité pierreuse, car il mourut merveilleusement affligé d'une grosse pierre qu'il avait en la vessie. » Peu à peu il se familiarise avec sa « colique » ; il la supporte avec courage, se contentant, quand la douleur est trop forte, « de gémir, sans brailler. »

Bientôt même il entre en composition « avec le vivre coliqueux », et finit par y trouver de quoi se consoler et de quoi espérer, « tant les hommes sont acoquinés à leur être misérable ! » Aussi bien, nul mal n'a, comme le sien, de nombreux et précieux avantages. « La gravelle se prend plus volontiers aux grands : son essence a de la noblesse et de la dignité » ; et cela flatte notre vanité. C'est un mal qui remplit le peuple de crainte et de pitié ; on nous plaint, et, à peu de frais, nous acquérons grand renom de courage. Point trop gênant, « il fait son jeu à part et nous laisse faire le nôtre. » Ce n'est point un trouble-fête, et nous permet à notre aise de courir, de dîner et de jouer. Bien plus, il semble nous garantir d'autres accidents plus graves. N'est-ce pas vraiment un bon et utile compagnon ? Et quelle joie subite et ineffable, alors que brusquement la souffrance a cessé et que le bien-être renaît ! « Est-il rien doux au prix de cette soudaine mutation, quand d'une douleur extrême je viens à recouvrer, comme d'un éclair, la belle lumière de la santé, si libre et si pleine, comme il advient en nos soudaines et plus âpres coliques ? »

Cependant, à vrai dire, Montaigne, qui essaie par ces arguments « et forts et faibles » d'endormir et d'amuser son imagination, ne serait

pas fâché de guérir : mais comment guérir ? Il ne croit pas à la médecine et professe à l'égard des médecins une défiance et un mépris héréditaires. Heureusement, il admet la vertu naturelle de certaines eaux ; il prend donc le parti de parcourir une partie de la Suisse, de l'Allemagne, l'Italie presque tout entière, et d'aller demander aux sources fameuses de Plombières, de Bade, de Lucques, sinon la guérison, du moins quelque adoucissement. Mettons les choses au pis : s'il n'obtient ni l'un ni l'autre, toujours est-il qu'il aura voyagé ; il aura visité des pays inconnus, observé des peuples, dont ni les lois, ni les institutions, ni les mœurs ne sont les siennes, frotté et « limé sa cervelle » contre celle d'hommes nouveaux. On sait combien Montaigne aime les voyages ; n'était la dépense (car il voyage en équipage « non nécessaire seulement, mais encore honnête »), quelles belles chevauchées il entreprendrait à travers l'Europe! Il a longuement insisté sur le charme et l'utilité des voyages, dans le chapitre de l'Institution des enfants ; ailleurs encore, il développe les mêmes idées.

« Le voyager me semble un exercice profitable : l'âme y a une continuelle exercitation à remarquer des choses inconnues et nouvelles ; et je ne sache point

meilleure école, comme j'ai dit souvent, à façonner la vie, que de lui proposer incessamment la diversité de tant d'autres vies, fantaisies et usances, et lui faire goûter une si perpétuelle variété des formes de notre nature. Le corps n'y est ni oisif, ni travaillé : et cette modérée agitation le met en haleine. Je me tiens à cheval, sans démonter, tout coliqueux que je suis, et sans m'y ennuyer, huit et dix heures ; nulle saison ne m'est ennemie, que le chaud âpre d'un soleil poignant ; car les ombrelles, de quoi, depuis les anciens Romains, l'Italie se sert, chargent plus les bras qu'elles ne déchargent la tête... »

On retrouve dans les *Essais* de nombreux souvenirs de ce voyage ; mais bien des incidents, et des plus curieux, nous auraient échappé si Montaigne n'avait eu l'heureuse idée de faire son Journal de voyage. Retrouvé longtemps après la mort de Montaigne dans les vieux papiers du château, ce *Journal* (dont une partie est écrite en italien) fut publié en 1774 par Meusnier de Querlon. Il nous permet de suivre Montaigne, étape par étape, presque depuis le jour où il partit, 22 juin 1580, jusqu'à l'heure du retour, 30 novembre 1581.

Quoi qu'on en dise, ce *Journal* présente un véritable intérêt littéraire ; non qu'il puisse être comparé aux *Essais*, même de loin ; mais on y trouve pourtant des pages de premier ordre ; et surtout, ce qui en fait le grand charme, nous as-

sistons pour ainsi dire à l'éclosion de la pensée même de Montaigne. Ces lignes qu'il dicte à son secrétaire ou qu'il griffonne d'une main rapide, Montaigne ne les destine pas à la publicité. Or, si naturel que soit le style des *Essais*, Montaigne était trop sensible aux beautés littéraires pour n'être pas, peu ou prou, soucieux de trouver pour sa pensée, et au besoin de créer, des expressions fortes, délicates, précises, toujours imagées. Ici, l'idée s'offre à nous, telle qu'elle s'est présentée à Montaigne ; nul apprêt, nul artifice, nulle coquetterie ; ce premier jet d'un esprit vif et primesautier nous révèle, mieux encore que les *Essais*, les qualités natives de l'écrivain.

Au point de vue moral, et pour la parfaite connaissance de l'homme, le *Journal* est un document infiniment précieux : on peut dire que c'est le complément, et comme la contre-épreuve des *Essais*.

Qu'on parcoure le *Journal* ; on verra Montaigne attentif, dans chaque ville où il s'arrête, à étudier les mœurs et les coutumes des habitants ; aucun détail ne rebute sa curiosité asservie à la plus minutieuse observation des faits les plus humbles. Ici il remarque que les escaliers ont des tapis ; là « qu'il n'est si petite maison de village qui ne soit vitrée » ; ailleurs,

qu'on a l'habitude de « repeindre souvent les villes, ce qui leur donne un visage tout fleurissant. » Il pousse ses investigations jusqu'à la cuisine, fait attention à la forme inusitée de certaines broches, note des recettes culinaires, et regrette, entre autres choses, de n'avoir pas amené avec lui un cuisinier, pour l'initier aux sauces allemandes. Sur les barbiers d'Italie, il porte un jugement sévère : « Non ho trovato un solo buono barbiere a tosarmi la barba e il pelo (1)... »

Le plus souvent, l'observation de Montaigne ne s'attarde pas à des détails aussi vulgaires. Il s'attache surtout à observer le caractère des habitants : et, pour mieux s'en rendre compte, fait appel à la complaisance du curé ou du ministre protestant ; s'il ne peut trouver ni ministre ni curé, il se rabat sur le maître d'école. C'est ainsi qu'un jour, en Allemagne, il va trouver le maître d'école et l'interpelle en latin (car Montaigne ignorait l'allemand). Il faut croire que le latin de Montaigne était trop savant pour le pauvre magister ; celui-ci ne répond rien ; aussi le secrétaire de Montaigne le traite-t-il de belle façon : « c'était un sot, de qui on ne

(1) Je n'ai pas trouvé un seul barbier capable de me bien tailler la barbe et les cheveux.

put tirer nulle instruction. » Parfois il a la bonne fortune de pouvoir causer avec un savant ; il n'a garde de manquer ces occasions. A Bâle, ce fut un vrai régal : « Nous y vîmes force gens de savoir. » Montaigne s'entretint longuement avec les pasteurs calvinistes, et en particulier avec le célèbre François Hotman.

Les discussions théologiques ne l'empêchent pas d'ailleurs de noter que les Bâlois « ont cela, que leur horloge sonne toujours les heures d'une heure avant le temps. » Il veut savoir la cause de cette bizarrerie ; les Bâlois lui répondent « qu'autrefois une telle faute de leur horloge, fortuite, préserva leur ville d'une entreprise qu'on y avait faite. » Montaigne ne parle pas d'une légende plus malicieuse qui attribue une autre origine à cette singulière coutume. Les méchantes langues disaient donc que cet usage remontait à l'époque du concile de Bâle : on avait imaginé d'abréger ainsi la durée des séances, afin de permettre aux Pères de dîner un peu plus tôt.

Montaigne essaie de se mêler le plus possible à la vie des peuples qu'il traverse. Avec quelle verve il raille ces faux voyageurs qui sont surpris et fâchés de ne plus trouver, hors de France, les coutumes de France, et qui traitent de barbare ce qui leur est étranger !

« Quand j'ai été ailleurs qu'en France, et que pour me faire courtoisie, on m'a demandé si je voulais être servi à la française, je m'en suis moqué et me suis toujours jeté aux tables les plus épaisses d'étrangers. J'ai honte de voir nos hommes enivrés de cette sotte humeur, de s'effaroucher des formes contraires aux leurs; il leur semble être hors de leur élément, quand ils sont hors de leur village; où qu'ils saillent, ils se tiennent à leur façon et abominent les étrangères. Retrouvent-ils un compatriote en Hongrie, ils festoient cette aventure; les voilà à se rallier et à se recoudre ensemble, à condamner tant de mœurs barbares qu'ils voient : pourquoi non barbares, puisqu'elles ne sont françaises? »

Quant à ceux-là, plus ridicules encore, qui parcourent un pays sans le voir, et « ne prennent l'aller que pour le revenir », Montaigne les dépeint en deux traits : « ils voyagent couverts et resserrés, d'une prudence taciturne et incommunicable, se défendant de la contagion d'un air inconnu. » Montaigne, lui, ne va pas chercher des Gascons en Sicile, et rien ne lui est plus fâcheux, à Rome, que de rencontrer tant de compatriotes qui le saluent en sa langue.

Il se rend bien compte que les voyages lui plaisent tant, non seulement parce qu'ils satisfont sa curiosité naturelle, mais encore parce que, loin de ses terres et de son pays, aucun souci n'agite son esprit. Un seul regret : que n'a-t-il un ami à qui communiquer ses im-

pressions et faire partager son bonheur ! Oh ! un ami ! cette plainte douloureuse qui retentit si souvent dans les *Essais* attriste plus d'une page du *Journal*. « Sentiva un solo difetto di compagnia che mi fusse grata, essendo sforzato di gustare questi beni solo e senza communicatione (1). » Pourtant, il n'était pas seul ; avec lui voyageaient un de ses frères, Bertrand de Montaigne, seigneur de Mattecoulon, qui devait avoir à Rome ce duel dont il est parlé dans les *Essais* ; Bertrand de Cazalis, seigneur de Fraise, le seigneur du Hautoi et le seigneur d'Estissac ; mais ces compagnons de route ne goûtaient pas comme lui le plaisir d'aller à droite et à gauche, d'abandonner sans regret l'itinéraire tracé, de pousser plus avant, parfois même de revenir sur ses pas ; écrivain ou voyageur, Montaigne est grand ami des longs détours et des plaisantes digressions ; la fantaisie est son guide. Il s'attardait en Allemagne, et ces retards désespéraient ses compagnons pressés de voir l'Italie.

« Je crois à la vérité, nous dit son secrétaire, que s'il eût été seul avec les siens, il fût allé plutôt à Cracovie ou vers la Grèce par terre, que de prendre le tour vers

(1) La seule chose qui me fit défaut, c'étaient des compagnons agréables ; j'étais forcé de goûter ces biens, tout seul, sans avoir avec qui les partager.

l'Italie ; mais le plaisir qu'il prenait à visiter les pays inconnus, lequel il trouvait si doux que d'en oublier la faiblesse de son âge et de sa santé, il ne le pouvait imprimer à nul de la troupe, chacun ne demandant que la retraite, tandis que lui, il avait accoutumé de dire qu'après avoir passé une nuit inquiète, quand au matin il venait à se souvenir qu'il avait à voir ou une ville ou une nouvelle contrée, il se levait avec désir et allégresse ; je ne le vis jamais moins las ni moins se plaignant de ses douleurs, ayant l'esprit, et par chemin et en logis, si tendu à ce qu'il rencontrait, et recherchant toutes occasions d'entretenir les étrangers, que je crois que cela amusait son mal. Quand on se plaignait à lui de ce qu'il conduisait souvent la troupe par chemins divers et par contrées, revenant souvent bien près d'où il était parti, il répondait qu'il n'allait quant à lui en nul lieu que là où il se trouvait, et qu'il ne pouvait faillir ni tordre sa voie, n'ayant nul projet que de se promener par des lieux inconnus ; et pourvu qu'on ne le vît pas retomber sur la même voie et revoir deux fois même lieu, qu'il ne faisait nulle faute à son dessein. Et quant à Rome où les autres visaient, il la désirait d'autant moins voir que les autres lieux, qu'elle était connue d'un chacun, et qu'il n'y avait laquais qui ne leur pût dire nouvelles de Florence et de Ferrare. Il disait aussi qu'il lui semblait être comme ceux qui lisent quelque fort plaisant conte, d'où il leur prend crainte qu'il vienne bientôt à finir, ou un beau livre : lui de même prenait si grand plaisir à voyager qu'il haïssait le voisinage du lieu où il se dût reposer. »

Si charmée que soit d'ailleurs la curiosité

de Montaigne, par les spectacles toujours changeants qui frappent ses yeux et son esprit, il n'oublie point de surveiller ses reins et de noter soigneusement toutes les coliques qu'il ressent. Son *Journal* ressemble beaucoup à un bulletin de santé ; ce carnet d'un philosophe est souvent imprégné de senteurs d'officine. Comme le dit Sainte-Beuve d'une façon aussi juste que pittoresque, Montaigne « va semant ses pierres et ses graviers sur la route » ; ajoutons qu'il les compte et en décrit la couleur et la forme, et en mesure la grosseur. Ne lui en faisons pas un crime : c'est pour lui, pour lui seul, qu'il enregistre ces détails intimes. A quel malade reprochera-t-on de s'observer, d'étudier la marche du mal qui le travaille, et de chercher à reconnaître les causes qui semblent en exciter ou en apaiser la violence ? C'est ce que fait Montaigne ; mais, comme il n'a pas de mémoire, il a recours, nous dit-il, à la mémoire de papier.

« Je suis obligé à la fortune de quoi elle m'assaut si souvent de même sorte d'armes ; elle m'y façonne et m'y dresse par usage, m'y durcit et habitue ; je sais à peu près meshuy en quoi j'en dois être quitte. A faute de mémoire naturelle, j'en forge de papier : et, comme quelque nouveau symptôme survient à mon mal, je l'écris : d'où il advient que asture (à cette heure) étant quasi passé par toute sorte d'exemples, si quelque étonnement me me-

nace, feuilletant ces petits brevets décousus, comme des feuilles sibyllines, je ne faux plus de trouver où me consoler de quelque pronostic favorable en mon expérience passée. »

Aucun événement important ne signale d'ailleurs ce long voyage; partout accueilli avec respect, il parle, non sans une pointe de vanité, des vins d'honneur qu'on lui offre. Il est heureux de se conformer à l'usage, et de laisser çà et là ses armoiries, comme souvenir de son passage, à Plombières, à Augsbourg, à Pise et ailleurs ; à Pise, il les fait « blasonner et dorer avec de belles et vives couleurs », et clouer au mur de sa chambre, sous la réserve expresse « qu'elles y resteraient » ; l'hôtelier le promit « et en fit serment. » Montaigne a eu soin de les décrire : « Je porte d'azur semé de trèfles d'or, à une patte de lyon de même, armée de gueules, mise en fasce. »

A Ferrare, il vit le Tasse enfermé à l'hôpital des fous, l'hôpital Sainte-Anne. « J'eus plus de dépit encore que de compassion de le voir à Ferrare en si piteux état, survivant à soi-même, méconnaissant et soi et ses ouvrages, lesquels sans son su et toutefois à sa vue, on a mis en lumière incorrigés et informes. » Aux Bains della Villa, il donne un grand bal dont il nous

conte le beau succès ; mais c'est à Rome qu'il se plut le mieux ; il y séjourna quatre mois et demi, avide de tout voir : les ruines, les églises, les vignes fameuses, « jardins et lieux de plaisir de beauté singulière », le supplice d'un assassin, la circoncision d'un Juif, les cérémonies de la semaine sainte, les confréries des Pénitenciers, les pompes pontificales, les réjouissances du peuple pendant le carnaval, les manuscrits de la bibliothèque vaticane, rien ne lui échappe ; rien, si ce n'est, dit-on, les admirables manifestations de l'art italien au XVI^e^ siècle.

Montaigne semble ignorer les noms et les œuvres d'André del Sarto, de Léonard de Vinci, du Corrège, de Raphaël, de Michel-Ange, mort à peine depuis seize ans. Comment expliquer ce silence, que lui ont reproché, entre autres, Chateaubriand et Stendhal, ce dernier pour en conclure, d'une façon assez inattendue, que les Français sont impuissants à comprendre les arts? Si l'on se rappelle que dans Rabelais, qui visita l'Italie à plusieurs reprises, il n'y a pas trace non plus d'émotions artistiques, peut-être sera-t-on amené à penser avec Chateaubriand qu'au XVI^e^ siècle, « les idées sur les arts, sur l'influence philosophique des génies qui les ont agrandis ou protégés, n'étaient point encore nées. » En outre, penchés en quelque sorte sur

la vie agissante et si mouvementée de leurs contemporains, Montaigne et Rabelais, et d'une façon générale, les penseurs de ce temps, ne pouvaient guère s'intéresser qu'à ces forces dont le retentissement est immédiat dans l'esprit et le cœur, la pensée et l'acte, les livres et les faits. Enfin — et c'est par ceci qu'il eût fallu commencer, — le reproche adressé à Montaigne est juste en partie, mais en partie seulement. S'il ne prononce pas le nom de Raphaël et de Michel-Ange, si nulle part il ne nous confie ses impressions d'art, il ne faut pas oublier qu'il rappelle avec éloge les belles œuvres admirées à Vérone, à Florence, à Rome et ailleurs. A Rome, pour ne citer que cet exemple, il nous avertit qu'il est « descendu au Vatican pour y voir les statues enfermées aux niches du Belvédère et la belle galerie que le Pape dresse des peintures de toutes les parties d'Italie. »

Il obtint une audience de Grégoire XIII, qui lui fit, à l'en croire, un accueil particulièrement aimable. Il n'eut d'ailleurs qu'à se louer de la cour pontificale, pendant tout son séjour à Rome. On lui avait confisqué, à son arrivée, les *Essais* qui furent l'objet d'un assez long examen théologique. Le Maître du Sacré Palais avait confié cet examen à un « Frater français » dont le rapport, en somme favorable, renfermait pourtant

un certain nombre de critiques. C'est ainsi qu'on blâmait Montaigne d'avoir usé du mot de Fortune, nommé des poètes hérétiques, excusé l'empereur Julien, soutenu que « celui qui priait devait être exempt de vicieuse inclination pour ce temps », estimé cruauté ce qui est au delà de la mort simple, et enfin recommandé de « nourrir un enfant à tout faire. »

Montaigne a décrit, dans le *Journal*, la scène très curieuse où le Maître du Sacré Palais, accompagné d'un autre monsignor italien, vint lui communiquer les conclusions du « Frater. » « Il se contentait tant, dit-il, des excuses que je faisais sur chaque article d'animadversion, qu'il remit à ma conscience de rhabiller ce que je verrais être de mauvais goût. Je le suppliai, au rebours, qu'il suivît l'opinion de celui qui avait jugé. Mais ledit Maestro, qui est un habile homme, m'excusait fort et me voulait faire sentir qu'il n'était pas fort de l'avis de cette réformation, et plaidait fort ingénieusement pour moi, en ma présence, contre un autre qui me combattait. » La situation, on le voit, ne manquait pas d'être piquante. En fin de compte on fit des excuses à Montaigne.

Le 15 avril, comme il était allé prendre congé de ce bon Maestro del Sacro Palazzo et de son compagnon, ceux-ci le prièrent de regarder

comme non avenue la censure des *Essais*, censure « en laquelle autres Français les avaient avertis qu'il y avait plusieurs sottises. Et non contents de cette rétractation, ils ajoutèrent les paroles les plus flatteuses, « qu'ils honoraient et mon intention et affection envers l'Eglise, et ma suffisance, et estimaient tant de ma franchise et conscience qu'ils remettaient à moi-même de retrancher en mon livre, quand je le voudrais réimprimer, ce que j'y trouverais trop licencieux, et entr'autres choses les mots de Fortune (1). » Montaigne se confondit en remerciements, et on se sépara enchanté de part et d'autre. « Il me sembla les laisser fort contents de moi, et pour s'excuser de ce qu'ils avaient ainsi curieusement lu mon livre et condamné en quelques choses, m'allèguèrent plusieurs livres de notre temps, de cardinaux et religieux de très bonne réputation, censurés pour quelques telles imperfections qui ne touchaient nullement la réputation de l'auteur ni de l'œuvre en gros, me prièrent d'aider à l'Eglise

1) Pour le dire en passant, Montaigne laisse subsister les mots incriminés; mais, dans l'édition de 1588, il ajoute quelques lignes, et déclare qu'il se sert de ces paroles contraires à la discipline, verbis indisciplinatis, fortune, destinée, accident, heur et malheur, et les dieux « d'une façon laïque, non cléricale, et toujours religieuse. »

par mon éloquence (ce sont leurs mots de courtoisie). » Et Montaigne, très flatté sans doute d'être comparé à des cardinaux, conclut, pour ne pas être en reste de politesse : « Ce sont *personnes de grande autorité et cardinalables.* »

Mais la satisfaction qui flatta le mieux sa vanité, fut la « Bulle authentique de bourgeoisie romaine... pompeuse en sceaux et lettres dorées. » Dans le *Journal*, il avoue que, pour l'obtenir, il employa « tous ses cinq sens de nature. » On a voulu voir dans cet aveu une contradiction avec la phrase des *Essais* où il parle de cette Bulle « octroyée avec toute gracieuse libéralité. » Ne peut-on supposer que cette « libéralité » dont il parle, désigne simplement la remise complète de ce que nous appelons aujourd'hui les droits de la Chancellerie ? Dans ce cas, toute contradiction disparaîtrait. Toujours est-il que ce titre de citoyen romain lui fit grand plaisir ; il transcrit tout au long dans les *Essais* les paroles solennelles de ce précieux document. Vanité ? c'est possible ; mais quel homme en est exempt ?

« N'étant bourgeois d'aucune ville, je suis bien aise de l'être de la plus noble qui fut et qui sera oncques. Si les autres se regardaient attentivement, comme je fais, ils se trouveraient, comme je fais, pleins d'inanité et de fadaise. De m'en défaire, je ne puis, sans me défaire

moi-même. Nous en sommes tous confits, tant les uns que les autres ; mais ceux qui ne le sentent en ont un peu meilleur compte ; encore ne sais-je. »

Montaigne était aux Bains della Villa lorsqu'il apprit, le 7 septembre, que ses concitoyens venaient de le choisir pour maire de Bordeaux. Son premier mouvement fut de refuser : cet honneur, qui était une charge, n'allait-il pas troubler son oisiveté, sa tranquillité d'âme, et tout d'abord ce voyage qu'il aurait voulu prolonger encore ? Il revint cependant sur ses pas; à Rome, où il ne fit guère que passer cette fois, il trouve une lettre des Jurats de Bordeaux qui le prient de venir au plus tôt. Sans trop de hâte, il prend le chemin de France par Milan, le mont Cenis, Lyon, Limoges, et arrive à Montaigne le jeudi 30 novembre 1581. « Par ainsi avait duré mon voyage dix-sept mois huit iours »

CHAPITRE VIII

MONTAIGNE MAIRE DE BORDEAUX.

Le premier mouvement de Montaigne, nous l'avons dit, fut de refuser la charge, — des plus honorables à cette époque et des plus importantes, — à laquelle ses concitoyens venaient spontanément de l'appeler. Il l'accepta néanmoins, un peu par reconnaissance, car une telle confiance ne pouvait que le toucher; mais surtout pour obéir au roi qui, dans une lettre des plus flatteuses, lui enjoignait de se résigner à être maire de Bordeaux; il est fort possible aussi que la vanité n'ait pas été absolument étrangère à sa décision. Je sais bien qu'il a raillé ces « dignités de quartier », dont tout le bruit « ne se promène que d'un carrefour de rue à l'autre ». Ces magistrats municipaux qui prennent grand soin de transmettre à la postérité, gravé sur le marbre, le souvenir de leur gouvernement, excitent sa verve et son hu-

meur. « Le marbre élèvera vos titres tant qu'il vous plaira, pour avoir fait rapetisser un pan de mur ou décrotter un ruisseau public ; mais non pas les hommes qui ont du sens. » Cela ne l'empêche pas, en ce qui concerne la mairie de Bordeaux, d'estimer que c'est une « charge d'autant plus belle qu'elle n'a ni loyer ni gain autre que l'honneur de son exécution », et de rappeler avec quelque fierté que son prédécesseur et son successeur ont été deux illustres maréchaux de France.

Cette charge, qui durait deux ans, pouvait être continuée pendant deux autres années : honneur exceptionnel, et Montaigne l'obtint. Il fut donc maire de Bordeaux de 1581 à 1585.

De caractère très franc et très loyal, Montaigne voulut d'abord se faire connaître tout entier, qualités et défauts, à ceux qui l'avaient nommé.

« A mon arrivée, je me déchiffrai fidèlement et consciencieusement tout tel que je me sens être : sans mémoire, sans vigilance, sans expérience et sans vigueur, sans haine aussi, sans ambition, sans avarice et sans violence : à ce qu'ils fussent informés et instruits de ce qu'ils avaient à attendre de mon service ; et parce que la connaissance de feu mon père les avait seule incités à cela et l'honneur de sa mémoire (on voit que Montaigne avait ses heures de modestie), je leur ajoutai bien claire-

ment que je serais très marri que chose quelconque fît autant d'impression en ma volonté, comme avaient fait autrefois en la sienne leurs affaires et leur ville, pendant qu'il l'avait en gouvernement. »

Pour lui, il se refuse à « suivre ce train », qu'il loue chez son père avec une piété attendrie. Ses maximes sont tout autres. Quelles sont-elles, et comment un philosophe doit-il se comporter, s'il est appelé à des fonctions publiques?

Sa réponse est très nette, et de nature à surprendre ceux qui ne veulent voir en Montaigne qu'un aimable sceptique ou un égoïste souriant. « Je ne veux pas, déclare-t-il, qu'on refuse aux charges qu'on prend l'attention, les pas, les paroles, et la sueur, *et le sang au besoin.* » Mais pour faire connaître sa pensée complète, il se hâte d'ajouter que ces démarches, ces discours, ces fatigues, le sacrifice même de la vie, ne doivent troubler en rien la sérénité de notre âme, toujours maîtresse d'elle-même.

Ainsi, M. le maire de Bordeaux ne plaindra ni sa peine ni son temps ; il connaîtra les longues veilles et peut-être les dangers ; Michel de Montaigne, cependant, ne sera nullement ému, et ne se départira pas de lui-même « de la largeur d'un ongle », car le maire et Montaigne sont deux personnes absolument distinctes. »

« Le maire et Montaigne ont toujours été deux d'une séparation bien claire... Jouons consciencieusement notre rôle, mais n'oublions pas que c'est le rôle d'un personnage emprunté ; du masque et de l'apparence, il ne faut pas faire une essence réelle, ni de l'étranger, le propre ; nous ne savons pas distinguer la peau de la chemise ; c'est assez de s'enfariner le visage, sans s'enfariner la poitrine. »

D'aucuns se demanderont si ce dédoublement est toujours facile ou possible ; et si, logée en des âmes moins fermement trempées que celle de Montaigne, une telle doctrine n'amènerait pas nécessairement la ruine de tout sentiment héroïque et désintéressé. « J'ai pu, déclare Montaigne, me donner à autrui sans m'ôter à moi. » Beaucoup le pourront-ils, et craignant trop de « s'ôter » à eux-mêmes, souvent n'adviendra-t-il qu'ils ne se « donneront » pas à autrui ? Quoi qu'il en soit, la théorie de Montaigne est très précise : faire son devoir, tout son devoir, jusqu'à la mort inclusivement, *s'il le faut* ; prendre garde seulement que notre esprit se tienne toujours en repos « et en santé, non pas sans action, mais sans vexation, sans passion. » Il importe, avant tout, de ne jamais « perdre la modération et l'empire de soi. »

Joignez à cela que Montaigne est ennemi de l'ostentation et de toute agitation vaine. Que les

circonstances l'exigent, et il agira avec vigueur, mais pas « au son de la trompette. » Ce qu'on peut faire « en la chambre du conseil », il ne le fera pas sur la place publique, ni « en plein midi », ce qu'on eût pu exécuter « la nuit précédente » ; tant ses humeurs sont « contradictoires aux humeurs bruyantes! » Les qualités qu'il prise le plus, ce sont les « qualités obscures », et la vie qui a ses préférences, c'est « une vie glissante, sombre et muette! »

Et c'est bien ainsi que nous apparaît Montaigne, du moins jusqu'à l'avant-dernier jour de sa magistrature. Pendant les deux premières années, aucun événement grave ne signale son gouvernement; mais, vers la fin, la situation devint difficile; il fallut que Montaigne payât activement de sa personne ; et ce moment venu, il ne se déroba point à son devoir.

Les ligueurs comptaient dans Bordeaux de nombreux et puissants alliés ; d'un autre côté, bien des sympathies secrètes allaient à Henri de Navarre et aux protestants ; Montaigne unit ses efforts à ceux du maréchal de Matignon, lieutenant général du roi en Guyenne, pour maintenir les esprits sous l'autorité royale et prévenir toute tentative de rébellion.

L'heure la plus critique fut celle où le maréchal de Matignon, obligé de quitter Bordeaux

Bordeaux au XVIe siècle.

D'après la *Cosmographie* de Munster et Belleforest, reproduite dans l'ouvrage de Paul Bonnefon

pour se rendre dans l'Agenais, laissa à Montaigne la charge de veiller seul à la tranquillité de la ville. L'insouciant auteur des *Essais* se révèle soudain homme d'action, prudent, énergique, admirable de fermeté et de vigilance. Son plus grand désir était de prévenir le mal, non de le réprimer : ne faudrait-il pas, disait-il gaiement, fouetter le médecin qui désirerait la peste pour mettre son art en pratique ? Aussi s'emploie-t-il de toutes ses forces à contenir ces émotions qu'il sent frémir et gronder sourdement autour de lui. Les lettres qu'il écrit très régulièrement au maréchal, quelquefois deux par jour (et Dieu sait s'il était peu épistolier !), attestent son activité et son dévouement. « Il n'a été jour que je n'aie été au Château-Trompette. Vous trouverez la plate-forme faite. Je vois l'archevêché tous les jours... Il n'est jour qu'on ne me donne cinquante alarmes bien pressantes... J'ai passé toutes les nuits ou par la ville en armes, ou hors la ville sur le port ; et avant votre avertissement, y avais déjà veillé une nuit sur la nouvelle d'un bateau chargé d'hommes armés qui devait passer. Nous n'avons rien vu, et avant-hier soir, y fûmes jusques après minuit, où M. de Gourgues se trouva, mais rien ne vint... S'il survient aucune nouvelle occasion et importante, je vous dépê-

cherai soudain homme exprès, vous suppliant aussi de considérer que telles sortes de mouvements ont accoutumé d'être si imprévus, que s'ils devaient advenir, on me tiendra à la gorge sans me dire gare. » Il termine l'une de ses lettres par ces paroles très simples d'accent, mais pleines d'un héroïsme modeste et sûr de lui : « vous suppliant très humblement vous en revenir incontinent que les affaires le permettront, et *vous assurer que nous n'épargnerons cependant ni notre soin, ni, s'il est besoin, notre vie pour conserver toutes choses en l'obéissance du roi...* De Bordeaux, ce mercredi, *la nuit*, 22 de mai. » Comme le remarque Sainte-Beuve, Montaigne n'était pas prodigue de protestations et de phrases, et ce qui chez d'autres serait formule, est ici engagement réel et vérité.

Heureusement l'absence du maréchal de Matignon ne fut pas longue ; à son retour, Montaigne quitta Bordeaux, soit qu'il fût réellement las de ces rondes fréquentes à travers la ville et de ces nuits sans sommeil, soit que (comme cela semble résulter de certains documents) le maréchal de Matignon l'eût chargé de quelque mission secrète auprès d'Henri de Navarre.

En son absence, la peste éclata à Bordeaux, une peste si meurtrière qu'au dire d'un chroniqueur bordelais, de Lurbe, il périt en sept mois

plus de 14.000 personnes. Le devoir de Montaigne était de revenir au plus tôt parmi ses concitoyens, afin de prendre les mesures que comportait une si triste situation. Montaigne ne le comprit pas. Vers la fin de juillet, les jurats lui écrivirent pour le prier de venir, selon l'usage, présider à l'élection de son successeur. Sa réponse est connue. Il est prêt, leur dit-il, à sacrifier pour eux sa vie ; mais, en vérité, quelle utilité peut avoir « sa présence à la prochaine élection ? » Est-il nécessaire, — il les en fait juges, — qu'il se hasarde d'aller en la ville, vu le mauvais état « en quoi elle est », danger d'autant plus grand pour lui, qu'il est actuellement « en si bon air ? » Cependant il s'approchera d'eux le plus possible, et il leur donne rendez-vous à un petit village situé à mi-chemin de Bordeaux et de Libourne (d'où il écrit), si toutefois, ajoute-t-il, « le mal n'y est arrivé. »

Sans vouloir justifier la conduite de Montaigne, nous croyons qu'il est permis de plaider les circonstances atténuantes. Moins coupable en somme que ces magistrats bordelais qui en 1544 et en 1595 quittaient Bordeaux pour se réfugier à Libourne, Montaigne n'est pas un déserteur ; il n'a pas fui son poste au moment du danger ; absent, il n'y est point retourné, et la nuance ne laisse pas que d'être sensible. Et s'il

a refusé de s'exposer à la contagion, ce n'est point que personnellement il eût peur du fléau. « L'appréhension ne me presse guère, laquelle on craint particulièrement en ce mal : c'est une mort qui ne me semble des pires. » Mais son château vient d'être pillé par les ennemis, et par les picoreurs, « pires ennemis » ; pour comble de malheur, la peste qui ravagea également le Périgord, l'oblige à chercher ailleurs un refuge pour sa femme et sa fille. « Moi, qui suis si hospitalier, fus en très pénible quête de retraite pour ma famille : une famille égarée, faisant peur à ses amis et à soi-même, et horreur, où qu'elle cherchât à se placer : ayant à changer de demeure, soudain qu'un de la troupe commençait à se douloir du bout du doigt ; toutes maladies sont alors prises pour peste. » Montaigne se considéra-t-il comme plus tenu envers sa famille qu'envers ses concitoyens ? C'est très possible. Au surplus, si sévèrement que nous jugions aujourd'hui sa conduite, il est bon de rappeler que ni ses contemporains, ni au XVII^e^ siècle Pascal qui le poursuit de sa véhémente ironie, ni Balzac qui le persifle à mi-voix, ni Malebranche, personne ne songea à lui reprocher cette défaillance. Montaigne, lui, ne crut certainement pas que ses fonctions de maire lui fissent un devoir strict de

retourner à Bordeaux ; s'il eût cru avoir manqué à son devoir, il l'aurait déclaré avec cette sincérité qu'il apporte à confesser tous ses défauts. Tout au contraire, parlant de sa mairie, voici ce que Montaigne déclare en propres termes : « Je ne laissai, que je sache, aucun mouvement que le devoir requît en bon escient de moi. » Mais citons le passage en entier ; on ne saurait trouver de meilleure conclusion à un chapitre sur Montaigne homme politique. Rappelons-nous seulement, en lisant ces lignes, que Montaigne a tenu (ses lettres l'attestent) plus qu'il n'avait promis, et qu'il a fait beaucoup plus qu'il ne le dit ici.

« Toutes actions publiques sont sujettes à incertaines et diverses interprétations : car trop de têtes en jugent. Aucuns disent de cette mienne occupation de ville (et je suis content d'en parler un mot, non qu'elle le vaille, mais pour servir de montre de mes mœurs en telles choses) que je m'y suis porté en homme qui s'émeut trop lâchement et d'une affection languissante : et ils ne sont pas du tout éloignés d'apparence. J'essaie à tenir mon âme et mes pensées en repos ; et si elles se débauchent parfois à quelque impression rude et pénétrante, c'est à la vérité sans mon conseil. De cette langueur naturelle, on ne doit pourtant tirer aucune preuve d'impuissance (car faute de soin et faute de sens, ce sont deux choses), et moins de méconnaissance et d'ingratitude envers ce peuple, qui employa

tous les plus extrêmes moyens qu'il eut en ses mains à me gratifier, et avant d'avoir connu, et après ; et fit bien plus pour moi, en me redonnant ma charge, qu'en me la donnant premièrement. Je lui veux tout le bien qui se peut ; *et certes, si l'occasion y eût été, il n'est rien que je n'eusse épargné pour son service.* Je me suis ébranlé pour lui, comme je fais pour moi. C'est un bon peuple, guerrier et généreux, capable pourtant d'obéissance et de discipline, et de servir à quelque bon usage, s'il y est bien guidé. Ils disent aussi cette mienne vacation s'être passée sans marque et sans trace. Il est bon ! on accuse ma cessation en un temps où quasi tout le monde était convaincu de trop faire. J'ai un agir trépignant, où la volonté me charrie ; mais cette pointe est ennemie de persévérance... Toutes charges importantes ne sont pas difficiles ; *j'étais préparé à m'embesogner plus rudement un peu, s'il en eût été grand besoin ;* car il est en mon pouvoir de faire quelque chose plus que je ne fais, et que je n'aime à faire. *Je ne laissai, que je sache, aucun mouvement que le devoir requît en bon escient de moi.* J'ai facilement oublié ceux que l'ambition mêle au devoir et couvre de son titre ; ce sont ceux qui le plus souvent remplissent les yeux et les oreilles et contentent les hommes ; *non pas la chose, mais l'apparence les paye ; s'ils n'oyent du bruit, il leur semble qu'on dorme...* L'abstinence du faire est aussi généreuse que le faire ; mais elle est moins au jour, et ce peu que je vaux est quasi tout de cette espèce. En somme, les occasions en cette charge ont suivi ma complexion ; de quoi je leur sais très bon gré... Je n'ai point eu cette humeur inique et assez commune de désirer que le trouble et la maladie des affaires de cette cité rehaussât et honorât mon gou-

vernement; j'ai prêté de bon cœur l'épaule à leur aisance et facilité. Qui ne me voudra savoir gré de l'ordre, de la douce et muette tranquillité qui a accompagné ma conduite, au moins ne peut-il me priver de la part qui m'appartient, par le titre de ma bonne fortune. Et je suis ainsi fait que j'aime autant être heureux que sage, et devoir mes succès purement à la grâce de Dieu, qu'à l'entremise de mon opération... Je ne me suis, en cette entreprise, non plus satisfait à moi-même ; mais à peu près j'en suis arrivé à ce que je m'en étais promis à ceux à qui j'avais à faire : car je promets volontiers un peu moins de ce que je puis et de ce que j'espère tenir. Je m'assure n'y avoir laissé ni offense, ni haine ; d'y laisser regret et désir de moi, je sais à tout le moins bien cela, que je ne l'ai pas fort affecté. »

CHAPITRE IX

LE TROISIÈME LIVRE DES ESSAIS. — DERNIÈRES ŒUVRES ET MORT DE MONTAIGNE.

La peste tint Montaigne éloigné de sa maison pendant six longs mois. Lorsqu'il lui fut enfin possible d'y ramener sa « caravane », la guerre civile continuait d'agiter et de bouleverser le Périgord. Se mêla-t-il de nouveau à la lutte ? Certaines phrases des *Essais* sembleraient l'indiquer ; mais, s'il prit part aux opérations militaires de 1586 et de 1587, son concours ne fut guère actif, puisque c'est justement à cette époque qu'il mit la dernière main au troisième livre des *Essais*. Il le publia à Paris, en 1588, en même temps que les deux premiers livres, « augmentés en outre de six cents additions (1). »

(1) Cette édition est la dernière que Montaigne ait publiée. Jusqu'à sa mort cependant il remania le texte des *Essais*, écrivant ses nombreuses additions et corrections sur la marge de deux exemplaires : l'un, aujourd'hui disparu, dont se servirent Pierre de Brach et Mlle de Gour-

Montaigne était à Paris depuis quelques jours à peine, quand il lui advint une aventure qui aurait pu devenir tragique: il fut arrêté et conduit à la Bastille. Heureusement sa captivité ne dura que six heures; le duc de Guise, averti, le fit mettre sur-le-champ en liberté.

Cependant Mlle de Gournay et sa mère, ayant appris son arrivée à Paris, vinrent le voir et le décidèrent à passer quelque temps en leur manoir de Gournay-sur-Aronde. Il y séjourna, d'après Pasquier, trois mois « en deux ou trois voyages, avec tous les honnêtes accueils que l'on pourrait souhaiter. » C'est là que se nouèrent les relations pieuses et tendres de cette « filiation d'alliance » que Montaigne « prit plaisir à publier en plusieurs lieux. »

Cette même année, il lui fut donné d'assister aux Etats de Blois, qu'un drame sanglant devait rendre si tristement fameux. Il s'y rendit, non à titre officiel, mais en observateur jaloux d'étudier sur le vif, dans le conflit de passions ardentes, les multiples visages de la sottise humaine. Deux de ses bons amis s'y trouvaient,

nay pour la célèbre édition de 1595; l'autre, conservé à la bibliothèque de Bordeaux, qui fournit à Naigeon les éléments de son édition de 1802. En somme, une édition vraiment critique des *Essais* est encore à faire ; M. Dezeimeris s'est borné à en donner un spécimen de deux ou trois pages.

Etienne Pasquier et de Thou, qui l'un et l'autre nous ont conservé le souvenir de cette heureuse rencontre.

De Thou songeait depuis longtemps à écrire l'histoire de son temps ; aussi prit-il plaisir à questionner Montaigne sur les événements politiques des dernières années ; et Montaigne, plein d'estime pour le talent et le caractère du futur historien, laissa volontiers parler ses souvenirs. Ne les avait-il pas vus et pratiqués de près, ces protagonistes des guerres civiles ? Ne les avait-il pas connus, Henri de Navarre disposé à rentrer dans l'Eglise catholique, — si ses amis ne devaient point l'abandonner ? Henri de Guise, de son côté, tout prêt à accepter la confession d'Augsbourg, — n'était la crainte de certains dangers ? Catholiques et protestants, ligueurs et royalistes, il savait leurs mobiles secrets ; chez tous, ou presque tous, « l'ambition, l'avarice, la cruauté, la vengeance » se dissimulaient « sous le manteau de la vertu. »

Avec Etienne Pasquier, la conversation est littéraire : dans la cour du château qu'ils arpentent lentement, ils causent des *Essais*. « Pourquoi, dans votre beau livre, dit Pasquier, tant de tournures et d'expressions qui rappellent par trop « le ramage gascon ? » Et comme Montaigne semble surpris de cette critique, Pas-

quier le mène dans sa chambre, il ouvre les *Essais* et lui signale les plus frappants de ces gasconismes qui ont choqué son purisme littéraire, — sans réussir d'ailleurs à convaincre Montaigne décidé à maintenir ces gasconismes, et à se montrer « tel qu'il est », dans son langage comme dans ses mœurs.

L'assassinat du duc de Guise ne porta pas bonheur à Henri III ; le 2 avril 1589, il était frappé à son tour par Jacques Clément, et Henri de Navarre devenait l'héritier légitime du trône. Tous les vœux de Montaigne allaient au Béarnais, pour qui, on le sait, il avait toujours professé une admiration et une sympathie profondes. « J'ai de tout temps, lui disait-il, regardé en vous cette même fortune où vous êtes, et vous peut souvenir que lors même qu'il m'en fallait confesser à mon curé, je ne laissais de voir de bon œil vos succès. »

Montaigne lui écrivit plusieurs lettres dans le courant de l'année 1590 ; nous en connaissons quelques-unes, et ce sont des pages admirables, où Montaigne a mis tout son bon sens ferme et clairvoyant, les grâces riantes de son esprit, le meilleur de son âme de Français. « J'attends de ce prochain été non tant les fruits à me nourrir, comme ceux de notre commune tranquillité, et qu'il passera sur vos affaires avec même teneur

de bonheur, faisant évanouir, comme les précédentes, tant de grandes promesses de quoi vos adversaires nourrissent la volonté de leurs hommes. Les inclinations des peuples se manient à ondées : si la pente est une fois prise en votre faveur, elle l'emportera de son propre branle jusqu'au bout. » Sire, soyez clément, ne cesse-t-il de lui répéter ; « les conquêtes les plus difficiles... ont été parfaites par clémence et magnificence, excellents leurres à attirer les hommes, spécialement vers le juste et légitime parti. » Henri avait manifesté à Montaigne le désir de le voir à Tours ; Montaigne le remercie de cette attention, mais c'est ailleurs qu'il se propose de l'aller saluer. « Sera-ce pas bientôt à Paris, Sire ; et y aura-t-il moyens ni santé que je n'étende pour m'y rendre ? »

Ce n'est pas que Montaigne espère du nouveau roi quelque fortune personnelle ; il est prêt à tout sacrifier, non par ambition, mais par affection, et il le lui déclare avec une noble indépendance.

« Sire, Votre Majesté me fera, s'il lui plaît, cette grâce de croire que je ne plaindrai pas ma bourse aux occasions auxquelles je ne voudrais épargner ma vie. Je n'ai jamais reçu bien quelconque de la libéralité des rois, non plus que demandé ni que mérité, et n'ai reçu nul paiement des pas que j'ai employés à leur service ; ce

que j'ai fait pour ses prédécesseurs, je le ferai encore plus volontiers pour Votre Majesté. Je suis, Sire, aussi riche que je me souhaite ; quand j'aurai épuisé ma bourse auprès de Votre Majesté, à Paris, je prendrai la hardiesse de le lui dire, et lors, si elle m'estime digne de me tenir plus longtemps à sa suite, elle en aura meilleur marché que du moindre de ses officiers. »

Au moment où Montaigne écrivait ces fières lignes le 2 septembre 1590, il était déjà malade, « engagé en une fièvre tierce très violente. » Sa santé déclina de plus en plus ; et le 13 septembre 1590, il mourait d'une esquinancie, sans avoir pu, comme il l'avait rêvé, saluer au Louvre Henri IV, roi de France et de Navarre.

Il avait, sa vie entière, songé à la mort ; cette pensée lui était familière et douce ; il l'accueillait volontiers et lui faisait fête. Aux heures des méditations sérieuses, comme parmi les amusements et les jeux, à chaque instant il représentait à son esprit l'image de la mort « et en tous visages : au broncher d'un cheval, à la chute d'une tuile, à la moindre piqûre d'épingle », il se disait : « Eh bien, quand ce serait la mort même ? » Il lui arrivait, quand les danses joyeuses riaient autour de lui, de montrer soudain un front grave et rêveur. Etait-ce « jalousie ou incertitude de quelque espérance ? » Non : « Je m'entretenais, nous dit-il, de je ne sais qui,

surpris les jours précédents d'une fièvre chaude, au partir d'une fête pareille, la tête pleine d'oisiveté, d'amour et de bon temps, comme moi ; et qu'autant m'en pendait à l'oreille... Je ne ridais non plus le front de ce pensement-là que d'un autre. »

Lors donc qu'il vit la mort s'approcher et lui faire signe, il la reconnut sans émoi, et son âme ne se troubla point. Il prit ses dernières dispositions et voulut lui-même distribuer à ses amis et à ses domestiques les souvenirs qu'il leur avait réservés. Ces détails nous sont fournis par Bernard Anthone, dans son commentaire sur la Coutume de Bordeaux : « Feu Montaigne, auteur des *Essais*, sentant approcher la fin de ses jours, se leva du lit en chemise, prenant sa robe de chambre, ouvrit son cabinet, fit appeler tous ses valets et autres légataires et leur paya les légats (legs) qu'il leur avait laissés dans son testament. »

« Il demeura trois jours entiers, dit Etienne Pasquier, plein d'entendement, sans pouvoir parler ; au moyen de quoi, il était contraint d'avoir recours à sa plume pour faire entendre ses volontés. Et comme il sentit sa fin approcher, il pria par un petit bulletin sa femme de semondre quelques gentilshommes, siens voisins, afin de prendre congé d'eux. Arrivés qu'ils

furent, il fit dire la messe en sa chambre ; et, comme le prêtre était sur l'élévation du *Corpus Domini*, ce pauvre gentilhomme s'élança au moins mal qu'il put, comme à corps perdu, sur son lit, les mains jointes, et, en ce dernier acte, rendit son esprit à Dieu. »

CHAPITRE X

PORTRAIT DE MONTAIGNE.

Nous venons de retracer l'existence de Montaigne et de raconter l'homme tout entier ; maintenant le portrait en pied de Montaigne se dresse aisément devant les yeux. « D'une taille un peu au-dessous de la moyenne, au demeurant forte et ramassée », il était bien fâché de cette « petitesse », et ne s'en cache pas.

« Ce défaut n'a pas seulement de la laideur, mais encore de l'incommodité, à ceux mesmement qui ont des commandements et des charges ; car l'autorité que donne une belle présence et majesté corporelle en est à dire... C'est un grand dépit qu'on s'adresse à vous parmi vos gens pour vous demander « où est monsieur » ? et que vous n'ayez que le reste de la bonnetade qu'on fait à votre barbier ou à votre secrétaire... Les autres beautés sont pour les femmes : la beauté de la taille est la seule beauté des hommes. Où est la petitesse, ni la largeur et rondeur du front, ni la blancheur et douceur des yeux, ni la médiocre forme du nez, ni la petitesse de

l'oreille et de la bouche, ni l'ordre et la blancheur des dents, ni l'épaisseur bien unie d'une barbe brune à écorce de châtaigne, ni le poil relevé, ni la juste rondeur de tête, ni la fraîcheur du teint, ni l'air du visage agréable, ni un corps sans senteur, ni la proportion légitime des membres, peuvent faire un bel homme. »

« Le visage non pas gras, mais plein », la moustache épaisse ; le nez fin et sensible aux odeurs ; l'œil vif, mais bientôt affaibli par les longues lectures ; « la complexion moyennement sanguine et chaude » ; la santé forte et allègre » jusqu'à ce que survinrent les accidents pierreux ; « les mains gourdes » et inhabiles à tous exercices physiques ; bon écuyer pourtant, dur à la fatigue et « ne se démontant pas volontiers », ce qui était très heureux, puisqu'il ne pouvait souffrir « ni coche, ni litière, ni bateau, et haïssait toute autre voiture que de cheval » ; grand mangeur, nous avons dit qu'il recherchait certains mets d'un goût particulier ; modéré dans le boire, n'aimant pas la bière, indifférent à tout le reste ; correct et soigné dans sa tenue, toujours ganté et habillé de noir ou de blanc, sauf en sa jeunesse où il prenait plaisir à se parer, d'une parure qui relevât la fraîcheur de son teint, car il n'était pas de ceux « sur qui les belles robes pleurent », tel Montaigne nous apparaît au physique.

Sa physionomie morale est trop complexe et d'une trop riche diversité, pour qu'il soit aisé de la représenter en raccourci, résumée et comme enfermée en quelques traits. Comment recueillir et fixer tous les sourires et toutes les rides, les ombres et les joyeux reflets de cet océan « ondoyant et divers » qu'est l'homme en général, et que fut Montaigne en particulier?

Montaigne cependant a reconnu en lui-même deux « qualités plus favories, l'oisiveté et la franchise. » Oisif ? Entendons-nous bien; Montaigne ne le fut pas au sens ordinaire du mot ; mais, ennemi de toute occupation régulière et de toute besogne imposée, il eut le rare bonheur de pouvoir écrire à ses heures, quand la pensée longuement méditée et « couvée » était prête à naître et déjà réclamait la lumière. Cette prétendue oisiveté, je veux dire, le recueillement d'un esprit toujours actif et traversé de visions intérieures, était la condition même de son génie, et les *Essais* sont là pour en montrer le fécond labeur, comme aussi pour témoigner à quel point fut vive et sagace son « appréhension (intelligence) » qu'il jugeait « molle et lâche, lente et embrouillée. »

D'autre part, la franchise, c'est-à-dire l'amour de l'indépendance absolue, est un des traits dominants du caractère de Montaigne. « Si une

action n'a quelque splendeur de liberté, elle n'a point de grâce ni d'honneur. » Il hait toute « obligation » ; il regarde « l'engageure d'une obligation » comme un « cruel garrottage. » Or tout conspire à nous lier, à nous « obliger » au sens premier du mot, la coutume, nos passions, les promesses que nous faisons ; car il faut tenir religieusement sa parole et cette « loi d'honnêteté » nous tient d'un « nœud plus pressant et plus pesant que n'est celui de la contrainte civile. » Obligations, et non des moins lourdes, ces bienfaits dont les puissants nous honorent ; aussi Montaigne compte-t-il « à profit les ingratitudes, offenses et indignités reçues de ceux » envers qui il a quelque « obligation » de reconnaissance. Ces ingratitudes et ces offenses le déchargent d'autant de sa terrible dette.

Montaigne a réussi, il a cherché du moins à se soustraire à toute obligation et à « affranchir en tous sens les coudées de sa liberté. » Pas de dettes, s'écrie-t-il, sinon celles qui sont « communes et naturelles. » Dieu, seul créancier ! Dieu, seul maître !

« Oh ! combien je suis tenu à Dieu de ce qu'il lui a plu que j'aie reçu immédiatement de sa grâce tout ce que j'ai ! qu'il a retenu particulièrement à soi toute ma

dette ! Combien je supplie instamment sa sainte miséricorde, que jamais je ne doive un essentiel granmerci à personne! Bienheureuse franchise, qui m'a conduit si loin ! Qu'elle achève ! J'essaie à n'avoir exprès besoin de nul... Il fait bien piteux et hasardeux dépendre d'un autre. »

Il nous semble pourtant que l'oisiveté et la franchise ne sont pas ses « maîtresses qualités », comme il aime à le répéter : elles sont toutes deux les servantes d'une passion qui le tient tout entier, la curiosité. La voilà, visiblement, la pièce centrale du rouage, à laquelle les autres sont subordonnés ; qu'on y regarde de près, c'est pour contenter son insatiable curiosité qu'il entend rester oisif et franc de toute servitude.

L'objet de sa curiosité, nous le verrons, c'est la nature humaine. Or, dans cette vaste enquête qu'il poursuit sur la nature humaine, il a pour guide l'amour de la vérité. En quelque lieu qu'il la trouve, il « festoie et caresse » la vérité ; du plus loin qu'il la voit approcher, il « lui tend ses armes vaincues. » Dans la vie privée, il hait le mensonge. « Le mentir est un maudit vice. » Ce n'est pas qu'il faille toujours dire tout, « ce serait sottise ; mais ce qu'on dit, il faut qu'il soit tel qu'on le pense ; autrement, c'est méchanceté. » De même, si les occupations publiques ne sont

pas « de son gibier », la cause en est à cette « complexion qui refuit la menterie, et hait même à la penser. » Comment accommoder sa foi « à la volonté d'autrui et aux occasions », quand on est « religieux en l'observance de sa parole », quand on n'est « ni double ni souple? » A quoi pouvez-vous être bon? lui demandait-on un jour. A rien, répondit-il d'abord ; puis, se ravisant: « J'eusse dit ses vérités à mon maître, ajouta-t-il, et eusse contrôlé ses mœurs, s'il eût voulu. »

On n'en finirait pas de décrire les humeurs que Montaigne découvre en soi, quand il descend dans les « profondeurs opaques » de son être ; il faudrait donc rappeler sa modération et sa tolérance ; et son affabilité « prodigue de bonnetades, notamment en été » (c'est lui qui en fait la malicieuse remarque) ; et sa vanité, trop âprement relevée au XVII^e^ siècle ; et ses colères, promptes à naître, vite calmées ; et sa belle humeur, ennemie de toute mélancolie : « mélancolie est ma mort », et que les plus fâcheuses coliques ne parviennent pas à altérer.

Montaigne n'est pas un héros ; il se contente de saluer et d'honorer « de loin » les âmes héroïques ; mais, dans cet « étage moyen » où le sort l'a logé et où il se maintient par goût et

par sagesse, s'il se compare à ses concitoyens, il remercie Dieu qui l'a préservé « de la contagion d'un siècle si gâté. » Ce fut un parfait honnête homme : en peut-on dire beaucoup plus des meilleurs d'entre nous ?

LIVRE DEUXIÈME

LE PENSEUR

LIVRE DEUXIEME

LE PENSEUR

CHAPITRE PREMIER

BUT DES ESSAIS.

On se figure volontiers que Montaigne, en composant les *Essais*, s'est proposé de faire son portrait. Il n'en est rien, et tel ne fut point, à l'origine, son dessein. Montaigne ne s'est pas dit : « Je vais tracer, pour mes amis et pour la postérité, le portrait de ma personne physique et morale : voilà quelle sera l'occupation de ma vie. » C'eût été véritablement un « sot projet. » Sans doute, il lui arrive d'écrire : « Je veux représenter le progrès de mes humeurs », et cette pensée, il l'exprime sous mille formes ; mais lui-même nous avertit ailleurs que, tout d'abord, une autre cause le détermina à écrire son livre.

Le titre de l'ouvrage nous renseigne très suffisamment sur cette cause initiale : Montaigne a fait des *Essais* ; ce sont des *Essais* de son jugement qu'il a notés et qu'il nous présente. Toutes ses pensées, tous ses sentiments, il les éprouve, et sa pierre de touche, c'est son bon sens, sa raison, son jugement.

« Le jugement est un outil à tous sujets et se mêle partout : à cette cause, *aux Essais que j'en fais ici*, j'y emploie toute sorte d'occasions. Si c'est un sujet que je n'entende point, à cela même je l'*essaie*, sondant le gué de bien loin, et puis, le trouvant trop profond pour ma taille, je me tiens à la rive ; et cette reconnaissance de ne pouvoir passer outre, c'est un trait de son effet, oui, un de ceux dont il se vante le plus. Tantôt, à un sujet vain et de néant, j'*essaie* voir s'il trouvera de quoi lui donner corps et de quoi l'appuyer et estançonner ; tantôt je le promène à un sujet noble et tracassé, auquel il n'a rien à trouver de soi, le chemin en étant si frayé, qu'il ne peut marcher que sur la piste d'autrui ; là, il fait son jeu à élire la route qui lui semble la meilleure, et de mille sentiers il dit que celui-ci ou celui-là a été le mieux choisi. »

Montaigne a donc voulu *essayer* son jugement ; mais il se trouve que « coucher » en soi les paroles et les actions des autres pour en faire la critique, cela revient, en définitive, à découvrir sa pensée propre et ses goûts particuliers ;

et parce que Montaigne s'est essayé en tous sens et dans tous les domaines, il s'est décrit, détaillé, ou comme il dit, il s'est « étalé » ; et ainsi, il a fait son portrait. Chacune de ses pages contient ou un léger trait, ou un coup de pinceau plus fortement accusé, parfois même une esquisse poussée assez loin et qui laisse apparaître déjà les lignes principales ; tous ces éléments rapprochés, réunis, combinés avec art, nous représentent sa physionomie et sa personne tout entière.

A vrai dire, ce caractère imprévu que les *Essais* prirent peu à peu ne put longtemps échapper à Montaigne ; mais loin d'en être fâché, il s'en applaudit ; et alors, alors seulement, il forme le projet « de se peindre. » Par là s'explique, et non pas seulement par le progrès des ans, la part de plus en plus considérable que les détails personnels occupent, ou, si l'on veut, usurpent dans son œuvre.

Cependant, à s'étudier consciencieusement, sa pensée n'est qu'à moitié satisfaite. S'il veut se connaître, c'est pour mieux connaître l'homme, dont il est un exemplaire moyen. Connaître l'homme et le faire connaître, telle est, en dernière analyse, l'ambition de Montaigne. On ne peut s'y tromper. « De l'étude que je fais, dit-il, le sujet, c'est l'homme » ; l'homme de son temps

d'abord, — et voilà pourquoi il promène autour de lui son regard attentif, étudie les mœurs de son temps et lit avec empressement toutes les relations de voyages, toutes les histoires des nations étrangères ; — mais aussi l'homme tel qu'il fut autrefois, et voilà pourquoi il feuillette sans se lasser les historiens et les moralistes de l'antiquité.

Ainsi donc, essayer son jugement ; par suite, se représenter au naturel ; comme conclusion dernière, retrouver en soi tous les caractères de l'homme universel, voilà les trois aspects, je dirais volontiers les trois étapes logiques de la pensée de Montaigne. En réalité, c'est toujours Michel de Montaigne que Montaigne place sous notre regard.

Les critiques qu'on n'a pas manqué de lui adresser, pour s'être choisi comme centre et sujet de son livre, il les avait prévues ; et, les ayant prévues, il a essayé de les réfuter à l'avance. Son plaidoyer est intéressant à étudier. Avant Pascal, il s'est moqué « du dessein farouche et extravagant de son livre » ; il a blâmé cette « sotte entreprise », dont il ne sortira jamais à son honneur, s'il n'est sauvé par « l'étrangeté et la nouvelleté qui ont accoutumé de donner prix aux choses. » Mais ceci n'est qu'une boutade dite en passant ; la vérité

est qu'il s'emporte et s'irrite contre tous ceux à qui il pourrait prendre fantaisie de critiquer le dessein des *Essais*. — La coutume, dites-vous, « a fait le parler de soi vicieux. » — Sotte coutume ! répond Montaigne. Pourquoi ne pourrais-je pas me peindre avec la plume, comme d'autres avec le pinceau ? J'entends : « La vantance semble toujours être attachée aux propres témoignages. » Erreur ! Un homme n'est pas orgueilleux parce qu'il se raconte à ses amis ; et lui, Montaigne, en écrivant les *Essais*, ne dresse point « une statue à planter au carrefour d'une ville, ou dans une église et place publique ; c'est pour le coin d'une librairie. L'orgueil git en la volonté, non dans les paroles. » Cette considération a-t-elle d'ailleurs arrêté les philosophes, les historiens ou les saints eux-mêmes ? Voyez Socrate, Xénophon, César et saint Augustin. — Mais « ce sont des hommes rares et fameux » ; ceux-là seuls ont le droit de se faire connaître « dont la vie et les opinions peuvent servir de patrons. » — Aussi Montaigne ne compare-t-il pas aux livres de ces grands hommes ses modestes *Essais* ; ceux-ci proposent « une vie basse et sans lustre », mais ils n'en sont pour cela ni moins consciencieux ni moins utiles.

Et ici, il entre dans le vif de la question. Quelle est l'utilité des *Essais* ? Ils ont d'abord été

utiles à Montaigne, et c'est bien quelque chose. Que de fois cette besogne l'a diverti de « cogitations » ennuyeuses! sans compter que la pensée des *Essais* était « un aiguillon » pour ses lectures

« Je prête un peu plus attentivement l'oreille aux livres, depuis que je guette si j'en pourrai friponner... de quoi émailler ou étayer le mien. »

Surtout, quel profit moral n'en a-t-il pas retiré ? Pour se décrire, il se doit observer, et, s'observant, il apprend à se connaître. Or, il n'est que de se connaître pour devenir tolérant et modeste, pour « baisser les cornes. »

Qui sait enfin s'il ne devra pas aux *Essais* quelque précieux ami ! Montaigne a toujours sur les lèvres, si je puis dire, le goût de cette parfaite et suave amitié, dont il lui fut donné de savourer l'exquise douceur.

« Outre ce profit que je tire d'écrire de moi, j'en ai espéré cet autre, que s'il advenait que mes humeurs plussent et accordassent à quelque honnête homme, avant mon trépas, il rechercherait de nous joindre. Je lui ai donné beaucoup de pays gagné ; car, tout ce qu'une longue connaissance et familiarité lui pourrait avoir acquis en plusieurs années, il l'a vu en trois jours en ce registre, et plus sûrement et exactement. »

Qui donc veut m'aimer ? semble dire Montaigne d'un ton moitié plaisant, moitié sérieux. « S'il y a quelque personne, quelque bonne compagnie aux champs, en la ville, en France, ou ailleurs, resséante ou voyagère, à qui mes humeurs soient bonnes, de qui les humeurs me soient bonnes, il n'est que de siffler en paume ; je leur irai fournir des *Essais* en chair et en os. » Et, d'un accent plus ému : « Si, à bonnes enseignes, je savais quelqu'un qui me fût propre, certes, je l'irais trouver bien loin : car la douceur d'une sortable et agréable compagnie ne se peut assez acheter à mon gré. *Oh ! un ami !* » Cet éloquent appel aux amis inconnus, qui oserait dire qu'il n'a pas été entendu ? et sans parler des admirations dévouées que Montaigne vit venir à lui, même avant la publication du 3e livre, sans parler de ce disciple qu'il chérit assez pour lui laisser, en héritage, le droit de porter ses armes, Charron, — ou de cette jeune fille de vingt ans qu'il appelait avec tendresse sa fille d'alliance, Marie le Jars de Gournay ; — ne peut-on pas affirmer que Montaigne a compté presque autant d'amis que de lecteurs ?

Utiles et très utiles à son auteur, s'ils ont charmé ses ennuis, purifié sa nature morale, consolé par de douces espérances et de fidèles enthousiasmes l'automne de sa vie, les *Essais*,

ajoute Montaigne, peuvent être à ceux qui les lisent tout aussi profitables.

La peinture même des défauts de Montaigne renferme une leçon, une leçon négative, si vous voulez, une leçon pourtant et qui a son prix. A considérer les Ilotes ivres, les Spartiates prenaient l'ivresse en dégoût ; le spectacle des fautes ou des ridicules de notre voisin est très propre à nous corriger. Pour lui, Montaigne, il n'y a pas de meilleure leçon d'équitation que de voir à cheval « un procureur ou un Vénitien. » Cet argument est peut-être plus ingénieux que solide ; aussi Montaigne n'y insiste-t-il pas trop; la véritable portée morale des *Essais* est ailleurs.

En s'étudiant, Montaigne a étudié les autres ; il ne se révèle pas seulement à nous ; il nous révèle à nous-mêmes ; il porte la lumière dans « ces profondeurs opaques » qui se dérobent à notre vue ; il fait que nous nous connaissons et nous achemine ainsi à devenir meilleurs. Il s'est bien rendu compte que l'intérêt général et le charme éternel de son livre, c'est précisément l'étude de l'homme, contenue dans l'étude de Michel de Montaigne ; « chaque homme porte la forme entière de l'humaine condition. » Montaigne a raison : nous nous reconnaissons en lui, comme dans un miroir fidèle: « Pascal, dans

un jour d'impartialité, l'a dit avec cette force et cette profondeur qui lui sont propres : ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que je trouve ce que j'y vois. Ainsi il se reconnaissait dans Montaigne, en même temps qu'il le lisait, doutant qui de Montaigne ou de lui apercevait le premier son fonds. Qu'ajouter à ces belles paroles ? Moi aussi, continue Nisard, je me vois dans Montaigne chaque fois que je l'ouvre ; je m'y suis vu ce matin même, en le feuilletant pour vérifier l'exactitude d'une citation ; si je m'étais oublié, je m'en irais chercher là. »

Il faut pourtant reconnaître que Pascal et les solitaires de Port-Royal n'ont pas tout à fait tort de rappeler, à propos des *Essais*, que le « moi est haïssable. » « Ceci est un livre de bonne foi, nous dit Montaigne, c'est moi que je peins ... Je m'étale entier : c'est un skélétos où les veines, les tendons paraissent... Je me présente debout et couché, le devant et le derrière, à droite et à gauche, et en tous mes naturels plis. » Nous n'en demandions vraiment pas tant, et nous supprimerions sans regret certaines pages, licencieuses même pour le XVI^e^ siècle. « La grande fadaise de Montaigne, s'écrie J. Scaliger, qui a écrit qu'il aimait mieux le vin blanc !... Que diable a-t-on affaire de savoir ce qu'il aime ? » Il a écrit bien autre chose, et non

seulement qu'il préfère le vin blanc, mais qu'il le boit dans de petits verres, et qu'il lui « plait de les vider. » Il est vrai qu'il ne boit guère avant le repas, et qu'il « trempe son vin plus souvent à moitié, parfois au tiers d'eau ; » on a même soin de faire ce mélange « dès la somellerie, deux ou trois heures avant qu'on serve. » Au reste, si nous voulons suivre Montaigne à table, nous serons bien vite au courant de ses goûts. Il aime les viandes peu cuites, au besoin « fort mortifiées et presque à l'altération de la senteur » ; plus encore que de viandes saignantes, il est friand de poisson. « Je fais mes jours gras des maigres. » Il faut voir, dans le *Journal de Voyage*, avec quel soin il note les divers poissons qu'on lui sert et la façon de les accommoder. Les sauces ? il les aime toutes. En revanche, il n'est excessivement désireux ni de salade, ni de fruits « sauf les melons », ni de sucre, ni de confitures ni de « pièces de four. » Quant au pain, il préfère le pain sans sel ; « mon boulanger n'en sert pas d'autre pour ma table, contre l'usage du pays. »

Même luxe de détails, en ce qui concerne le coucher, l'habillement, la promenade, que sais-je encore ? Et malgré tout, si inutiles que soient ces détails, avouons qu'ils nous intéressent, tant Montaigne met de bonhomie à nous les conter.

Ils flattent, en outre, ce désir aujourd'hui peut-être plus vif que jamais, qui nous incite à connaître tout ce qui a trait aux hommes illustres ou simplement fameux, leurs goûts familiers, leur attitude dans le monde et les habitudes de leur vie intime, avec la même curiosité que leurs sentiments et l'histoire de leur esprit

CHAPITRE II

LE SCEPTICISME DE MONTAIGNE.

Montaigne est un parfait sceptique: voilà, n'est-il pas vrai, une proposition qui, jusqu'à ces derniers temps, a été admise sans restriction ni réserve? Véritable dogme littéraire, témérairement affirmé à l'origine, accepté bientôt par tous, depuis Pascal qui s'irrite de ce scepticisme jusqu'à Cousin qui le réfute, en passant par les encyclopédistes qui y applaudissent et s'en font une arme, le scepticisme de l'auteur des *Essais* a été de nos jours ou absolument nié, ou autrement compris et expliqué. M. Faguet a montré (1), en quelques pages d'une pénétrante et ingénieuse sagacité, comment, et pour Pascal, tourmenté du besoin de croire et de prouver sa foi, et pour l'école philosophique de 1840, si dé-

(1) *Etudes sur le XVI*e *siècle*, p. 377 et suiv. 1894 (Lecène, Oudin et Cie).

vote à la « raison impersonnelle, universelle », Montaigne ne pouvait être qu'un pur sceptique « qui s'amuse et amuse. » Gardons-nous pourtant de croire que Pascal ait inventé le scepticisme de Montaigne; déjà, aux yeux de ses contemporains (certaines inscriptions de son tombeau le prouvent), Montaigne fut un sceptique, sceptique chrétien, il est vrai, et ce correctif a son importance. Mais qui donc a raison, de nos critiques modernes, ou de ceux qui ont cru, pour le flétrir ou l'admirer, au scepticisme contenu dans les *Essais*?

Il est incontestable que, dans nombre de pages, le scepticisme paraît couler à pleins bords : la seconde partie de l'*Apologie de Raymond de Sebonde*, en particulier, est le plus complet et le plus ardent des réquisitoires contre les esprits superbes qui se croient capables d'atteindre à la certitude: Pascal y puisera, en les acérant à nouveau de sa puissante éloquence, les armes les plus propres à « froisser » la raison humaine.

Où donc, s'écrie Montaigne, l'homme trouvera-t-il la vérité, si Dieu ne la lui révèle? Où découvrira-t-il les fondements de la certitude? Jetons les yeux autour de nous : la plupart des hommes se règlent sur l'opinion : mais quelle variété dans l'opinion! Ce que l'un fuit, un autre

le recherche. Traversez cette rivière, franchissez cette montagne qui sépare deux pays : quelle diversité de jugements en deçà et au delà ! « Les actions humaines se contredisent de si étrange façon qu'il semble impossible qu'elles soient parties de même boutique... Où jeter l'ancre « dans cette mer vaste, trouble et ondoyante des opinions ? » — Si pourtant il était une opinion commune à tous les hommes, le consentement universel ne serait-il pas un guide sûr ? — Non, répond Montaigne ; « les fols surpassent les sages en nombre ; pour moi, de ce que je n'en croirais pas un, je n'en croirais pas cent uns. » Mais, d'ailleurs, nulle part on ne rencontre ce consentement universel.

Montaigne s'adresse d'abord à l'homme « en sa plus haute assiette » ; il interroge les grands philosophes, ceux en qui « loge la hauteur extrême de l'humaine nature. » Qui sommes-nous ? Quel est notre souverain bien ? Notre âme est-elle immortelle, et qu'est donc cette immortalité ? Dieu ! quel « tintamarre de cervelles philosophiques ! » Les réponses s'opposent les unes aux autres, les systèmes se contredisent et s'entre-détruisent ; rien que sur la question du souverain bien, Varron a calculé « que naquirent deux cent quatre-vingt-huit sectes. » Et maintenant « fiez-vous à votre philosophie ;

vantez-vous d'avoir trouvé la fève au gâteau ; ... qui fagoterait suffisamment un amas des âneries de l'humaine sapience, il dirait merveilles. »

Notre corps nous est-il plus connu? Mêmes incertitudes et mêmes contradictions chez « les dieux de la médecine. » Qui donc a jamais vu deux médecins d'accord ?

« Si votre médecin ne treuve bon que vous dormiez, que vous usiez de vin, ou de telle viande, ne vous chaille : je vous en trouverai un autre qui ne sera pas de son avis. »

Les sciences dites exactes n'offrent pas une meilleure garantie.

« On m'a dit qu'en la géométrie (qui pense avoir gagné le plus haut point de certitude parmi les sciences), il se treuve des démonstrations inévitables, subvertissant la vérité de l'expérience. » Montaigne sait « des propositions géométriques qui concluent, par la certitude de leurs démonstrations, le contenu plus grand que le contenant, le centre aussi grand que la circonférence, et qui trouvent deux lignes s'approchant sans cesse l'une de l'autre et ne se pouvant jamais joindre. »

Ces arguments ne sont pas tous également concluants ; mais nous ne les jugeons pas, nous les exposons simplement d'après Montaigne.

Cependant il est une objection générale qu'on pourrait faire, et Montaigne semble l'avoir prévue. — Que prouvent, après tout, ces diversités d'opinion et ces contradictions, sinon ceci : que la raison, instrument délicat, a été faussée par l'inhabileté de ceux qui s'en sont servis ; elles ne prouvent pas que l'instrument soit nécessairement faux. — Eh bien, répond Montaigne, allons plus loin et montrons que « la raison va toujours et torte et boiteuse et déhanchée, et avec le mensonge comme avec la vérité : par ainsi, il est malaisé de découvrir son mécompte et dérèglement » ; montrons que « toutes choses produites par notre propre discours (raisonnement) et suffisance, autant vraies que fausses, sont sujettes à incertitude et débat », et qu'enfin, il est impossible « d'arriver à aucune certitude par argument et par discours. »

Et voici comme il s'y prend. Les sens sont nos véritables maîtres. « Toute connaissance s'achemine en nous par les sens. » Mais si la source est troublée et vaseuse, l'eau qu'on y puise sera-t-elle pure et limpide? Si les sens nous trompent (et nul n'y contredit), quel est le prix d'une science qui « commence par eux et se résout en eux? » — Mais le jugement redressera ces erreurs. — Il reste toujours que les objets nous apparaîtront, non comme ils sont en

réalité, mais tels qu'ils sont par rapport à nous: d'où impossibilité d'atteindre l'absolu.

« Ceux qui ont la jaunisse, ils voient toutes choses jaunâtres et plus pâles que nous ; ceux qui ont cette maladie que les médecins nomment hyposphagma, qui est une suffusion de sang sous la peau, voient toutes choses rouges et sanglantes... Quand nous pressons l'œil, les corps que nous regardons, nous les apercevons plus longs et étendus : plusieurs bêtes ont l'œil ainsi presser; cette longueur est donc, à l'aventure, la véritable forme de ce corps, non pas celle que nos yeux lui donnent en leur assiette ordinaire... Si nous avons les oreilles empêchées de quelque chose, ou le passage de l'ouïe resserré, nous recevons le son autre que nous ne faisons ordinairement ; les animaux qui ont les oreilles velues, ou qui n'ont qu'un bien petit trou au lieu de l'oreille, ils n'oyent par conséquent pas ce que nous oyons, et reçoivent le son autre. »

Or, qui perçoit le véritable son et la forme véritable, de ces animaux ou de nous ?

Songez enfin que, « si instable et si mobile, si souple et si erratique », cette pauvre raison humaine connaît les lentes décroissances, qu'une maladie peut l'éteindre, que la folie peut brusquement la visiter, qu'elle est à la merci d'un rayon de soleil trop chaud ou d'une brise un peu plus fraîche ; que « entre la folie et les gaillardes élévations d'un esprit libre, il n'y a

qu'un demi-tour de cheville », et vous saurez ce que vaut cet « instrument libre et vague, instrument de plomb et de cire, allongeable, ployable et accommodable à tous biais et à toutes mesures »; et vous répéterez le mot de Pline : « Il n'y a rien de certain que l'incertitude, et rien de plus misérable et fier que l'homme. »

Alors, quand il a ainsi foulé aux pieds notre misérable raison, avec quelle ironie Montaigne raille l'homme, ce « pauvre et calamiteux animal », fier « de ce sot titre qu'Aristote nous prête de dieux mortels », et qui très sérieusement s'imagine être le centre du monde !

« Considérons doncques pour cette heure l'homme seul, sans secours étranger, armé seulement de ses armes et dépourvu de la grâce et connaissance divine, qui est tout son honneur, sa force et le fondement de son être : voyons combien il a de tenue en ce bel équipage. Qu'il me fasse entendre, par l'effort de son discours (raisonnement), sur quels fondements il a bâti ces grands avantages qu'il pense avoir sur les autres créatures : qui lui a persuadé que ce branle admirable de la voûte céleste, la lumière éternelle de ces flambeaux roulant si fièrement sur sa tête, les mouvements épouvantables de cette mer infinie soient établis et se continuent tant de siècles, pour sa commodité et pour son service ? »

Montaigne est donc vraiment un sceptique, dites-vous ; dans ces rudes assauts qu'il livre à

la raison humaine, comment ne pas reconnaître un invincible pyrrhonisme? Prenez garde; Montaigne n'est pas l'homme d'un système ou d'une idée; ce n'est point un « unifié », comme disent certains psychologues. Vous avez cru voir à plein le sceptique; tournez la page, voici un Montaigne nouveau; voici des chapitres qu'un sceptique n'eût jamais écrits.

Pour ne pas parler des dogmes religieux, est-on sceptique quand on croit aux miracles? Non seulement Montaigne y croit, parce qu'il est catholique, — ceci ne serait pas convaincant, — mais il argumente pour prouver qu'un homme de bon sens ne se peut refuser à cette croyance. Les faits sont invraisemblables : qu'importe? L'invraisemblable n'est pas l'impossible; or, de déterminer l'impossible, nul ne le peut, s'il n'est au pouvoir de personne de « savoir jusqu'où va la possibilité. » Il suffit donc, pour que notre adhésion soit légitime, que le miracle soit attesté par des témoins dignes de foi. L'autorité de Bouchet, par exemple, lui paraît tout à fait insuffisante; mais que saint Augustin, et non plus Bouchet, raconte qu'il a vu un miracle : Montaigne y prête les mains.

« Ce grand saint Augustin témoigne avoir vu, sur les reliques saint Gervais et Protais à Milan, un enfant

aveugle recouvrer la vue ; une femme, à Carthage, être guérie d'un cancer par le signe de la croix qu'une femme nouvellement baptisée lui fit ; Hesperius, un sien familier, avoir chassé les esprits qui infestaient sa maison, avec un peu de terre du sépulcre de Notre-Seigneur et cette terre depuis transportée à l'église, un paralytique en avoir été soudain guéri ; une femme, en une procession, ayant touché à la châsse saint Etienne d'un bouquet, et de ce bouquet s'étant frotté les yeux, avoir recouvré la vue pièça perdue ; et plusieurs autres miracles, où il dit lui-même avoir assisté : de quoi accuserons-nous et lui et deux saints évêques Aurélius et Maximinus, qu'il appelle pour ses records? sera-ce d'ignorance, simplesse, facilité ? ou de malice et d'imposture ? »

Dans son *Journal de voyage*, il rappelle qu'il a vu à Lorette un jeune Parisien miraculeusement guéri. Il l'a questionné, lui et les gens de sa suite, « particulièrement et curieusement », et sa conclusion est celle-ci : « Il n'est possible de mieux ni plus exactement former l'effet d'un miracle. »

De telles affirmations, si précises et si nettes, embarrassent beaucoup ceux qui veulent à tout prix compter Montaigne parmi les sceptiques absolus ; mais est-il sérieux de prétendre, comme le fait un critique anglais à propos du miracle de Lorette, que « cet accès de foi ne fut en somme qu'un vague besoin d'espérance »,

attendu « qu'il s'agissait d'une guérison et que Montaigne n'était pas très bien portant? » C'est la raison de Montaigne, on l'a vu, qui accepte la possibilité et la réalité des miracles.

Est-on sceptique, quand on croit à la Providence, et non pas seulement à une Providence générale, mais à une Providence qui règle tout, partout et à toute heure, et qui, selon le mot de Fénelon, « dirige à une fin les choses qui semblent fortuites? » La parole de l'Evangile : « Il ne tombe pas un cheveu de notre tête sans la permission de Dieu », Montaigne l'accepte dans toute sa rigueur, la colorant seulement de sa vive imagination gasconne :

« Il ne faut pas attribuer à Dieu les événements d'importance, d'une particulière assignation..., comme si à ce roi-là c'était plus ou moins de remuer un empire ou la feuille d'un arbre, et si la Providence s'exerçait autrement, inclinant l'événement d'une bataille que le saut d'une puce? »

Est-on sceptique quand on croit à la vertu? Montaigne l'admire avec passion et l'exalte chez les héros avec un enthousiasme qui s'indigne contre ces « sottes gens », dont l'ingéniosité se dépense « à obscurcir la gloire des belles et généreuses actions anciennes, leur

donnant quelque interprétation vile et leur controuvant des occasions et des causes variées : grande subtilité ! »

On n'est pas sceptique, enfin, quand, selon le mot de M. Faguet, il y a des choses auxquelles on ne croit pas ; quand on a sur la politique et la morale des idées parfaitement arrêtées, et qu'on consacre tout un long chapitre à développer ce que doit être, raisonnablement, *l'institution des enfants*.

Qu'est donc Montaigne ? Est-il parfois sceptique, et parfois le contraire d'un sceptique ? A-t-il, comme il le dit lui-même de Platon, « dissipé sa créance à divers visages ? » et faisait-il un retour sur ses propres variations lorsqu'il écrivait : « Au demourant, les uns ont estimé Plato dogmatiste, les autres dubitateur, les autres, en certaines choses l'un, et en certaines choses l'autre ? » On le pourrait croire ; il reconnaissait volontiers en lui mille contradictions, et elles ne le choquaient point. Il donnait à son âme tantôt un visage, tantôt un autre, selon le côté où il la couchait. Il y aurait donc, en réalité, deux Montaigne, l'un pyrrhonien, l'autre dogmatiste, que cela ne serait point pour nous surprendre ; et, dans ce cas, à la question Montaigne est-il sceptique, le plus sage serait de répondre par ces mots bien connus, où quel

ques-uns ont voulu qu'il ait exprimé le fond de sa pensée : Que sais-je ?

Mais il n'en va pas ainsi : le scepticisme de Montaigne, à y regarder de près, n'est pas un véritable scepticisme. Qu'on le remarque bien, en effet : il ne dénie pas, absolument, *tout pouvoir* à la raison humaine ; il se borne à établir que *ce pouvoir est limité.* Les dogmatistes de son temps l'irritent, lui « arrachent les dents », avec leurs superbes affirmations, qui se traduisent par de sanglantes luttes. Il exècre tous ces docteurs, au ton tranchant, qui « cathédrisent, d'une trogne magistrale », « au style qu'on établit les religions et les lois. » En haine de ce dogmatisme, il célèbre l'ignorance, l'ignorance « abécédaire », celle des paysans et des illettrés, et surtout l'ignorance « doctorale », fruit de la science. La seule détestable, et digne qu'on la poursuive des plus amers sarcasmes, c'est l'ignorance « d'entre-deux », qui se pare du nom de science. A ces faux savants, il veut « arracher des poings les chétives armes de la raison », il veut les mettre nus « en chemise. » Parce qu'il les déteste, il attaque — avec quelle violence, nous l'avons vu, — cette raison qui fait la superbe ; il lui dit des injures, il s'irrite contre elle, comme s'irrite contre l'objet aimé un amant qui se croit trahi ; et cette colère, c'est encore

de l'amour. Car Montaigne aime la raison, pourvu qu'elle n'excède pas les limites qui lui sont fixées. Limiter la puissance de la raison, est-ce donc faire acte de scepticisme ?

Sans doute Montaigne prétend que la raison ne peut rien démontrer. Est-il légitime d'en conclure qu'il ne reste plus à la raison aucun pouvoir, aucun droit, aucun rôle à jouer ? Le rôle de la raison, ce sera de contrôler et de juger nos actions, de surveiller « la conduite de nos inclinations » ; ce sera, s'il s'agit des vérités révélées, « d'accommoder au service de notre foi les outils naturels et humains que Dieu nous a donnés » ; ce sera, en un mot, de chercher toujours la vérité. Montaigne est très explicite : « Il y a vrai et faux ; *et y a en nous de quoi le chercher, mais non pas de quoi l'arrêter à la touche* » ; c'est-à-dire qu'il nous est donné de chercher la vérité, et même de la *trouver*, impuissants à la *prouver*.

Et si l'on admet cette distinction, les prétendues contradictions disparaissent : ainsi s'expliquent toutes ces pages, en apparence inspirées par le scepticisme le plus complet; ainsi s'expliquent aussi les très nombreux passages où Montaigne fait appel à notre raison, et l'on comprend qu'il exerce, qu'il « essaie » son jugement. Quant à la tolérance de Montaigne,

elle est le fruit, non du scepticisme, mais de cette conviction que l'intelligence humaine est bornée. Impuissants à démontrer la vérité, alors même que nous la tenons en nos mains, il est tout naturel que nos affirmations soient comme enveloppées des formules du doute. Montaigne affectionne les *peut-être*, les *probablement*, les *il se peut*, tous les mots destinés, comme il le dit, à « amollir » la témérité de nos propositions; il s'indigne qu'on ose « faire cuire un homme tout vif » pour des « conjectures », si vraisemblables que soient ces conjectures, et qu'on brûle un sorcier pour des faits, imaginaires peut-être et peut-être innocents.

Agnostique, limitateur, « dubitateur », ou de quelque autre nom qu'on l'appelle, Montaigne qui croit à tant de choses et à la raison, n'est pas un pur sceptique; il l'est si peu que Sainte-Beuve parle de son *Dogmatisme* (quoique, à vrai dire, le mot de dogmatisme — quand il s'agit de Montaigne — ne soit pas pour nous plaire entièrement), et qu'il écrit quelque part: « Je concevrais un chapitre intitulé le Dogmatisme de Montaigne. » La vérité est, nous le répétons, qu'il convient de distinguer la raison raisonnante, à laquelle Montaigne ne croit pas : à tout raisonnement se peut opposer un raisonnement contraire et tout aussi inébranlable ; — et

le jugement, ou, si l'on veut, le bon sens, qui est bien une forme de la raison et auquel il croit, et qui suffit pour la direction de notre vie pratique. Montaigne serait donc, sur ce point, et peut-être n'en a-t-on jamais fait la remarque, un précurseur de Descartes, qui fait lui aussi cette distinction; de Pascal lui-même qui met en regard, pour en marquer les contrastes, l'esprit géométrique et l'esprit de finesse; et de tous ceux enfin qui, au XVII^e^ siècle ou plus tard, pensent avec Molière que dans la plupart de nos discussions comme de nos systèmes, le raisonnement a banni la raison.

CHAPITRE III

LA PHILOSOPHIE DE MONTAIGNE.

S'il fallait, pour être appelé philosophe, avoir institué de subtiles et laborieuses discussions métaphysiques, certes Montaigne ne mériterait pas ce beau nom ; mais, se former et exprimer dans ses ouvrages une conception générale du monde, de la vie, de l'homme et de ses devoirs, cela s'appelle aussi être philosophe : voilà pourquoi il y a une philosophie de Molière et une philosophie de Bossuet, et pourquoi nous pouvons à notre tour étudier la philosophie de Montaigne. Philosophie morale, bien entendu, la seule sérieuse aux yeux de notre auteur, qui sait tant de gré à Socrate d'avoir ramené ici-bas la sagesse humaine, loin « du ciel où elle perdait son temps. »

Cette philosophie, Montaigne ne l'a nulle part exposée systématiquement ; mais il est facile de la dégager des *Essais*, et déjà, en le racontant

lui-même, nous en avons fait pressentir les principes et indiqué les parties maîtresses. Eclectique avant la lettre, il ne s'astreint à aucune secte ; il les traverse toutes, pillotant çà et là les maximes qui lui agréent le plus, et prenant, lui aussi, son bien où il le trouve. Nous avons vu qu'il n'est pas sceptique, quoiqu'il ait si amplement et si éloquemment développé la doctrine de Pyrrhon. Il n'est pas non plus stoïcien, malgré sa foi en la vertu et son culte des héros, et quoique on trouve dans les *Essais* les plus belles lignes peut-être qui aient été écrites sur la volonté. Outre qu'il raille volontiers leurs « subtilités aiguës, insubstantielles », il n'a pas des stoïciens l'orgueil et la fermeté indomptable dans les souffrances ; il ne s'appuie pas, comme eux, sur la grandeur morale, intérieure, ni n'oriente enfin sa pensée habituelle vers ces hauts sommets où se plaît leur raide et dédaigneuse impassibilité.

Montaigne est surtout un épicurien. Pour lui, comme pour Epicure, le plaisir est le souverain bien. « En la vertu même, le dernier but de notre visée, c'est la volupté. » Il n'en coûte pas à Montaigne d'admettre que la philosophie a pour but la vertu, pourvu qu'on ajoute que cette vertu « n'est pas, comme dit l'école, plantée à la tête d'un mont coupé, raboteux et inaccessible ;

ceux qui l'ont approchée la tiennent, au rebours, logée dans une belle plaine fertile et fleurissante... Pour n'avoir hanté cette vertu suprême, belle, triomphante, amoureuse, délicieuse pareillement et courageuse, ennemie professe et irréconciliable d'aigreur, de déplaisir, de crainte et de contrainte, ayant pour guide nature, fortune et volupté pour compagnes, ils sont allés, selon leur faiblesse, feindre cette sotte image, triste, querelleuse, dépite, malicieuse, mineuse, et la placer sur un rocher à l'écart, emmy des ronces, fantôme à étonner les gens. » La vertu n'est donc autre chose, à vrai dire, que la volupté, et elle devrait en porter le nom. Montaigne se doute bien que ces paroles sonnent étrangement à nos oreilles, et cela même lui plaît. « Il me plaît de battre les oreilles de ce mot, et de célébrer la brave et généreuse volupté épicurienne. » Or, la volupté épicurienne, ce n'est pas uniquement le plaisir de l'âme ; ce plaisir, d'essence noble et supérieure, se rattache au plaisir corporel comme à son principe ; et ce sont les plaisirs du corps et de l'âme que nous devons rechercher. « Les ans nous les arrachent des poings les uns après les autres » ; retenons-les « avec nos dents et nos griffes. »

Le premier et le plus grand de ces plaisirs est

la santé, « le plus beau et plus riche présent que nature nous sache faire. » Nulle expression n'est trop forte, qui magnifie la santé « bouillante, vigoureuse, pleine, oisive », telle que la « fournissent la verdeur des ans et la sécurité. »

« J'en suis là que, sauf la santé et la vie, il n'est chose pour quoi je veuille ronger mes ongles... C'est une précieuse chose que la santé, et la seule qui mérite à la vérité qu'on y emploie, non le temps seulement, la sueur, la peine, les biens, mais encore la vie à sa poursuite. »

Il y a certes d'autres biens ; tous sont subordonnés à celui-ci. Ne parlez ni de la gloire, ni de la science, si, pour les acheter, il faut sacrifier la vigueur de notre corps.

« Certes, je n'ai point le cœur si enflé ni si vertueux, que, un plaisir *solide*, *charnu* et *moelleux*, comme la santé, je l'alasse échanger pour un plaisir imaginaire, spirituel et aéré. »

Nous éviterons donc, à tout prix, la douleur physique. « En quelque manière qu'on se puisse mettre à l'abri des coups, fût-ce sous la peau d'un veau, je ne suis pas homme qui y reculât. » Mais si, en dépit de nos soins, la maladie nous fait sentir ses « violentes harpades (coups de griffes) ? » Si la colique nous tord et nous se-

coue? — Nous avons vu comment Montaigne se consolait de sa gravelle ; et dans ces considérations, par quoi il essaie de soulager son mal, on retrouve la doctrine des Epicuriens, plus encore que celle des stoïciens. L'épicurisme de Montaigne est, comme le dit très bien M. Lanson, un épicurisme pratique, qui applique où il faut certaines parties de fermeté et d'assurance.

Il ne suffit pas que le corps soit bien portant ; il est nécessaire que l'âme soit indépendante, libre de toutes passions. Pas d'ambition ; le pouvoir rend les empereurs « plus misérables que les moindres de leurs sujets », et Montaigne estime qu'il vaut mieux être « deuxième ou troisième à Périgueux que premier à Rome, au moins sans mentir troisième à Paris que premier en charge. » La gloire, si brillante soit-elle, n'est autre chose, selon le mot du Tasse, qu'un écho, un songe, ou plutôt l'ombre d'un songe.

E un'eco, un sogno, anzi del sogno un'ombra.

Pas d'avarice ; c'est une folie, « la plus ridicule de toutes les folies. » Echappons à la servitude de la coutume, comme à la tyrannie de toute affection, même légitime. Richesses, santé, patrie, femme, enfants, aimons ces biens, mais

sans nous y attacher à ce point, que leur perte nous enlève à la possession de nous-mêmes. Surtout, ne soyons pas les tristes esclaves de l'opinion. « Les hommes sont tourmentés, non par les choses, mais par les opinions qu'ils ont des choses. »

Si nous jugeons bien, nous jugerons que ni la pauvreté n'est un mal, ni la mort ne doit être redoutée. Mépriser la mort ! Montaigne insiste sur ce point, et on comprend pourquoi. A qui craint la mort, toutes les avenues de la volupté sont fermées. Mépriser la mort ! tel est le « moyen qui fournit notre vie d'une molle tranquillité et nous en donne le goût pur et aimable, sans qui toute autre volupté est éteinte. » Comment arriver à ce mépris ? En ayant continuellement la mort sous notre regard. « Il faut être toujours botté et prêt à partir. »

Mais le plaisir a un grand ennemi, l'intempérance. « L'intempérance est peste de la volupté, et la tempérance n'est pas son fléau, c'est son assaisonnement. Il importe donc de rechercher le plaisir avec modération, de pratiquer telle ou telle vertu particulière qui peut augmenter ou conserver le plaisir en nous ; et ainsi Montaigne définira les vertus, par rapport au plaisir; les vertus ne seront, comme un ancien l'a dit, que des esclaves empressées à servir la volupté; là

encore, ne reconnait-on pas l'un des caractères de la morale épicurienne ?

« La vertu est la mère nourrice des plaisirs humains ; en les rendant justes, elle les rend sûrs et purs ; les modérant, elle les tient en haleine et en appétit ; retranchant ceux qu'elle refuse, elle nous aiguise envers ceux qu'elle nous laisse ; et nous laisse abondamment tous ceux que veut nature, et jusqu'à la satiété, sinon jusqu'à la lasseté, maternellement. »

Mais peu à peu Montaigne s'avise que pour établir cette morale, telle qu'il la dresse et nous l'offre, il n'est nul besoin de consulter les philosophes et de connaitre Epicurus : il ne faut que suivre la nature.

La nature lui avait paru toujours un guide assuré ; toujours il avait prêté l'oreille à ses avertissements ; et si la philosophie épicurienne lui avait souri plus que toute autre, n'était-ce point parce que, plus que toute autre, elle prêche l'obéissance aux lois de la nature? Il lui paraît maintenant que la nature suffit à nous conduire.

« Regardons à terre : les pauvres gens que nous y voyons épandus, la tête penchante après leur besogne, qui ne savent ni Aristote, ni Caton, de ceux-là tire nature tous les jours des effets de constance et de patience plus purs et plus raides que ne sont ceux que nous étudions si curieusement en l'école. Combien en

vois-je tous les jours qui méconnaissent la pauvreté, qui désirent la mort, ou qui la passent sans alarmes et sans affliction. Celui-là qui fouit mon jardin, il a ce matin enterré son père ou son fils. Les noms mêmes de quoi ils appellent les maladies en adoucissent et amollissent l'âpreté ; la phtisie, c'est la toux pour eux ; une pleurésie, un morfondement, et, selon qu'ils les nomment doucement, ils les supportent aussi ; elles sont bien grièves quand elles rompent leur travail ordinaire ; ils ne s'alitent que pour mourir. »

Lors de la peste qui ravagea le Périgord, Montaigne put juger qui, de la philosophie ou de la nature, était la meilleure maîtresse de constance et d'héroïsme. Il vit, autour de lui, des paysans « qui craignaient de demeurer derrière, comme en une horrible solitude... Tel, sain, faisait déjà sa fosse; d'autres s'y couchaient, encore vivants ; et un manœuvre, avec ses mains et ses pieds, attira sur soi la terre en mourant. Etait-ce pas s'abrier pour s'endormir plus à son aise ? »

Qu'avons-nous donc besoin de philosophie ? Nature est un doux guide et voici ce qu'elle nous dit : Jouissez de la vie, car la vie est un bien ; mais observez la tempérance ; voyez comme j'arrête « le buveur avant l'ivresse, le mangeur avant la crudité, le paillard avant la pelade. » Restez indépendants : ne vous ai-je

pas mis au monde « libres et déliés » ? Sur un point, la nature est en contradiction avec les enseignements de la philosophie. Les philosophes nous recommandent de prévoir les maux longtemps à l'avance ; ainsi leur visage nous devient familier ; et le jour où ils nous attaquent, nous ne sommes ni surpris ni effrayés. Cela paraissait raisonnable à Montaigne ; sur la fin, il s'aperçoit que les leçons de la nature sont différentes, et que la nature a raison de nous railler de prendre notre robe fourrée dès la Saint-Jean, sous prétexte que nous en aurons besoin à Noël.

La vieillesse nous fait peur ? Attendons d'être vieux, et ce jour-là, nous dirons comme Montaigne : « C'est une des principales obligations que j'aie à ma fortune, que le cours de mon état corporel ait été conduit chaque chose en sa saison : j'en ai vu l'herbe, et les fleurs, et le fruit, et en vois la sécheresse, heureusement, puisque c'est naturellement... » La mort nous effraie ? Chassons toute inquiétude : lorsqu'il le faudra, la nature nous donnera, sans étude, sans préparation, cette science de la mort que les philosophes nous ordonnent d'acquérir si laborieusement.

« Si vous ne savez mourir, ne vous chaille ; nature

vous en informera sur-le-champ... Je ne vis jamais paysan de mes voisins entrer en cogitation de quelle contenance et assurance il passerait cette heure dernière ; nature lui apprend à ne songer à la mort que quand il se meurt : et lors il y a meilleure grâce qu'Aristote, lequel la mort presse doublement, et par elle, et par une si longue préméditation. »

En somme, pour être heureux, il n'est que « de se commettre à la nature le plus sagement », c'est-à-dire le plus simplement. « Oh ! que c'est un doux et mol chevet et sain que l'ignorance et l'incuriosité, à reposer une tête bien faite ! »

Telle est, largement esquissée, la philosophie de Montaigne ; on la pourrait résumer en ces quelques phrases : il faut rechercher la volupté, c'est-à-dire la vertu, car la vertu est chose gaie et voluptueuse ; il faut, autant que possible, se bien porter et affranchir son âme de toutes les tyrannies ; le plus sûr moyen d'être heureux, c'est de suivre la nature. Cette morale, on le voit, est dans son ensemble l'antithèse de la morale, ou du moins, de la perfection chrétienne, qui traite le corps en ennemi et se défie de la chair, — car la chair est faible, — et de la nature, — car la nature est corrompue.

« Mauvaise et fausse » au jugement de quelques-uns (1), cette philosophie paraît à quelques

(1) Lanson. *Histoire de la Littérature française*, Hachette.

autres (1) « saine et brillante, utile par ce qu'elle a de fort, séduisante par ce qu'elle a de beau. » Entre ces deux jugements extrêmes et si complètement opposés, on a quelque chance de trouver le vrai.

Il est évident que la morale de Montaigne n'est point proprement virile, qu'elle est un peu courte et incline trop vers le relâchement. Elle est inhabile à créer des héros. Dans ces sillons que Montaigne creuse et ensemence allègrement, les lèvres souriantes et les yeux fixés sur la « bonne mère Nature », ne germeront ni les héroïsmes, ni les nobles dévouements. Insuffisante dans les grandes occasions, comme on l'a remarqué, il ne nous est pas prouvé que, dans les petites, elle suffise toujours ; car enfin, s'il est des devoirs pénibles, auxquels la nature ne nous achemine point, et que n'accompagne, dans les âmes moyennes, aucune volupté, Montaigne néglige de nous dire qui nous donnera courage et nous prêtera la main.

Il nous paraît, d'autre part, bien difficile de prouver que les leçons des *Essais* soient pernicieuses et funestes. Presque à chaque page, quels sages préceptes ne trouve-t-on pas et quels salutaires conseils ! Le sage de Mon-

(1) E. Faguet. *Etudes sur le XVI^e siècle*. Lecène et Oudin.

taigne sera probe, respectueux observateur des lois, fidèle à sa parole, ennemi de toute menterie, de toute sotte ambition et de toute avarice tolérant, indulgent aux hommes et aux choses, d'un jugement sain et d'un commerce agréable et sûr ; somme toute, il aura mené, selon un mot très heureux de Saint-Marc Girardin, *une vie excusable.*

CHAPITRE IV

IDÉES RELIGIEUSES, POLITIQUES ET SOCIALES.

Toute révolution est dangereuse : c'est là une des idées générales auxquelles Montaigne tient le plus. « Quelque apparence qu'il y ait en la nouvelleté, je ne change pas aisément de peur que j'ai de perdre au change. » Un tel principe se comprend aisément chez un philosophe qui fait profession de défiance à l'égard de la raison ; on devine, par ailleurs, combien le spectacle des guerres civiles qui désolèrent son siècle dut l'ancrer profondément dans l'esprit de Montaigne. « Je suis dégoûté de la nouvelleté, dit-il encore, quelque visage qu'elle porte, car j'en ai vu des effets très dommageables. » Il est donc l'ennemi de toute révolution politique ou religieuse.

Les protestants n'ont pas ses sympathies ; il condamne les usages nouveaux que la religion prétendue réformée essaie de mettre en hon-

neur; il les condamne à la fois comme contraires à la tradition et comme peu raisonnables. Il n'aime ni leurs froides cérémonies, ni leurs temples nus, d'où sont exilées les pompes religieuses, car « il n'est âme si revêche qui ne se sente touchée de quelque révérence à considérer cette vastité sombre de nos églises, la diversité d'ornements et ordre de nos cérémonies, et ouïr le son dévotieux de nos orgues et l'harmonie si posée et religieuse de nos voix; ceux mêmes qui y entrent avec mépris sentent quelque frisson dans le cœur et quelque horreur qui les met en défiance de leur opinion. »

La lecture assidue de la Bible traduite en français, et le chant des cantiques mêlés aux travaux ne lui déplaît pas moins; il le déclare en termes fort nets:

« Ce n'est pas sans grande raison, ce me semble, que l'Eglise défend l'usage promiscue, téméraire et indiscret des saintes et divines chansons que le Saint-Esprit a dictées en David. Il ne faut mêler Dieu en nos actions qu'avec révérence et attention pleine d'honneur et de respect : cette voix est trop divine pour n'avoir autre usage que d'exercer les poumons et plaire à nos oreilles : c'est de la conscience qu'elle doit être produite et non de la langue. Ce n'est pas raison qu'on permette qu'un garçon de boutique, parmi ses vains et frivoles pensements, s'en entretienne et s'en joue; ni n'est certes raison de voir tracasser, par une salle et une cuisine, le

saint livre des sacrés mystères de notre créance : c'était autrefois mystères, ce sont à présent déduits ou ébats. Plaisantes gens, qui pensent l'avoir rendue palpable au peuple, pour l'avoir mise en langage populaire ! Ne tient-il qu'aux mots, qu'ils n'entendent tout ce qu'ils trouvent par écrit ? Dirai-je plus ? pour l'en approcher de ce peu, ils l'en reculent : l'ignorance pure et remise toute en autrui était bien plus salutaire et plus savante que n'est cette science verbale et vaine, nourrice de présomption et de témérité. Je crois aussi que la liberté de chacun de dissiper une parole si religieuse et si importante, à tant de sortes d'idiomes, a beaucoup plus de danger que d'utilité. »

Il semble bien d'ailleurs, autant qu'on peut juger de ces choses, que Montaigne ne fut pas catholique seulement par tradition, ni catholique au même titre que Périgourdin, mais qu'il le fut encore, en dépit de sa philosophie peu chrétienne, sincèrement et par conviction. Il y a, dans les *Essais*, de très nombreux passages où il se déclare dévoué à l'Eglise Romaine. Quelques-uns ont affecté de n'y voir qu'une sage et habile mesure de précaution ; Montaigne a toujours protesté de sa bonne foi, et raillé les protestants qui se refusaient à admettre, chez les catholiques, une conviction loyale et sans arrière-pensée. Oublie-t-on, d'autre part, qu'en 1562 il se présenta spontanément au Parlement de Paris, pour y faire une solennelle profession

de foi catholique ; que pas une seule fois, si je ne me trompe (la remarque vaut la peine d'être faite chez un écrivain du XVI^e^ siècle), il n'a raillé les moines ; et qu'enfin, catholique de nom, il ne le fut pas moins dans la pratique ? Nous le voyons, dans son *Journal de voyage*, accomplir ses devoirs religieux et s'indigner de la tenue peu édifiante des Italiens qui, « à la grand'messe, devisaient au chœur même de l'église, couverts, debout, le dos tourné vers l'autel, et ne faisant contenance de penser au service que lors de l'Élévation. » Il va à Notre-Dame-de-Lorette faire ses dévotions, et suspend, comme un ex-voto, « un tableau dans lequel il y a quatre figures d'argent attachées, celle de Notre-Dame, la sienne, celle de sa femme, celle de sa fille. » Sa mort ne dément point sa vie : il est donc difficile de ne pas croire Montaigne sur parole, quand il se déclare soumis « aux prescriptions » de cette Eglise en laquelle il veut mourir et en laquelle il est né.

En politique, il tient de même que chaque citoyen doit respecter le gouvernement établi. La France vit sous le gouvernement d'un roi; il servira donc le roi et sera royaliste. Peu importe qu'il juge « la domination populaire... la plus naturelle et équitable » ; il n'estime pas « ses opinions jusque-là que pour les établir il

faille renverser une paix publique et introduire tant de maux inévitables. »

Toute sa philosophie se retrouve dans ses conceptions politiques : la défiance de soi, l'amour de la paix et de la modération et surtout le culte « de notre grande et puissante mère nature. » Avant Rousseau, il a pensé et dit que les plus heureuses nations sont celles qui obéissent le plus simplement aux lois naturelles ; avant Rousseau, il a humilié la civilisation aux pieds de la barbarie des sauvages, et nié qu'un peuple soit d'autant meilleur ou plus fort qu'il est plus versé dans la connaissance des lettres ou des arts.

« Les exemples nous apprennent que l'étude des sciences amollit et efféminе les courages plus qu'il ne les fermit et aguerrit. Le plus fort état qui paraisse pour le présent au monde est celui des Turcs, peuples également duits à l'estimation des armes et mépris des lettres. Je trouve Rome plus vaillante avant qu'elle fût savante. Les plus belliqueuses nations, en nos jours, sont les plus grossières et ignorantes. »

Connaissez-vous, au pied des Pyrénées, une riante plaine qui s'étend autour de Saint-Sever et qu'on appelle la Chalosse? Montaigne avait là, en commun avec un baron du pays, « un bénéfice de grande étendue », nommé Lahontan. Et

voici l'histoire des habitants de ce petit coin, telle que Montaigne nous la raconte :

« Ils avaient une vie à part, les façons, les vêtements et les mœurs à part : régis et gouvernés par certaines polices et coutumes particulières reçues de père en fils, auxquelles ils s'obligeaient, sans autre contrainte que de la révérence de leur usage. Ce petit état s'était continué de toute ancienneté en une condition si heureuse, qu'aucun juge voisin n'avait été en peine de s'informer de leur affaire ; aucun avocat employé à leur donner avis, ni étranger appelé pour éteindre leurs querelles, et n'avait-on jamais vu aucun de ce détroit (district) à l'aumône ; ils fuyaient les alliances et le commerce de l'autre monde, pour n'altérer la pureté de leur police : jusques à ce, comme ils récitent, que l'un d'entre eux, de la mémoire de leurs pères, ayant l'âme époinçonnée d'une noble ambition, alla s'aviser, pour mettre son nom en crédit et en réputation, de faire l'un de ses enfants maître Jean ou maître Pierre ; et l'ayant fait instruire à écrire en quelque ville voisine, le rendit enfin un beau notaire de village. Celui-ci, devenu grand, commença à dédaigner leurs anciennes coutumes, et à leur mettre en tête la pompe des régions de deçà : le premier de ses compères à qui on écorna une chèvre, il lui conseilla d'en demander raison aux juges royaux d'autour de là ; et de celui-ci à un autre, jusqu'à ce qu'il eût tout abâtardi. A la suite de cette corruption, ils disent qu'il y en survint incontinent une autre de pire conséquence, par le moyen d'un médecin à qui il prit envie d'épouser une de leurs filles, et de s'habituer parmi eux. Celui ci commença à leur apprendre premièrement le nom des

La tour de Montaigne en 1823.

D'après une reproduction extraite de l'ouvrage de Paul Bonnefon.

fièvres, des rhumes et des apostumes, la situation du cœur, du foie et des intestins, qui était une science jusqu'alors très éloignée de leur connaissance ; et, au lieu de l'ail, de quoi ils avaient appris à chasser toutes sortes de maux, pour âpres et extrêmes qu'ils fussent, il les accoutuma, pour une toux ou pour un morfondement, à prendre les mixtions étrangères, et commença à faire trafic non de leur santé seulement, mais aussi de leur mort. Ils jurent que, depuis lors seulement, ils ont aperçu que le serein leur appesantissait la tête, que le boire, ayant chaud, apportait nuisance, et que les vents de l'automne étaient plus griefs que ceux du printemps ; que, depuis l'usage de cette médecine, ils se trouvent accablés d'une légion de maladies inaccoutumées, et qu'ils aperçoivent un général déchet de leur ancienne vigueur, et leurs vies de moitié raccourcies. »

L'histoire est jolie et spirituellement tournée : il se pourrait pourtant que cette histoire ne fût qu'un conte, et c'est ainsi que Montaigne lui-même l'appelle. Mais voici qu'à juger des « sauvages », par les récits que nous en font des témoins dignes de foi, ils nous apparaissent également supérieurs aux peuples civilisés, en hardiesse et courage, en bonne foi, en « généreuse obstination ». « Fort voisines de leur naïveté originelle », ces nations n'obéissent qu'aux lois naturelles, et elles vivent heureuses. Ecoutez ces narrations, où leurs mœurs sont fidèlement représentées; moins riante est la

peinture que les poètes nous font de « l'âge doré. » Ni les poètes, en leurs gaillardes inventions, ni les philosophes, en leurs conceptions les plus hardies, « n'ont pu imaginer une naïveté si pure et si simple, comme nous la voyons par expérience, ni n'ont pu croire que notre société se pût maintenir avec si peu d'artifice et de soudure humaine. C'est une nation, dirai-je à Platon, en laquelle il n'y a aucune espèce de trafic, nulle connaissance des lettres, nulle science de nombres, nul nom de magistrat ni de supériorité politique, nul usage de service, de richesse ou de pauvreté, nuls contrats, nulles successions, nuls partages, nulles occupations qu'oisives, nul respect de parenté que commun, nuls vêtements, nulle agriculture, nul métal, nul usage de vin ou de blé : les paroles mêmes qui signifient le mensonge, la trahison, la dissimulation, l'avarice, l'envie, la détractation, le pardon, inouïes. Combien trouverait-il la république qu'il a imaginée éloignée de cette perfection ! »

Nous avons dit que Montaigne vit à Rouen trois Brésiliens ; il les interrogea curieusement et leur demanda quels étaient, de nos usages, ceux qui leur paraissaient le plus étranges. Et voici deux de leurs grands étonnements : comment des soldats forts et barbus (les

Suisses de la garde royale) obéissent-ils aux ordres d'un frêle enfant (Charles IX) ? Comment surtout se fait-il que quelques hommes vivent « pleins et gorgés de toutes sortes de commodités », tandis que tant d'autres, leurs frères, leurs « moitiés », comme ils disent, mendient à leurs portes, « décharnés de faim et de pauvreté » ? « Ils trouvaient étrange comme ces moitiés nécessiteuses pouvaient souffrir une telle injustice, qu'ils ne prissent les autres à la gorge, ou missent le feu à leurs maisons. » De telles paroles, il y a trois cents ans ! qu'en pensez-vous, et qu'en a pensé Montaigne ? Montaigne ne fait pas de longues réflexions sur ce point délicat : « Tout cela ne va pas trop mal », se contente-t-il de remarquer ; et il ajoute : « Mais quoi ! ils ne portent pas de haut-de-chausses. » Ailleurs, avec la même ironie fine et souriante, il dira : « Sans mentir, au prix de nous, voilà des hommes bien sauvages, car ou il faut qu'ils le soient bien à bon escient, ou que nous le soyons : il y a une merveilleuse distance entre leur forme et la nôtre. »

Et pour que nous en puissions mieux juger, Montaigne nous montre aux prises les « civilisés » et les « barbares. » Pauvres barbares ! ils nous dépassaient en beauté morale, et ce fut leur malheur. Dans leurs luttes contre les envahis-

seurs, « ils se sont perdus par cet avantage et trahis eux-mêmes. » Il faut lire dans les *Essais* (l. III, ch. VI) ces pages d'une éloquence enflammée, où Montaigne nous dit ce que fut la conquête du Nouveau-Monde, combien sanglante, déshonorée par la plus insigne mauvaise foi, souillée par les excès les plus odieux. Son indignation éclate, à raconter les supplices et l'affreuse mort des deux plus puissants rois de ces pays, celui du Pérou et celui de Mexico.

« Une autre fois, ils mirent brûler pour un coup, en même feu, quatre cent soixante hommes tout vifs... Qui mit jamais à tel prix le service de la mercadence (commerce) et du trafic ? tant de villes rasées, tant de nations exterminées, tant de millions de peuples passés au fil de l'épée et la plus riche et belle partie du monde bouleversée pour la négociation des perles et du poivre? Mécaniques victoires! Jamais l'ambition, jamais les inimitiés publiques ne poussèrent les hommes les uns contre les autres à si terribles hostilités et calamités si misérables. Nous tenons d'eux-mêmes ces narrations: car ils ne les avouent pas seulement, ils s'en vantent et les prêchent. »

Mais, si mince que soit l'enthousiasme de Montaigne pour la civilisation de son temps, il n'entend pas pour cela que nous revenions « aux lois naturelles » ; il ne prétend pas jeter à bas l'édifice social pour le reconstruire sur un nou-

veau plan. Tout au plus s'il nous confie — et avec quelles précautions — que certaines réformes lui paraissent justes et utiles. Ministre et ministre tout-puissant, les aurait-il appliquées ? Peut-être est-il permis d'en douter, car il pensait que « en toute police il y a des offices nécessaires non seulement abjects, mais encore vicieux ; les vices y trouvent leur rang et s'emploient à la couture de notre liaison, comme les venins à la conservation de notre santé. »

Parmi ces réformes, il en est de toutes modestes, et d'un caractère plus particulièrement pratique, à peine indiquées d'un mot. Se douterait-on qu'on trouve dans les *Essais* (il est vrai qu'il en rapporte l'honneur à son père) l'idée des bureaux de placement, des Petites Affiches, de la Bourse même ?

« Feu mon père, homme, pour n'être aidé que de l'expérience et du naturel, d'un jugement bien net, m'a dit autrefois qu'il avait désiré mettre en train qu'il y eût ès villes certain lieu désigné, auquel ceux qui auraient besoin de quelque chose se pussent rendre, et faire enregistrer leur affaire à un officier établi pour cet effet : comme « Je cherche à vendre des perles : Je « cherche des perles à vendre ; Tel veut compagnie pour « aller à Paris ; Tel s'enquiert d'un serviteur de telle qua- « lité ; Tel, d'un maître ; Tel demande un ouvrier ; qui « ceci, qui cela, chacun selon son besoin. » Et semble que ce moyen de nous entr'avertir apporterait une légère

commodité au service public ; car, à tous coups, il y a des conditions qui s'entrecherchent, et, pour ne s'entendre, laissent les hommes en extrême nécessité. »

Le plus souvent les critiques de Montaigne visent les lois ou les mœurs et les usages de son temps ; celle-ci, par exemple, qui n'est qu'une boutade, mais elle est amusante : « Il devrait y avoir quelque coercition des lois contre les écrivains ineptes et inutiles, comme il y en a contre les vagabonds et les faînéants » ; — ou cette autre, qui dénote un fin psychologue : « La façon de quoi nos lois essaient à régler les folles dépenses des tables et vêtements semble être contraire à sa fin. Le vrai moyen, ce serait d'engendrer aux hommes le mépris de l'or et de la soie... et nous leur augmentons l'honneur et le prix... Car dire ainsi, qu'il n'y aura que les princes qui mangent du turbot et qui puissent porter des velours et de la tresse d'or et l'interdire au peuple, qu'est-ce autre chose que mettre en crédit ces choses-là et faire croître l'envie à chacun d'en user? » Montaigne propose donc que « les rois commencent à quitter ces dépenses » et qu'en outre on réserve « le cramoisi et l'orfèvrerie » et sans doute aussi le turbot aux seuls bateleurs et aux courtisanes.

Sur la famille, sur les rapports des parents

et des enfants, sur les successions, Montaigne a des idées bien à lui, en complète opposition avec l'usage de cette époque. Il proteste, nous l'avons vu, contre cette coutume qui interdit aux enfants « l'appellation paternelle. » D'une façon générale, il trouve que c'est « folie et injustice » qu'un père se refuse aux tendres et aimables caresses de ses enfants. Et il rappelle, en un passage touchant, que Mme de Sévigné ne pouvait lire sans pleurer, quels douloureux regrets lui exprimait un jour Blaise de Monluc.

« Feu monsieur le maréchal de Monluc, ayant perdu son fils qui mourut en l'île de Madère, brave gentilhomme à la vérité et de grande espérance, me faisait fort valoir, entre autres regrets, le déplaisir et crève-cœur qu'il sentait de ne s'être jamais communiqué à lui : et, sur cette humeur d'une gravité et grimace paternelle, avoir perdu la commodité de goûter et bien connaître son fils, et aussi de lui déclarer l'extrême amitié qu'il lui portait, et le digne jugement qu'il faisait de sa vertu. Et ce pauvre garçon, disait-il, n'a rien vu de moi qu'une contenance renfrognée et pleine de mépris, et a emporté cette créance, que je ne l'ai su ni aimer ni estimer selon son mérite. A qui gardais-je à découvrir cette singulière affection que je lui portais dans mon âme? Etait-ce pas lui qui en devait avoir tout le plaisir et toute l'obligation? Je me suis contraint et gehenné pour maintenir ce vilain masque : et y ai perdu le plaisir de sa conversation, et sa volonté quand et quand (en même temps), qu'il ne me peut avoir portée autre que

bien froide, n'ayant jamais reçu de moi que rudesse, ni senti qu'une façon tyrannique. »

Donc, que les pères n'hésitent pas à témoigner aux enfants la tendresse qui remplit leur cœur ; et plus tard, parvenus à la vieillesse, qu'ils n'hésitent pas davantage à leur donner une large part dans l'administration de leurs biens. Ils ne doivent pas dire, comme on a coutume : « Je ne me veux pas dépouiller, devant que de m'aller coucher. » Au contraire, la sagesse leur commande, étant vieux et « atterrés d'années et de maux », de se dépouiller « non pas jusques à la chemise, mais jusques à une robe de nuit bien chaude. » Le père mort, le gouvernement des affaires doit appartenir aux enfants, non à la mère, malgré l'usage général. Certes, il faut éviter que la mère dépende « de la discrétion de ses fils » ; cela serait monstrueux. Qu'elle puisse honorablement « maintenir son état », mais qu'elle n'exerce pas de maîtrise ; « il naît rarement des femmes à qui la maîtrise soit due sur des hommes, sauf la maternelle et naturelle » ; surtout qu'elle n'ait pas le droit de disposer du patrimoine, à son gré, en faveur de tel ou tel de ses enfants. Leur choix est « à tous les coups inique et fantasque ; communément on les voit s'adonner aux plus faibles et

malotrus ou à ceux, si elles en ont, qui leur pendent encore au col. »

Mais voici d'autres réformes, d'un intérêt plus considérable, et auxquelles Montaigne attachait sans doute une grande importance, puisqu'il y revient à plusieurs reprises dans les *Essais*, et qu'on en retrouve l'expression dans des *Mémoires au Roi*, retrouvés et publiés de nos jours. Montaigne juge qu'il y a trop de lois et qu'elles sont trop souvent confuses et contradictoires ; on trouve dans les codes trop de textes qu'on dirait embrouillés à plaisir, pour permettre aux magistrats de décider selon leur fantaisie, et d'écrire en marge, comme ce conseiller que Montaigne a connu : Questions pour l'ami.

Il y a aussi trop d'officiers de justice ; « c'est une des grandes foulles et surcharges au pauvre peuple... ce qui ne coûtait qu'un sol en coûte deux ; pour un greffier qu'il fallait payer, il en faut payer trois, savoir est : le greffier, le clerc et le clerc du clerc : de façon que les pauvres, comme n'ayant le moyen de satisfaire à tant de dépenses, sont contraints le plus souvent quitter la poursuite de leurs droits (1). »

La gratuité de la justice ne l'effraierait point ;

(1) *Remontrance au Roi* (publié par M. Jules Delpit, *Courrier de la Gironde*, 1856).

du moins trouve-t-il étrange que « les jugements soient payés à purs deniers comptants », et de tout point « farouche » que « légitimement la justice soit refusée à qui n'a de quoi la payer. »

Mais comment les jugements ne se vendraient-ils pas, dans un pays où « la charge de juger » se vend ? Ah ! qu'ils sont plus raisonnables, ces peuples qui « pour tous juges emploient en leurs causes le premier passant qui voyage le long de leurs montagnes », ou ceux-là encore qui « élisent, le jour du marché, quelqu'un d'entre eux » pour décider, sur-le-champ, de tous leurs procès.

Ce qui choque le plus Montaigne, c'est l'institution de la torture. Il l'a dit deux fois dans les *Essais*, et l'a maintenu, malgré les observations qui lui en furent faites à Rome : « tout ce qui est au delà de la mort simple me semble pure cruauté. » Il n'importe que l'accusé soit réellement un grand scélérat. Le droit de punir (Montaigne est peut-être seul de son temps à le remarquer) ne s'explique pas par le principe d'expiation ; c'est un droit social, légitimé par le droit qu'a toute société de vivre et de se conserver. Et si l'on se propose d'effrayer les futurs criminels, il suffit d'exercer contre un cadavre ces représailles barbares : l'impression sera tout aussi profonde. Il a vu un jour, à Rome, les bourreaux

rouer, rompre, taillader le cadavre d'un assassin ; à chaque coup nouveau, c'étaient dans la foule de douloureuses exclamations de pitié et d'horreur. Que reprochons-nous aux barbares de manger les morts ?

« Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort, à déchirer par tourments et par géhennes un corps encore plein de sentiment, le faire rôtir par le menu, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux, que de le rôtir et manger après qu'il est trépassé. »

Inhumaine et barbare, cette institution est en outre la pire des absurdités. A-t-on pu croire sérieusement que la torture viendrait en aide à « l'effort de la conscience », pour arracher au coupable l'aveu de son crime, et fortifier au contraire l'innocence injustement accusée ? Les géhennes, « il semble que ce soit plutôt un essai de patience que de vérité. Et celui qui les peut souffrir cache la vérité, et celui qui ne les peut souffrir : car pourquoi la douleur me fera-t-elle plutôt confesser ce qui en est, qu'elle ne me forcera de dire ce qui n'est pas ? Et au rebours, si celui qui n'a pas fait ce dont on l'accuse, est assez patient pour supporter ces tourments : pourquoi ne le sera celui qui l'a fait, un si beau guerdon (récompense) que de la vie lui étant

proposé? » Aussi qu'arrive-t-il souvent? « Celui que le juge a géhenné pour ne le faire mourir innocent, il le fait mourir et innocent et géhenné. »

Combien d'autres pages ne pourrait-on pas citer, où Montaigne, faisant le procès aux mœurs et aux institutions de son temps, propose des réformes aussi originales que justes ! Il en est une, du moins, qu'on ne saurait passer sous silence ; et puisque Montaigne a jugé bon de la développer en un long chapitre, il convient que nous l'exposions avec quelque détail : aussi bien a-t-elle une importance capitale, nous voulons dire, la réforme de l'éducation.

CHAPITRE V

DE « L'INSTITUTION DES ENFANTS. »

La pédagogie n'est pas une science d'aujourd'hui ou de hier, comme beaucoup se le figurent. Sans doute nous n'avons que depuis peu des professeurs de pédagogie ; mais des pédagogues, — et en nous arrêtant au seuil de notre siècle, — combien n'en compterions-nous pas d'illustres ou de simplement recommandables, de Rabelais à Rousseau ! Montaigne est l'un des plus grands, parce qu'il fut l'un des plus sensés.

Nul n'a mieux vu les vices de l'éducation de son temps et n'en a fait une satire plus spirituelle et plus vive. Nous avons dit avec quelle éloquence il s'élève contre les règlements barbares qui abrutissaient l'enfant par la verge et par le fouet ; moins amères sans doute, mais tout aussi violentes sont les critiques qu'il dirige contre les méthodes d'enseignement.

A bas le pédantisme, tel est son cri de guerre.

On fait des savants de nos fils, au lieu de les rendre « bons et sages. » Faut-il s'en étonner ? Notre admiration va à la science, au lieu qu'elle devrait aller à l'entendement. « Criez d'un passant à notre peuple : O le savant homme ! et d'un autre : O le bon homme ! il ne faudra pas à détourner les yeux et son respect vers le premier. Il y faudrait un tiers crieur : O les lourdes têtes ! » Qu'apprennent-ils au collège, ces « ânes chargés de livres ? » Ils savent « décliner vertu. » Qu'importe, s'ils ne savent l'aimer ?

Ils ont pénétré les « subtilités épineuses de la dialectique » ; mais la logique est absente de leurs discours et de leur vie. Et les grands coupables, ce sont les maîtres. « Voit-on plus de barbouillage au caquet des harengières qu'aux disputes publiques des hommes de cette profession ? Pour être plus savants, ils n'en sont pas moins ineptes. » Ils ne songent qu'à « criailler à nos oreilles, comme qui verserait dans un entonnoir ; du jugement et de la vertu, pas de nouvelles. »

Si nous en croyons Montaigne, les collèges de son temps n'étaient que de pernicieuses « écoles de la parlerie. » Mais son désir, très légitime, de voir développer chez l'écolier le jugement plutôt que la mémoire, ne l'égare-t-il

pas jusqu'à l'injustice, alors qu'il crible toute érudition de ses mordantes épigrammes : et dans ces lignes, ne faut-il pas reconnaître, en vérité, moins un portrait spirituellement enlevé, qu'une caricature indigne d'un penseur sérieux? « Cettuy-ci, tout pituiteux, chassieux et crasseux que tu vois sortir après minuit d'une étude, penses-tu qu'il cherche parmi les livres comme il se rendra plus homme de bien, plus content et plus sage ? nulles nouvelles ; il y mourra, ou il apprendra à la postérité la mesure des vers de Plaute, et la vraie orthographe d'un mot latin. »

Montaigne a compris et répété sous toutes les formes, que nulle éducation n'est profitable, dont le but unique est de « meubler » la tête de l'enfant, d'une « suffisance pure livresque. » Ce qu'il faut, c'est « forger l'âme », et que les maîtres s'appliquent à former l'entendement et la conscience ; le principal est que nous devenions « meilleurs et plus avisés. » Nous avons perdu notre temps, et mieux valait « jouer à la paulme », si, au sortir du collège, « notre âme n'en va un meilleur branle, si nous n'en avons le jugement plus sain. »

Ainsi, dégager des études littéraires la vertu morale qu'elles renferment, préparer et armer l'adolescent pour qu'il puisse un jour faire digne-

ment son métier d'homme, voilà, selon Montaigne, le véritable but de l'éducation.

Cette éducation doit commencer dès la première enfance. Chez le tout petit enfant, on surprend des tendances mauvaises ; les parents en sourient, comme d'aimables et gentilles espiègleries ; en quoi ils ont grandement tort.

« Je trouve que nos plus grands vices prennent leur pli dès notre plus tendre enfance, et que notre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passe-temps aux mères de voir un enfant tordre le col à un poulet et s'ébattre à blesser un chien et un chat ; et tel père est si sot, de prendre à bon augure d'une âme martiale, quand il voit son fils gourmer injurieusement un paysan ou un laquais qui ne se défend point ; et à gentillesse, quand il le voit affiner (tromper) son compagnon par quelque malicieuse déloyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vraies semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahison ; elles se germent là et s'élèvent après gaillardement. »

Le moment venu, on fera choix d'un sage précepteur « qui ait plutôt la tête bien faite que bien pleine », et c'est à déterminer le rôle de ce précepteur idéal que Montaigne va s'appliquer. Ce sont d'abord des conseils généraux.

Il est à peine besoin de dire que ce maître ne ressemblera en rien à ces « bourreaux » de collège, si énergiquement flétris. Son autorité

ne sera ni impérieuse, ni faible, mais plutôt empreinte d'une « sévère douceur. » Sans proscrire le fouet d'une façon absolue, Montaigne veut du moins que ce châtiment soit rare, réservé à des fautes vraiment graves. Ainsi on ne fouettera pas l'enfant pour avoir oublié « le premier aoriste de τύπτω. » Souvenons-nous que cet enfant sera un homme, et qu'il convient dès lors, selon les vigoureuses expressions de Montaigne, de le « dresser pour l'honneur et la liberté », de lui « grossir le cœur d'ingénuité et de franchise. »

De même, on se gardera bien de lui imposer un travail excessif. « Je ne veux pas corrompre son esprit à le tenir à la géhenne et au travail à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour. » Et de fait le programme des études n'est nullement effrayant ; il s'agit de parcourir la poésie, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, d'effleurer les sciences, mais sans jamais donner dans les curiosités de l'érudition ; « un peu de chaque chose, et rien du tout (rien à fond), à la française. » L'important n'est pas qu'on soit « plus savant », mais qu'on soit « mieux savant. »

Cette science enfin, discrètement mesurée, et comme versée à petites doses d'une amphore couronnée de fleurs, encore faut-il qu'elle soit proportionnée à l'intelligence de l'enfant. Le pre-

mier soin du maître sera donc de mettre son élève « sur la montre » et de le faire « trotter devant lui pour juger jusqu'à quel point il se doit ravaler. » La leçon apprise, une leçon « accommodée à la force du disciple », qu'il interroge longuement ; l'interrogation, Montaigne l'a bien vu, est l'âme même de tout enseignement.

L'enseignement, pour être vraiment vivant et profitable, doit être un dialogue entre le maître et l'élève. Par des questions nombreuses et habilement ordonnées, le maître s'assure que la leçon est bien sue, non les mots seulement, mais « le sens et la substance. » « Ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fera mettre en cent visages et accommoder à autant de divers sujets. » Ce n'est pas, en effet, à la mémoire de l'enfant qu'on s'adresse, mais à sa raison : « savoir par cœur n'est pas savoir. »

Montaigne quitte bientôt ces généralités : et abordant chaque science particulière, il entre dans le détail et illustre ses préceptes d'exemples variés. La philosophie « sera la principale leçon », mais « la philosophie qui nous instruit à vivre », non cette philosophie scolastique, telle que l'ont faite les « ergotistes. » On nous peint la philosophie « inaccessible aux enfants et d'un visage renfrogné, sourcilleux et terrible. » En

vérité, si l'on sait prendre les simples discours de la philosophie, « les choisir et traiter à point, ils sont plus aisés à concevoir qu'un conte de Boccace. »

Elle nous apprend « ce que c'est que savoir et ignorer, ce que c'est que vaillance, tempérance et justice ; ce qu'il y a à dire entre l'ambition et l'avarice, la servitude et la subjection, la licence et la liberté ; à quelles marques on connaît le vrai et solide contentement : jusques où il faut craindre la mort, la douleur et la honte. »

Voilà la vraie philosophie, enjouée, comme il convient à une science qui « fait état de sereiner les tempêtes de l'âme. » Elle nous fait aimer la vertu et nous y conduit « par des routes ombrageuses, gazonnées et doux-fleurantes, plaisamment et d'une pente facile et polie, comme est celle des voûtes célestes. »

L'éloquence et la poésie ne sont pas moins fertiles en grandes leçons morales. Non, certes, que Montaigne soit insensible au charme d'une expression fine et délicate, originale ou vigoureuse ; la poésie le « transperce » et le « transporte » ; mais, pour me servir de son image, il demande que nous buvions d'abord le généreux vin qui nous est versé dans les belles coupes antiques ; alors seulement, nous en pour-

rons, à loisir, « considérer les gravures et l'ouvrage. »

Veut-on voir combien il est aisé de fondre harmonieusement la leçon littéraire et la leçon morale, et comment ce devoir primordial de forger l'âme de l'enfant se peut allier au légitime désir de développer et d'affiner son goût ? Montaigne nous en offre quelque part un exemple très curieux.

Il rapproche, pour les comparer, cinq poètes latins qui ont célébré le courage de Caton d'Utique : Martial, Manilius, Lucain, Horace, Virgile enfin, « le maître du chœur. » A voir ainsi Caton magnifiquement loué par les plus grands poètes de Rome, il ne se peut que notre disciple ne brûle du désir d'imiter une telle vertu. « Ce personnage-là, dira-t-il avec Montaigne, fut véritablement un patron que nature choisit pour montrer jusques où l'humaine fermeté pouvait atteindre. »

N'est-ce pas là une excellente leçon de courage et de constance ? Et maintenant que nous avons « retiré la moelle », arrêtons nous « à l'écorce » et faisons « lutter ensemble les traits des cinq poètes. » Les deux premiers (Martial, Manilius), au prix des autres, paraissent « traînants » ; le troisième (Lucain) « plus vert... s'est abattu par l'extravagance de sa forme. » Arrivé

au quatrième (Horace), l'enfant « joindra les mains par admiration » ; au dernier (Virgile), « il s'étonnera, il transira. » La leçon est complète : et tel doit être, au jugement de Montaigne, l'enseignement littéraire, pénétré certes, au plus haut point, d'un vif sentiment de la beauté antique, mais soucieux avant tout de fortifier et d'exalter les nobles instincts de notre nature morale.

Par l'histoire, l'enfant connaîtra les grandes âmes « qui ne vivent qu'en la mémoire des livres. » Ici encore, Montaigne corrige, fort à propos, les méthodes de son temps. L'étude de l'histoire, dit-il, peut être selon les cas, ou « une vaine étude », ou « une étude de fruit inestimable. » Que le précepteur se souvienne où vise sa charge : il importe peu que l'élève ignore la date précise de la ruine de Carthage, s'il sait les mœurs d'Annibal et de Scipion ; et nous ne le blâmerons pas d'oublier l'endroit où mourut Marcellus, s'il a retenu « pourquoi il fut indigne de son devoir qu'il mourût là. » « Qu'on ne lui apprenne pas tant les histoires qu'à en juger. » On reconnaît le refrain perpétuel de Montaigne : développons, non pas tant la mémoire que la conscience et le jugement.

Mais toutes ces études « livresques » seraient incomplètes si l'on n'y joignait « le commerce

des hommes. » On fera donc naître dans l'esprit du jeune homme une « honnête curiosité de s'enquérir de toutes choses. » Se trouve-t-il en compagnie ? il écoutera en silence et avec modestie, moins désireux de « débiter sa marchandise » que d'acquérir des idées nouvelles ; il pourra, à la rencontre, se mêler aux discussions, pourvu qu'il soit toujours prêt « à quitter les armes à la vérité, aussitôt qu'il l'apercevra. »

Pour connaître les hommes, le meilleur moyen est de voyager en pays étranger : le livre du monde est de tous les livres le plus curieux et le plus instructif. Les voyages nous font les idées plus larges et plus justes ; comme au regard, ils découvrent à l'esprit des horizons nouveaux. Confinés, une vie durant, dans les coins qui nous sont familiers, nous risquerions d'avoir « la vue raccourcie à la longueur de notre nez. » Sortons de notre coquille ; « il se tire une merveilleuse clarté, pour le jugement humain, de la fréquentation du monde. » Revenu des longues pérégrinations, si des jours d'orage éclatent, si les guerres civiles bouleversent son existence, l'élève de Montaigne ne pensera pas que le monde entier est bouleversé et que « le jour du jugement nous prend au collet. » Il aura appris à embrasser, d'une imagination calme et lucide, l'ensemble des êtres et des choses, à

juger comme il convient notre souffrance présente, passagère souffrance d'éphémères qui ne sont qu'un trait — et combien ténu ! — dans l'immense tableau de l'univers, et il pratiquera ce beau précepte de la sagesse antique: *Nil admirari.*

Jusqu'à présent Montaigne ne s'est préoccupé que de l'âme de son disciple ; mais ce n'est pas assez, remarque-t-il, de lui raidir l'âme, il faut aussi raidir ses muscles. « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est un homme : il n'en faut pas faire à deux. » Lorsqu'il s'agit de « dresser » l'âme, Montaigne, on s'en souvient, prescrit au maître une « sévère douceur. » Il est piquant de constater que Montaigne souhaite tout au rebours que le corps soit dressé durement. Sans aller, comme Rabelais, jusqu'à faire de son élève un acrobate et un athlète, il veut du moins qu'on l'accoutume aux fatigues et à la douleur, qu'on lui ôte toute délicatesse, dût-on pour cela choquer les règles de la médecine : il demande qu'on le rende capable de tout affronter et de tout supporter, même les pires excès (pourvu, ajoute-t-il prudemment, que l'appétit et la volonté soient tenus « sous boucle »), et qu'il puisse, par exemple, porter vaillamment les lourdes et germaniques ivresses, si cela est nécessaire pour le service du prince ou du pays.

Tel est ce plan d'éducation, proposé par Montaigne, où, à côté de quelques banalités judicieuses, abondent les découvertes originales et les fines observations. Il s'est rencontré avec Rabelais sur plusieurs points ; et d'une façon générale, on peut dire que tous deux renversent l'éducation scolastique ; mais où il se sépare complètement de son devancier, c'est en ceci, que son élève à lui n'est pas un érudit, comme le disciple de Ponocrates. Combien Montaigne devait plaindre ce malheureux Gargantua, éveillé dès quatre heures du matin, pour entendre la lecture de la Bible « cependant qu'on le frotte. » De l'aube au soir, ce ne sont que leçons, entremêlées de violents exercices du corps ; à table même, l'érudition vient s'asseoir, convive étrange, et parmi les coupes débordantes et riantes s'entassent les tristes et lourds in-folio. L'élève de Montaigne, sans être proprement un amateur, n'ira guère au delà de la croûte première de chaque science. Aussi bien n'est-ce ni un professeur que Montaigne veut former, ni un légiste, ni un médecin, mais un gentilhomme.

N'est-ce rien d'ailleurs que d'avoir lu les grands poètes, les historiens, les orateurs, d'avoir médité les meilleures leçons de la philosophie, d'avoir entrevu les sciences exactes et naturelles, la physique et la géométrie ? Ce bagage,

très léger si on le compare au programme encyclopédique de Rabelais, est-il tellement inférieur à celui qu'aujourd'hui même on emporte d'ordinaire en quittant le collège ?

Nous avons dit pourtant qu'il fait trop bon marché du savoir ; il y a dans la science même je ne sais quelle vertu sévère, qu'il a complètement méconnue. Un second tort, et plus grave, est de n'avoir pas compris que l'effort, la fatigue, l'abnégation de ses goûts propres et de ses fantaisies, sont des facteurs indispensables à toute éducation morale : ce qu'il exige du corps, pourquoi ne songe-t-il pas à l'exiger de l'âme ?

En dépit de ces lacunes, il reste que Montaigne a montré la vanité et le danger d'une éducation purement livresque, ainsi que la nécessité de faire appel, dès le début, moins à la mémoire qu'à la raison de l'enfant. Ses conseils, marqués toujours au coin du bon sens le plus ferme, souvent inspirés par une rare et pénétrante psychologie, — Locke et Rousseau, et combien d'autres après eux, n'ont guère fait que les développer dans leurs meilleures pages pédagogiques ; et nous-mêmes, après trois cents ans, nous les relisons avec grand plaisir et grand profit, car nul n'exprima jamais, en termes plus piquants ou plus éloquents, une plus saine et plus salutaire doctrine.

LIVRE TROISIÈME

L'ÉCRIVAIN

LIVRE TROISIÈME

L'ÉCRIVAIN

CHAPITRE PREMIER

MONTAIGNE HUMANISTE ET CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Montaigne n'est pas, de tout point, un homme de la Renaissance : qu'on se rappelle son dédain pour ces savants que tourmente la métrique de Plaute et qui pâlissent sur les manuscrits poudreux. Il appartient pourtant à la Renaissance par sa philosophie, point chrétienne ou si peu ; et il est humaniste, en même temps qu'homme de la Renaissance par son culte de l'antiquité, de ses héros et de ses écrivains.

Son enthousiasme pour les « riches âmes des temps passés » le rend même injuste envers son siècle, « siècle plombé qui ne produit les choses que bien médiocres. » A peine fait-il exception pour un petit nombre de ses contemporains,

L'Hôpital, la Noue, la Boëtie surtout, « le plus grand homme du siècle. » Il se console d'ailleurs aisément des misères de ce siècle, par cette remarque, qu'il y a de grands avantages à vivre en un temps aussi pauvre de vertus : « car, par comparaison d'autrui, vous êtes estimé vertueux à bon marché : qui n'est que parricide en nos jours et sacrilège, il est homme de bien et d'honneur. » Dans sa bibliothèque de mille volumes, belle librairie pour une librairie de village, si les modernes sont représentés, les anciens occupent la place principale, et plus particulièrement les écrivains latins. C'est, en effet, l'antiquité latine que Montaigne aime et pratique le plus, sans doute parce que le latin lui est plus familier que le grec, mais aussi parce qu'entre son génie et le génie latin les rapports sont plus étroits, et l'affinité plus profonde. Rabelais et Ronsard se rattachent davantage à la Grèce; Rome est la véritable patrie de Montaigne.

Grecs ou Latins, Italiens ou Français, les livres se divisent pour Montaigne en trois catégories. Il y a les livres simplement *plaisants*, et Montaigne n'entend point parler des romans de chevalerie si fort en vogue au XVI^e^ siècle ; ceux-ci, il les condamne d'un seul mot dédaigneux : ce sont des « fatras. » Les livres « plaisants » peuvent offrir un régal exquis et une

véritable fête à notre goût et à notre imagination ; notre âme cependant n'en tire aucun profit : tels, le *Décaméron* de Boccace, l'Arioste, l'*Heptaméron*, le bon Ovide, et même (ce qui surprend un peu) Rabelais.

Viennent ensuite ceux « où *un peu de fruit se mêle au plaisir* » : c'est le groupe des orateurs et des poètes, groupe brillant, mais plus brillant qu'utile ; et voilà pourquoi, si puissant que soit sur Montaigne l'attrait des beaux vers, la première place revient sans conteste aux historiens et aux philosophes.

Les historiens sont sa « droite balle. » Il les aime « ou fort simples, ou excellents » ; les premiers n'apportent dans leurs récits que « le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice » : ils enregistrent avec bonne foi « toutes choses sans choix et sans triage », nous gardons ainsi notre jugement entier ; — les seconds « ont la suffisance de choisir ce qui est digne d'être su » et leur autorité est digne de respect. Il ne peut souffrir « ceux d'entre deux » qui gâtent tout, se donnent loi de juger « et inclinent l'histoire à leur fantaisie. »

Quant aux philosophes, on devine bien qu'il goûtera seulement ceux qui, soucieux de nous rendre meilleurs, fuiront les vaines et stériles discussions. Aussi les ouvrages philosophiques

de Cicéron ne lui plaisent-ils guère. Les dialogues mêmes de Platon (et il en est fâché, car il professe pour Platon une admiration profonde) ne lui agréent qu'à moitié. Sénèque et Plutarque, celui-ci « depuis qu'il est Français », voilà ses deux livres de chevet. Lequel est le meilleur ? il ne sait trop. Après les avoir longuement comparés et avec une tendresse un peu verbeuse, s'il paraît en somme donner la palme à Plutarque, ce n'est pas sans déclarer que leur « instruction » à tous deux, est de la vraie « crème de philosophie. »

Telle est la hiérarchie que, comme moraliste, Montaigne institue entre les écrivains; mais, en dehors de leur utilité plus ou moins directe, il les apprécie en humaniste et en lettré. Et ses jugements littéraires (sauf une ou deux exceptions), d'une mesure et d'une justesse parfaite, dénotent un goût des plus délicats, relevé par un rare sentiment de la beauté antique. Nous avons déjà cité cette page où il compare, en les distinguant d'un trait sûr et précis, les mérites divers et inégaux de cinq poètes latins, Martial, Manilius, Lucain, Horace et Virgile. Qui ne connaît son délicat et savoureux commentaire de quelques vers de Virgile et de Lucrèce ?

« Quand je rumine ce *rejicit*, *pascit*, *inhians*, *molli*, *jovet*, *medullas*, *labefacta*, *pendet*, *percurrit*, et cette noble

circumfusa, mère du gentil *infusus*, j'ai dédain de ces menues pointes et allusions verbales qui naquirent depuis. A ces bonnes gens, il ne fallait d'aiguë et solide rencontre ; leur langage est tout plein, et gros d'une vigueur naturelle et constante ; ils sont tout épigramme, non la queue seulement, mais la tête, l'estomac et les pieds. »

Il a ainsi, pour tous les auteurs, de ces heureuses trouvailles qui viennent naturellement sous sa plume : il excelle à les caractériser d'un simple mot. A côté de Virgile et de Lucrèce, un peu au-dessous, il place Horace, dont l'esprit « crochette et furète tout le magasin des mots ou des figures pour se représenter », et Catulle qui le séduit par « l'égale polissure d'une perpétuelle douceur et beauté florissante. » Mais il goûte aussi Lucain, moins pour son style, il est vrai, que pour la « sévérité de ses opinions », et bien d'autres encore : Térence, « la mignardise et les grâces du langage latin » ; Plaute, quoique moins délicat que Térence ; Martial, inférieur à Catulle, en dépit « de tous les aiguillons dont il aiguise la queue de ses épigrammes » ; Ovide enfin, dont il prisa fort « l'ingénieuse facilité » jusqu'au jour où ces agréables inventions furent impuissantes à « chatouiller sa vieille âme pesante » ; et l'on sait que son goût, toujours très vif pour la poésie latine, est allé, par une progression remarquable,

d'Ovide à Virgile en passant par Lucain; ces trois étapes de son goût, qui marquent en même temps trois époques de la poésie latine, il les a distinguées et notées en termes admirablement justes, ayant préféré, dit-il, « premièrement une fluidité gaie et ingénieuse; depuis, une subtilité aiguë et relevée; enfin, une force entière et constante. L'exemple dira mieux: Ovide, Lucain, Virgile... »

Parmi les prosateurs, il aime à lire César, d'un langage si pur, si inimitable, « qu'il a surpassé non seulement tous les historiens, comme dit Cicéron, mais à l'aventure Cicéron même », Salluste, Tacite, Cicéron et Pline le Jeune, bien qu'en vérité il se montre, pour ces deux derniers, sévère et même injuste : mais quoi?

« Ils emploient leurs loisirs à ordonner et fagoter gentiment une belle missive, pour en tirer la réputation de bien entendre le langage de leur nourrice. Que ferait pis un simple maître d'école, qui en gagnât sa vie? »

Montaigne a moins lu les modernes; il avoue qu'il ne se prenait guère aux nouveaux livres, les anciens lui paraissant « plus pleins et plus raides. » Cependant il en apprécie quelques-uns: des historiens, comme Joinville, Froissart, Commines, les frères du Bellay, Amyot; des conteurs, Marguerite de Navarre, Rabelais; des

D'après la gravure de Saint-Aubin.

poètes, Théodore de Bèze, Joachim du Bellay, Ronsard qui lui paraît tout voisin de la poésie antique ; il pratique assez volontiers les auteurs italiens, non seulement l'Arioste dont il s'est dégoûté sur la fin comme il a fait d'Ovide, mais Boccace, Machiavel, le Tasse, Guicciardin ; et partout, c'est la même raison lumineuse, le même goût délicat, la même clairvoyante pénétration qui dicte ses jugements. Citons, comme exemple, ces lignes si sensées qu'après une lecture de Guicciardin il écrivit sur son exemplaire :

« Il est historiographe diligent, et duquel, à mon avis, autant exactement que de nul autre, on peut apprendre la vérité des affaires de son temps ; aussi, en la plupart, en a-t-il été acteur lui-même et en rang honorable. Il n'y a aucune apparence que par haine, faveur ou vanité, il ait déguisé les choses. Quant à la partie de quoi il semble se vouloir prévaloir le plus, qui sont ses digressions et discours, il y en a de bons et enrichis de beaux traits ; mais il s'y est trop plu ; car, pour ne vouloir rien laisser à dire, ayant un sujet si plein et si ample, et à peu près infini, il en devient lâche, et sentant un peu le caquet scolastique. J'ai aussi remarqué ceci, que de tant d'âmes et d'effets qu'il juge, de tant de mouvements et conseils, il n'en rapporte jamais un seul à la vertu, religion et conscience ; et de toutes les actions, pour belles par apparence qu'elles soient d'elles-mêmes, il en rejette la cause à quelque occasion vicieuse ou à quelque profit. Il est impossible d'imaginer que, parmi cet infini nombre d'actions de quoi il juge, il n'y

en ait eu quelqu'une produite par la voie de la raison ; nulle corruption ne peut avoir saisi les hommes si universellement, que quelqu'un n'échappe de la contagion. Cela me fait craindre qu'il y ait un peu du vice de son goût, et peut être advenu qu'il ait estimé d'autrui selon soi. »

De telles pages, et elles ne sont pas rares dans les *Essais*, nous permettent de saluer en Montaigne un de nos meilleurs critiques littéraires, critique subjectif, sans doute, et qui se borne à nous donner ses impressions (mais nos critiques modernes lui en feront-ils un reproche?), critique à coup sûr très fin et très judicieux et qui n'a point coutume, quoi qu'en ait dit Balzac, de « prendre la fausse monnaie pour la bonne et le bâtard pour le légitime. »

CHAPITRE II

LE PÉDANTISME « A LA CAVALIÈRE. »

Montaigne est proprement un charmeur, et l'instrument de son charme, on l'a dit, sa vraie baguette d'enchantement, c'est son style. Pour tous il a été et il demeure un écrivain très puissant et très personnel.

Cet éloge eût médiocrement flatté Michel, seigneur de Montaigne. Lui, écrivain? Lui, soucieux du bien dire? Allons donc! Le prend-on pour un maître d'école? Il aime les lettres, certes, et tout comme un autre il est expert à reconnaître et à savourer les belles pages d'un poète ou d'un moraliste. Mais celui qui écrit un livre ne doit songer qu'à produire une pensée juste et forte; l'expression est indigne de solliciter notre effort. La « sentence », voilà à quoi il faut s'attacher; « c'est aux paroles à servir et à suivre »; « qu'on les traine, si elles ne veulent suivre. » Quand il attaque la fausse éloquence, ou qu'il raille ces

sots « qui se détournent de leur voie, un quart de lieue », pour courir après un beau mot; quand enfin il pose ce principe : « Je veux que les choses surmontent », Montaigne est dans le vrai et Boileau applaudit.

Mais bientôt il dépasse le « blanc », par crainte de trop accorder à ce qu'il appelle avec dédain « la vertu parlière »; par crainte surtout de paraître rechercher la gloriole littéraire, et d'être pris, lui gentilhomme, pour un de ces auteurs qui ravalent les Muses et en exploitent le commerce. Ecoutez-le : il ignore la rhétorique et la grammaire, et ne lui chaut de les savoir. C'est affaire aux « gens de basse fortune » qui, dans les lettres, « questent des moyens à vivre », de savoir ce qu'est « ablatif, conjonctif et substantif. » Cette sotte gentilhommerie, encore que les mœurs du siècle l'expliquent, si elles ne l'excusent, est une faiblesse qui nous surprend chez ce grand esprit si railleur et si clairvoyant sur d'autres points.

Montaigne se défend donc d'être un écrivain. Si quelqu'un loue le langage des *Essais,* cela le fâche presque. « J'aimerais mieux qu'il s'en tût. » Je croirais même volontiers que les critiques lui sont agréables. « Vos expressions sentent le cru de Gascogne; vous êtes trop épais en figures. » A merveille, répond-il; mais tel est

mon langage ordinaire, et j'entends me représenter au naturel. Plutôt parler gascon, que passer pour pédant!

Montaigne, on le voit, a la haine du pédantisme; mais il ne s'est pas avisé qu'il y a un pédantisme au rebours, et qu'on en viendrait à l'accuser d'être un pédant « à la cavalière. »

Ce mot de Malebranche est dur ; il n'est pas absolument injuste. Montaigne ressemble trop parfois à ce personnage de comédie qui s'écrie : « Tout ce que je fais a l'air cavalier; cela ne sent point le pédant. » Il ne peut nier qu'il ait écrit un livre; du moins, pense-t-il, c'est un livre d'espèce rare, et qui n'a rien de commun avec ceux des autres écrivains. Il l'a écrit, d'ailleurs, selon les caprices de sa fantaisie, mêlant aux considérations les plus élevées les anecdotes les plus croustillantes et les plus familières, et se faisant un jeu d'intercaler entre les plus graves propos des chapitres sur les pouces, ou les destriers, ou les boiteux.

Le trait le plus frappant de ce pédantisme à la cavalière, n'est-ce pas le désordre affecté par Montaigne dans la composition des *Essais*? Non seulement il n'y a aucune liaison entre les trois livres, ou, dans un même livre, entre les divers chapitres qui le composent, mais, dans un même chapitre, les propos les plus variés se succèdent

et s'emmêlent, étonnés de se trouver réunis sous un même titre commun.

Ce désordre, Montaigne l'a vu et voulu : « Je n'ai point, écrit-il, d'autre sergent de bande à ranger mes pièces que la fortune. » Après tout, s'il oublie son thème ou s'il paraît l'oublier, que fait-il qu'imiter Plutarque et mieux encore Platon qui, dans tel de ses dialogues, donne avec une merveilleuse grâce « le devant à l'amour, le bas à la rhétorique ? » Il s'abandonne donc à son humeur vagabonde ; un propos en amène un autre, et si une histoire voisine de ce propos lui vient à l'esprit, gaiement il conte son histoire ; pourvu qu'elle soit belle, sa logique est rassurée ; nul ne se plaindra.

« Les belles histoires siècent bien, en quelque place qu'on les tienne ; moi, qui ai plus de soin du poids et utilité des discours que de leur ordre et suite, ne dois pas craindre de loger ici, un peu à l'écart, une très belle histoire. Quand elles sont si riches de leur propre beauté, et se peuvent seules trop soutenir, je me contente du bout d'un poil pour les joindre à mon propos. »

L'anecdote contée et bien contée, s'aperçoit-il qu'il a été « un peu bien à gauche de son thème », il nous dit simplement : « or, pour me remettre sur mes brisées », et il reprend son discours.

Il faut bien reconnaître d'ailleurs que ce dés-

ordre est plus apparent que réel; le fil qui relie les pensées peut être ténu, ce n'est parfois, comme il l'avoue, que « le bout d'un poil. » N'importe, la liaison se retrouve aisément. Ses fantaisies « se suivent de loin », mais se suivent; elles «se regardent d'une vue oblique », mais ne se perdent jamais de vue. Tant pis pour nous, indiligents lecteurs, si dans « cette farcissure » l'idée principale nous échappe. Nous n'avons pas su découvrir, dans un coin où Montaigne l'a logé, le mot révélateur. Ou, si vous voulez encore, promeneur oisif et curieux, bien des sentiers tentent Montaigne à gauche et à droite de la route; il s'y engage avec plaisir, mais toujours revient au grand chemin et en fin de compte, malgré ses zigzags perpétuels, il arrive et se repose à la halte même qu'il s'était proposé d'atteindre.

CHAPITRE III

PAYSAGES ET PORTRAITS.

Montaigne eut, à un rare degré, le don de voir et de faire voir ; il excelle à peindre. Je relève dans son *Journal de voyage* certains passages peu connus où il représente au vif, rien qu'avec quelques épithètes d'un pittoresque achevé, les différents aspects des montagnes d'Italie. Sans doute Montaigne ne se doute pas que le paysage puisse être « un état d'âme » ; et il n'eût pas compris ceux qui nous parlent de « paysage psychologique » ; mais il « voit » la nature, et ce mérite n'est pas commun au XVI^e^ siècle.

« La plaine n'est guère large; mais les montagnes d'autour, même (surtout) sur notre main gauche, s'étendent si mollement qu'elles se laissent testonner et peigner jusqu'aux oreilles... Les montagnes, sur notre main droite, étendent un peu leur ventre et l'allongent ; ...cette plaine, jusqu'à Trente, commence de s'élargir un

peu, et les montagnes à baisser un peu les cornes en quelques endroits... L'environ du lac, ce sont montagnes plus rechignées et sèches que nulles autres que nous eussions vues... Parmi ces montagnes fertiles, l'Apennin montre ses têtes refrognées et inaccessibles. »

Montaigne ne se contente pas de nous donner la physionomie des montagnes ; il décrit la situation des villes, en traits rapides, tout aussi expressifs.

« Tivoli ! c'est l'ancien Tiburtum,(1) couché aux racines des monts ; s'étendant la ville le long de la première pente, assez raide, ce qui rend son assiette et ses vues très riches : car elle commande une plaine infinie de toutes parts, et cette grande Rome. Son prospect est vers la mer et a derrière soi les monts ; cette rivière du Teverone la lave, et près de là prend un merveilleux saut, descendant des montagnes et se cachant dans un trou de rocher, cinq ou six cents pas, et puis se rendant à la plaine, où elle se joue fort diversement et se va joindre au Tibre un peu au-dessus de la ville. »

Ce ne sont là que de légers croquis : mais ne valent-ils pas la peine d'être signalés ?

Observateur curieux, Montaigne ne pouvait manquer d'autre part d'esquisser çà et là quelques silhouettes de contemporains. Il est très légitime de rapprocher les noms de Montaigne

(1) Lisez « Tibur ».

et de La Bruyère ; comme les *Caractères*, les *Essais* nous offrent, en moins grand nombre il est vrai, une galerie de portraits, très vivants, pleins d'humour, parfois tout aiguisés d'une fine ironie. Comme La Bruyère, Montaigne nous a dépeint les paysans « épandus sur la terre, la tête penchante après leur besogne. » La page de La Bruyère est plus concise, plus émue peut-être ; mais il me semble que l'accent de Montaigne est plus simple et plus élevé.

N'avez-vous jamais rencontré de ces « disputeurs subtils, et obstinés et sourds ? »

« L'un va en orient, l'autre en occident ; ils perdent le principal et l'écartent dans la presse des incidents ; au bout d'une heure de tempête, ils ne savent ce qu'ils cherchent ; l'un est bas, l'autre haut, l'autre costier. »

Avant Molière, il a fait la satire des femmes savantes, qui se piquent même de théologie.

« Elles allèguent Platon et saint Thomas aux choses auxquelles le premier rencontré servirait aussi bien de témoin : la doctrine qui ne leur a pu arriver en l'âme leur est demeurée en la langue. »

Mais, moins cruel que Molière et point du tout misogyne, c'est en les couronnant de fleurs qu'il les reconduit hors du domaine philosophique.

« Si les bien nées me croient, elles se contenteront de faire valoir leurs propres et naturelles richesses ; elles cachent et couvrent leurs beautés sous des beautés étrangères. Elles ne se connaissent pas ; le monde n'a rien de plus beau ; c'est à elles d'honorer les arts et de farder le fard. Que leur faut-il que vivre aimées et honorées ? Elles n'ont et ne savent que trop pour cela. Baste (suffit) qu'elles peuvent, sans nous, ranger la grâce de leurs yeux à la gaieté, à la sévérité et à la douceur, assaisonner un nenni de rudesse, de doute et de faveur ;... avec cette science, elles commandent à baguette et régentent les régents et l'école. »

N'est-ce pas charmant ? et peut-on mettre les gens à la porte avec une grâce plus exquise ? Du reste, il n'est pas de la famille de Chrysale, et leur concède volontiers l'étude de la poésie, de l'histoire, et même de la philosophie morale qui leur apprendra à juger de nos humeurs « afin de se défendre de nos trahisons », et « à porter humainement l'importunité des ans et des rides. » Les belles pages, et que Montaigne a de bon sens !

Je laisse de côté le portrait des médecins, charlatans plus ou moins ridicules, des pédants vaniteux, des gentilshommes infatués des fausses gloires d'une généalogie mensongère. Les magistrats méritent une mention à part : Montaigne les connaissait si bien ! Il en fait défiler sous nos yeux les innombrables variétés (auxquelles ne

manque guère que celle de l'honnête magistrat), magistrats retors, magistrats galants, magistrats barbares, et pour clore dignement cette riche collection, magistrats imbéciles : comme ce conseiller de Bordeaux qui, « ayant dégorgé une battelée de paragraphes d'une extrême contention et pareille ineptie », quitta la Chambre du conseil, et se retira en l'endroit le plus secret du Palais où on l'entendit « marmottant entre les dents, tout consciencieusement : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* ! — Non à nous, Seigneur, non à nous, mais à ton nom donne la gloire ! »

CHAPITRE IV

LE STYLE DE MONTAIGNE.

On a dit que le style de Montaigne était « une figure perpétuelle, à chaque pas renouvelée » ; il semble bien, en effet, que ce qui le distingue et caractérise tout d'abord, c'est l'imagination, une imagination vive, gaie, féconde en métaphores imprévues et sans cesse renaissantes. Montaigne greffe, si je puis dire, images sur images ; la pensée se présente à lui, illustrée par une image, non pas seulement une image, mais une suite d'images : et cette abondance ravit Sainte-Beuve : « Ne sent-on pas l'entrain venir ? L'écho s'en mêle ; le redoublement jaillit, et fait cascade ; il y a du lyrique dans Montaigne. »

Avant Sainte-Beuve, Montesquieu avait déjà rangé Montaigne parmi les poètes : « Les quatre grands poètes, Platon, Malebranche, Shaftesbury, Montaigne ! » Poète, il l'est en effet, par ce ruissellement d'images qui excite l'enthousiasme

de Sainte-Beuve : et il l'est aussi par son allure générale, si libre et si hardie : « J'aime l'allure poétique à sauts et à gambades. »

Et s'il est vrai, comme Montaigne le remarque et comme il est évident, que certaine « bonne prose » est plus voisine de la poésie que nombre de vers « médiocres et traînants », la prose de Montaigne est souvent d'un poète.

Remarquons toutefois que sa verve se joue ordinairement dans les régions moyennes ; rarement elle s'élève aux grands sommets. Il y a certes dans Montaigne des passages d'un souffle puissant et d'une forte éloquence : ses réflexions sur les ruines de Rome, dans le *Journal du voyage;* son long cri d'indignation contre la sanglante conquête du Nouveau-Monde ; les pages superbes où, dans l'*Apologie de Raymond de Sebonde,* il arrache du poing de l'homme les chétives armes de la raison ; le magnifique discours qu'il prête à la Nature : « Sortez de ce monde comme vous y êtes entrés ; le même passage que vous fites de la mort à la vie, sans passion et sans frayeur, refaites-le de la vie à la mort ; votre mort est une des pièces de l'ordre de l'univers, c'est une pièce de la vie du monde... » admirable discours d'un bout à l'autre, d'un geste si ample et si grandiose ; mais ces morceaux et quelques autres qu'on pourrait ajouter,

nous font mieux sentir, par le contraste, la simplicité habituelle du style de Montaigne.

La simplicité est peut-être, de toutes les qualités, celle qu'il prisait et souhaitait le plus. Son ambition avouée était d'écrire comme il aurait parlé. « Je parle au papier, comme je parle au premier que je rencontre. » Et il se flatte d'avoir « un style comique », c'est-à-dire familier « et privé ». Cette naïveté du parler n'est pas l'un des moindres charmes des *Essais*.

Ces comparaisons et ces images qu'il répand à plein sac sont, pour la plupart, empruntées aux actes les plus ordinaires de la vie quotidienne, aux objets les plus vulgaires et les plus usuels. L'imagination de Montaigne est, par essence, simple, populaire, étrangère aux souvenirs mythologiques ; sa sève est toute rustique; elle est née, pour ainsi dire, du contact immédiat avec la nature ; et cela explique la grande vogue qu'obtinrent les *Essais*, jusque dans les vieux manoirs, perdus au fond des provinces : « A peine, dit Huet, trouveriez-vous un gentilhomme de campagne qui veuille se distinguer des preneurs de lièvres, sans un Montaigne sur sa cheminée. »

Cette familiarité, à l'aventure, s'allie merveilleusement au nerf et à la force, et se rencontre même parfois avec l'art le plus consommé. Mon-

taigne a beau affecter le dédain des ressources de l'art ; il a beau dire :

« J'imite cette débauche qui se voit en notre jeunesse au port de leurs vêtements : un manteau en écharpe, la cape sur une épaule, un bas mal tendu, qui représente une fierté dédaigneuse de ces parements étrangers et nonchalante de l'art : mais je la trouve encore mieux employée en la forme du parler. »

Au fond, il est si peu contempteur de l'art littéraire, que jusqu'au dernier jour, il corrige le texte des *Essais*, dans un souci constant de rendre la phrase plus énergique, plus concise ou plus alerte. Deux ou trois exemples suffisent à le prouver. « Je veux être riche de mes propres richesses, non des richesses empruntées (édit. 1588). Je veux être riche par moi, non par emprunt (édit. 1595). — J'ai un agir ému, où la volonté me tire (1588). J'ai un agir trépignant, où la volonté me charrie (1595). — Si j'étais du métier, je traiterais l'art le plus naturellement que je pourrais (1588). Si j'étais du métier, je naturaliserais l'art, comme ils artialisent la nature (1595). »

A-t-il d'ailleurs évité l'affectation, autant qu'il l'a souhaité, et les nombreuses allitérations qu'on rencontre dans son œuvre ne témoignent-elles pas d'une recherche de l'effet, qui touche

parfois à la puérilité ? « Tel fait des Essais, qui ne saurait faire des effets. — Voici mes leçons : celui-là y a mieux profité, qui les fait que qui les sait. Si vous le voyez, vous l'oyez : si vous l'oyez, vous le voyez. — Il en peut être aucun de ma complexion, qui m'instruis mieux par contrariété que par similitude, et par fuite que par suite. — Il fait laid se battre en s'ébattant. — Il m'est bien avis que (la mort) c'est bien le bout, non pourtant le but de la vie. » — Il en est qui sont de purs calembours : « Les haires ne rendent pas toujours hères ceux qui les portent », ou des à peu près. « Les courtisans n'ont pas seulement leur retrait pour retraite. »

Il ne serait pas difficile pourtant de trouver dans les *Essais* quelques traces de cette « nonchalance de l'art », qui a tant de charme pour Montaigne. En général, la phrase des *Essais* est vive et nette ; elle est courte ; Montaigne est, en ceci, l'élève de Sénèque, comme il est l'élève d'Horace, par sa grâce enjouée et sa délicatesse. Mais, à côté de ces phrases prestes et agiles, il en est d'autres, et en grand nombre, enchevêtrées d'incidentes, surchargées de relatifs, alourdies par de gauches et maladroites reprises ; même allégées par une ponctuation plus rationnelle, elles cheminent péniblement, obscures, diffuses, et ne rappellent en rien le style

habituel de Montaigne, si clair, si alerte, si souple et si nerveux.

Montaigne a énuméré les qualités qui, selon lui, font le bon écrivain.

« Le parler que j'aime, c'est un parler simple et naïf, et tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné, comme véhément et brusque, éloigné d'affectation, déréglé, décousu et hardi. »

Ajoutez-y une riche imagination qui égaie ce parler et le colore de ses chauds rayons, et vous aurez défini le style même de Montaigne.

CHAPITRE V

LA LANGUE DE MONTAIGNE.

Montaigne a sur les conditions et les mérites d'une bonne langue des idées parfaitement arrêtées. Il ne veut pas d'une langue savante. L'usage est le grand maître : toutes les tournures, tous les termes qu'on entend « emmy les rues françaises », il est légitime de les employer. Tant pis pour la grammaire, si la grammaire en est choquée. « Ceux qui veulent combattre l'usage par la grammaire se moquent. » Et le maître de l'usage, c'est le peuple.

Malherbe s'en rapportait aux crocheteurs du Port-au-Foin, comme aux meilleurs professeurs de la langue française ; Montaigne, lui, tient pour les Halles. La différence n'est pas grande, et c'est bien la même école. « Puissé-je ne me servir que de termes qui servent aux Halles, à Paris ! »

Il ne faut donc pas rechercher « les phrases

nouvelles et les mots peu connus. » Nous parlons pour être compris, et ces mots étranges sont « des déguisements froids et absurdes de la pensée. » Qu'il s'agisse de la langue, ou de la religion, ou de la politique, Montaigne est l'ennemi des hardies nouveautés. Aussi raille-t-il ces écrivains de son temps qui, incapables de trouver des idées neuves, se consolent et pensent surprendre notre admiration par l'indiscret emploi de vocables nouveaux :

« Faute d'invention et de discrétion les perd ; pourvu qu'ils se gorgiasent en la nouvelleté, il ne leur chaut de l'efficace ; pour saisir un nouveau mot, ils quittent l'ordinaire, souvent plus fort et plus nerveux. »

Ce n'est pas à dire que, dans la pratique, Montaigne se soit interdit tout néologisme ; il a, de temps à autre, oublié ses théories ; mais, en somme, les néologismes sont rares dans les *Essais ;* et il a pu dire en toute vérité : « La plupart de ceux qui me hantent parlent de même (comme) les *Essais.* »

L'italien qu'il connaissait et qu'il écrivait même de façon très convenable, lui a fourni un assez grand nombre de termes : trappelle (souricière), mercadence (commerce), pellegrin (étranger), s'infrasquer (s'embarrasser), sentir (comprendre), contadin (paysan), etc. Le

plus curieux de ces mots me paraît être *doccia* (douche), auquel il garde la forme italienne. Sans doute, la pratique des douches n'était guère répandue en France à cette époque, et le mot n'existait pas dans notre langue : sans quoi Montaigne n'aurait pas transcrit le mot italien ni pris la peine de décrire en détail « ces tuyaux par lesquels on reçoit l'eau chaude en diverses parties du corps, etc. ». Ces termes italiens sont peu nombreux, si l'on songe surtout à la multitude de vocables qui nous vinrent d'Italie, véritable invasion que H. Etienne se proposa d'arrêter. Sûrement, Montaigne n'aurait pu être rangé dans le camp des Philausones.

Les mots savants sont rares ; il n'y a presque pas trace de mots grecs ; le latin, qui lui était si familier, a laissé sa marque plus dans la syntaxe que dans le vocabulaire de Montaigne ; c'est à peine si je relève « discrepance, profluvion, scéléré, consorce, retenter, exagiter, mulcter, pensiles, oriunde, perflable, verisimilitude », et quelques autres, parmi lesquels ce beau mot de « gratitude » que Montaigne a, sinon créé, du moins protégé ouvertement et mis en honneur.

Les *Essais* nous offrent quelques exemples de ces « provignements » chers à la Pléiade, « apparesser, infiable, esclaver, enchérisse-

ments déhontés » ; mais ici encore, Montaigne se montre très discret.

Ce qui est plus grave, ce sont ses gasconismes. Nous ne prétendons pas les étudier en détail ; qu'il nous suffise d'indiquer les principaux.

Ce sont d'abord des termes gascons semés çà et là dans les *Essais* : appiler (tasser), arenvoyer (renvoyer), asture (dans ce mot, l'orthographe seule est gasconne), bastine (petit bât), bavasser (augmentatif de bavarder), bihore (au secours), bonnetade, boutade, cadet, escarbillat, estrette ou strette (attaque impétueuse), harpade, revirade, stropiat.

Ce sont surtout des constructions étrangères au français (j'entends au français du XVI^e^ siècle), et dont Montaigne ne craint pas de se servir couramment. Ainsi, il réunit l'adjectif possessif et démonstratif, selon les règles de la syntaxe gasconne : « *Cette notre* exaspération... Toute *cette notre* suffisance... Ils en prêtèrent le moyen par *cette leur* inclination. » De même, le souvenir du parler gascon peut seul expliquer l'emploi du pronom *en* dans des phrases comme celles-ci : « Nous appelons Dieu tout-puissant, Père, et dédaignons que nos enfants nous *en* appellent. — Nous n'entendons pas les bêtes, plus qu'elles nous ; par cette même raison, elles nous peuvent

estimer bêtes, comme nous les *en* estimons... Cœlius contrefaisait entièrement le port et la contenance d'un goutteux ; enfin, la fortune lui fit ce plaisir de l'*en* rendre tout à fait. — Pline conte d'un qui, songeant être aveugle, s'*en* trouva l'endemain. »

Les grammairiens du XVII^e^ siècle ont remarqué que les Gascons employaient comme transitifs un certain nombre de verbes intransitifs. De telles constructions sont, pour ainsi dire, innombrables chez Montaigne. « Ni la santé *que* j'ai jouy jusques à présent. — Nature fait naître souvent des productions d'esprit qui *luttent les plus artistes productions.* — Cupidon... fait son jeu à *lutter la dévotion et la justice.* — Cinna est convaincu : *pardonne-le.* »

D'autre part, comme en manière de compensation, les Gascons transforment en verbes intransitifs un grand nombre de verbes transitifs. Ce gasconisme est assez souvent corrigé dans l'édition de 1595, (il y a des raisons de croire que ces corrections sont dues à M^lle^ de Gournay) ; même dans l'édition de 1595, il est loin pourtant d'être rare. « Nous donnons aux animaux un tres grand avantage sur nous, de faire que nature les accompagne et guide, et qu'à nous, elle nous abandonne au hasard. — Et m'aperçois que le latin me pipe, par la faveur de sa dignité,

comme *aux* enfants et *au* vulgaire. C'est pour me suivre, à moi. — J'écoute à mes rêveries. — Ne pense point, lui dit-elle, mon ami, que les douleurs que je te vois souffrir, ne me touchent autant qu'à toi. — Moi, dit-elle que je parle à toi, ni que je t'écoute à toi ! — Tant il est engagé en sa course et pense à se suivre, non pas à vous. — Tout soin curieux autour des richesses sent à l'avarice. — Et pour me plaindre à moi, etc. »

On nous pardonnera toutes ces citations; suffiront-elles pour que nos critiques se décident enfin, s'ils parlent de la langue de Montaigne, à reconnaître que les gasconismes y abondent et qu'ils en sont l'un des caractères les plus marqués?

Il n'est rien resté (ou presque rien) de ces mots nouveaux qui se rencontrent dans les *Essais*. Montaigne, cependant, est un des écrivains qui ont le plus enrichi notre langue.

Mieux que Malherbe et ses disciples, il a compris qu'une langue s'amoindrit, si elle ne s'accroît. Les mots meurent et disparaissent; et de ceux-là même qui sont vivants, combien, comme des monnaies usées, ont perdu de leur valeur et de leur relief ! « La vieillesse a flétri leur beauté et la couleur s'est ternie par maniement trop ordinaire. » Où trouver les réserves qui compenseront ces pertes ?

Sans créer des mots nouveaux, pillons, dit Montaigne, « le jargon de nos chasses et de notre guerre »; c'est « un généreux terrain à emprunter. » Et il joint l'exemple au précepte. Dans la langue de la fauconnerie, on entend par « essimer », ôter de la graisse à un faucon. Montaigne transplante ce terme dans notre langue ordinaire. « J'aimerais presque également qu'on m'ôtât la vie, que si on me l'essimait. » L'image était heureuse : il est grand dommage qu'on l'ait laissé perdre.

Le meilleur moyen de rajeunir, sans altérer sa sincérité native, une langue qui va s'épuisant chaque jour ; ce moyen qui consiste, selon l'expression de M. Brunetière, à « charger en quelque sorte les mêmes mots, à les enrichir et les nuancer de la diversité des emplois que l'on en fait », — Montaigne l'a connu ; il l'a défini avec une précision surprenante et pratiqué avec un rare bonheur.

« Le maniement et employte des beaux esprits donne prix à la langue, *non pas l'innovant*, tant comme la remplissant de plus vigoureux et divers services, l'étirant et ployant : ils n'y apportent point de mots, mais *ils enrichissent les leurs, appesantissent et enfoncent leurs significations et leur usage*, lui apprennent des mouvements inaccoutumés, mais prudemment et ingénieusement. »

Il est difficile, en vérité, de rencontrer, pour des pensées plus justes, de plus précises ou plus ingénieuses expressions.

Montaigne est l'un de ces beaux esprits dont il parle ; il a enrichi notre langue en enrichissant les mots ; il a « enfoncé » leur signification, et sur les sens anciens il a greffé des sens nouveaux. Je citerai en particulier cet emploi du mot « pousser », cher à quelques-uns de nos jeunes écrivains. « Or, Monsieur, puisqu'il a été si nonchalant de se pousser soi-même en lumière... Or, Monseigneur, c'est raison que sous votre nom il se pousse en crédit et mette en lumière. . Ces actions que quelque honnête homme relève de l'ombre pour les pousser en lumière... » N'a-t-il pas « appesanti et enfoncé » la signification du verbe épouser », quoique, à vrai dire, ce mot fût déjà employé au sens figuré. « C'est trahison de se marier sans s'épouser. — Il faut..... aimer ceci ou cela, mais n'épouser rien que soi. »

C'est par ces translations de sens, par des combinaisons de mots justes et ingénieuses, par toutes ces épithètes auxquelles il a donné comme une effigie neuve et brillante, que Montaigne a accru les ressources de notre langue et qu'il mérite d'être considéré comme l'un des fondateurs de la prose française.

CONCLUSION

Montaigne n'est ni le plus grand de nos écrivains, ni le plus profond de nos moralistes : je ne sais pourtant si jamais moraliste ou écrivain a exercé une influence plus forte et plus persistante sur l'esprit français (1).

Le XVII^e^ siècle, si opposé qu'il fût à la philosophie de Montaigne, s'est laissé prendre tout entier au charme puissant de sa fraîche et vive imagination. Il est, somme toute, peu d'écrivains de ce temps chez qui on ne rencontre de très nombreuses réminiscences des *Essais*.

Qui sait si La Rochefoucauld (pour ne point parler de ses emprunts de détails) n'a pas puisé

(1) Cette influence s'est fait sentir, même à l'étranger, principalement en Angleterre, où Montaigne continue à être l'objet de nombreux travaux. On sait que Shakespeare a lu, étudié et annoté les *Essais* avec beaucoup de soin ; M. Philarète Chasles a montré par des détails heureusement choisis, combien puissante a été l'influence de notre moraliste sur le poète anglais.

l'idée première de son livre dans ce passage bien connu : « Il ne se reconnaît plus d'action vertueuse ; celles qui en portent le visage, elles n'en ont pas pourtant l'essence ; car le profit, la gloire, la crainte, l'accoutumance et autres telles causes étrangères nous acheminent à les produire. La justice, la vaillance, la débonnaireté que nous exerçons lors, elles peuvent être ainsi nommées par la considération d'autrui et du visage qu'elles portent en public ; mais chez l'ouvrier ce n'est aucunement vertu ; il y a une autre fin proposée, autre cause mouvante. » Montaigne était pourtant un admirateur enthousiaste de la vertu, mais de la vertu antique ; celle-là, il ne pouvait souffrir qu'on la rabaissât par de « viles interprétations » ; dès qu'il s'agit du XVI^e^ siècle, ces scrupules se taisent ; la vertu de ses contemporains le trouve sceptique.

Il est bien difficile de croire que ces deux vers de Corneille (Epître au Roi) :

> Pour bien écrire encor j'ai trop longtemps écrit,
> Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit,

ne doivent rien à cette phrase des *Essais* : La vieillesse attache plus de rides à l'esprit qu'au visage.

Et Molière ! que de traits dérobés à Montaigne nous reconnaissons et saluons au passage,

dans ses satires des *Médecins* ou des *Femmes savantes* !

Pascal fournirait à lui seul la matière d'un long chapitre, si nous voulions citer tous les passages des *Pensées* qui rappellent les *Essais*, par une image, par une expression, ou par le mouvement original et hardi de la pensée, ou par le rythme de la période. Contentons-nous d'indiquer un petit nombre de phrases, dont il est évident que Pascal (ceux qui connaissent les *Pensées* le reconnaîtront sans peine) a pour ainsi dire suivi le calque et emprunté le trait. « Quant à la force, il n'est animal au monde en butte de tant d'offenses que l'homme ; il ne nous faut point une baleine, un éléphant et un crocodile, ni tels autres animaux, desquels un seul est capable de défaire un grand nombre d'hommes : les pouils sont suffisants pour faire vaquer la dictature de Sylla : c'est le déjeuner d'un petit ver que le cœur et la vie d'un grand et triomphant empereur. » — « Voulez-vous un homme sain, le voulez-vous réglé, et en ferme et sûre posture ? affublez-le de ténèbres d'oisiveté et de pesanteur ; il nous faut abêtir pour nous assagir. » — « Mais qui se représente comme dans un tableau cette grande image de notre mère nature en son entière majesté : qui lit en son visage une si générale et constante variété ;

qui se remarque là dedans et non soi, mais tout un royaume, comme un trait d'une pointe très délicate, celui-là seul estime les choses selon leur juste grandeur. » — « Quelle bonté est-ce que je voyais hier en crédit, et demain ne l'être plus ; et que le trajet d'une rivière fait crime ? Quelle vérité est-ce que ces montagnes bornent, mensonge au monde qui se tient au delà ! » — « L'accoutumance est une seconde nature. » — « Ils veulent se mettre hors d'eux et échapper à l'homme, c'est folie; au lieu de se transformer en anges, ils se transforment en bêtes; au lieu de se hausser, ils s'abattent. »

Au XVIII^e^ siècle, Montesquieu fut l'un des plus ardents admirateurs de Montaigne; et on se souvient qu'il le salua poète. Jean-Jacques Rousseau, tout au contraire, a dit grand mal de l'auteur des *Essais :* pouvait-il lui pardonner d'avoir, avant lui, fait le procès à la civilisation, célébré les douces lois de la nature, et surtout parlé de soi avec une bonne grâce charmante, si éloignée du cynisme des *Confessions ?* Mais sa voix se perd, isolée, dans le concert d'éloges qui de tous côtés exaltent le *sceptique* Montaigne.

Car si, au XVII^e^ siècle, — à part Charron qui résume lourdement les *Essais* et les réduit en système; à part, peut-être encore, Saint-Evremond, — on n'admire dans Montaigne que le

génie de l'écrivain ; au XVIII^e^, c'est le penseur surtout qui attire l'attention et retient la sympathie. Philosophes et encyclopédistes voient en lui un allié précieux et se proclament ses disciples : reste à savoir si Montaigne les eût, sans réserve, acceptés pour tels.

Sans doute, il aurait applaudi à Voltaire, plaidant la cause de la tolérance et de l'humanité ; mais eût-il goûté son ironie perpétuelle, ce rire froid et sec qu'on entend presque à chaque page de son œuvre de philosophe ou de polémiste ; et par-dessus tout, qu'aurait-il pensé de ses attaques irrévérencieuses contre le catholicisme?

Il eût, je m'imagine, plus volontiers souri à Bayle ; mais pourquoi, lui aurait-il dit, ne croire qu'à la Providence générale ; et comment vous, homme d'esprit, osez-vous prétendre que la nature, loin d'être toute bonne, est « un état de maladie? »

Aujourd'hui on aime à rapprocher Renan de Montaigne, et il faut bien avouer qu'ils ont un air de famille qui frappe tout d'abord. Chez l'un et chez l'autre se rencontre le même optimisme large et souriant, la même joie de vivre, le même culte de la beauté, la même horreur des affirmations très précises ; tous deux se plaisent à faire le tour d'une pensée pour en noter les

aspects divers et opposés; ils rassemblent les contradictions et se font un jeu de nous montrer en nous, autour de nous, partout, les antinomies les plus étranges et les moins conciliables; tous deux conseillent, en dernière analyse, le doute philosophique. « Je sais bien soutenir une opinion, dit Montaigne; mais non la choisir. Parce que, ès choses humaines, à quelque bande qu'on penche, il se présente force apparences qui nous y confirment; de quelque côté que je me tourne, je me fournis toujours assez de causes et de vraisemblance pour m'y maintenir. » Et cela, n'est-ce pas la pensée même de Renan : « Nous croyons plusieurs choses à la fois? » Malgré tout, il me parait bien difficile de voir en Renan, comme on l'a fait, le Montaigne du XIX^e^ siècle ; et je ne parviens pas à me figurer Montaigne écrivant la *Vie de Jésus* ou l'*Avenir de la science*.

Les héritiers de Montaigne, ce ne sont ni les incrédules, ni les fanatiques, ni les douteurs inquiets et tourmentés, ni même les dilettanti, si le dilettante est, par définition, rebelle à tout devoir public, Montaigne ne s'étant pas contenté de regarder en curieux le spectacle de cette comédie sublunaire. J'appelle héritiers de Montaigne tous ces sages qui, peu fiers de la raison et de la science humaine, dont les bornes sont

atteintes si vite, et par suite ennemis-nés de tout dogmatisme intransigeant, ne se prêtent volontiers, ni aux discussions religieuses, puisqu'ils estiment que les vérités religieuses, d'ordre surnaturel, échappent aux prises de la raison, — ni aux révolutions politiques : en politique, le remède n'est-il pas souvent pire que le mal? Hommes privés, ce sont, comme l'a si bien dit M^me^ de La Fayette de notre moraliste, « de très agréables voisins. » Hommes publics, si les circonstances les obligent à accepter des charges qu'ils ne recherchèrent point, ils s'acquittent de leur devoir avec conscience et fermeté, mais sans bruit, sans éclat et sans orgueil, sachant bien qu'ils jouent pour un peu de temps « le rôle d'un personnage emprunté. » Leur seule ambition consiste à être, en toute occasion, modérés pour eux-mêmes et tolérants envers les autres.

Peut-être répugnent-ils par trop à l'action : il faut à une société des hommes d'action, énergiques et violents, dont le rôle sera de pousser l'humanité, même à travers les heurts et les collisions, toujours plus avant, vers l'idéal de la justice parfaite. Mais ces lutteurs passionnés feront-ils jamais défaut? Ils ne manquent pas plus à notre époque, qu'ils ne manquaient au XVI^e^ siècle, où Montaigne estime leur troupe trop

considérable et trop bruyante : « On accuse ma cessation, dit-il, en un temps où quasi tout le monde est convaincu de trop faire. »

Au surplus, il n'est plus possible aujourd'hui et quoi qu'on en ait, de se désintéresser des questions qui agitent la société. Et voilà pourquoi on peut hardiment souhaiter que les générations nouvelles acceptent de plus en plus l'influence de Montaigne. Pourrions-nous leur proposer un conseiller plus sage et plus sûr, qui nous enseigne à être contents de notre destinée, à limiter nos désirs, à reconnaître de bonne foi et avec grâce les qualités de nos adversaires, en un mot à pratiquer virilement ces trois vertus sociales par excellence, et celles-là même que l'on apprend à aimer dans les *Essais*, la modération, la tolérance et la belle humeur ?

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS. 7

LIVRE I. — L'HOMME.

Chapitre I. — Enfance et première jeunesse de Montaigne. 11
Chapitre II. — Montaigne au Parlement. Etienne de La Boëtie. 25
Chapitre III. — Le mariage de Montaigne. 40
Chapitre IV. — Traduction de Raymond de Sebonde. . 48
Chapitre V. — Années de retraite. Les deux premiers livres des *Essais*. 53
Chapitre VI. — Montaigne pendant les guerres civiles. 66
Chapitre VII. — Montaigne en voyage. *Journal de voyage*. 74
Chapitre VIII. — Montaigne, maire de Bordeaux. . . . 92
Chapitre IX. — Le troisième livre des *Essais*. Dernières années et mort de Montaigne. 106
Chapitre X. — Portrait de Montaigne. 114

LIVRE II. — LE PENSEUR

Chapitre I. — But des *Essais*. 123
Chapitre II. — Le scepticisme de Montaigne. 134

Chapitre III. — Sa philosophie. 149
Chapitre IV. — Idées religieuses, politiques et sociales. . 161
Chapitre V. — De « l'Institution des enfants ». 181

LIVRE III. — L'ÉCRIVAIN.

Chapitre I. — Montaigne humaniste et critique littéraire. 197
Chapitre II. — Le pédantisme « à la cavalière ». . . . 207
Chapitre III. — Paysages et portraits. 212
Chapitre IV. — Le style de Montaigne. 217
Chapitre V. — La langue de Montaigne. 223

Conclusion 231

Poitiers. — Société française d'Imprimerie.

LASSIQUES
RANÇAIS

LANUSSI

ONTAIGNE

PQ
1643
L366

Lapisse, Maxime
Montaigne

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY